

CRÉATION D'UN PLAN DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES POUR
L'HÔPITAL FLEURIMONT

Par
Audrey-Maude Sauvé

Rapport d'intervention présenté au Centre universitaire de formation
en environnement et développement durable en vue de l'obtention
du grade de maîtrise en environnement (M. Env.)

Sous la direction de Marlène Hutchinson

MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Juin 2022

SOMMAIRE

Mots clés : gestion des matières organiques, hôpital, collecte, résidu alimentaire, tri, intervention, industries, commerces et institutions, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

Dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, le Gouvernement du Québec vise que la seule matière résiduelle élimine soit le résidu ultime. Depuis 2011, le gouvernement souhaite bannir les matières organiques des sites d'élimination. Toutefois, à cette époque, cette matière était très peu gérée par les municipalités. Pour aider à atteindre cet objectif, le gouvernement a rédigé une Stratégie de valorisation de la matière organique. Dans celle-ci, il vise, entre autres, d'instaurer la gestion des matières organiques sur l'ensemble du territoire municipal d'ici 2025 et de gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025.

La Ville de Sherbrooke offre la collecte à 3 voies depuis 2007 dans les résidences unifamiliales. Quant à elle, l'hôpital Fleurimont a débuté une collecte de matières organiques en 2009 dans sa cafétéria. Elle doit maintenant gérer les matières organiques de l'ensemble de son organisation. L'objectif de cette intervention est de produire un plan d'action relatif à la gestion des matières organiques pour l'hôpital Fleurimont selon les besoins des différentes parties prenantes.

Cette intervention a nécessité la rencontre du personnels hospitaliers, d'employés de la cafétéria et du service d'hygiène et salubrité. Ces entrevues ont permis de connaître les difficultés de gestion des matières résiduelles au sein des départements et de définir leurs besoins pour la future collecte de matières organiques. Des analyses de forces, faiblesses, opportunités et menaces ont permis de déterminer les actions pouvant être accomplies pour le nouveau plan de gestion des matières organiques. Parmi celles-ci la collaboration entre les différents départements et services d'activités permettra de pallier des obstacles de manque de temps et de manque de ressources humaines. De plus, le personnel hospitalier rencontré lors des entrevues est très enthousiaste à commencer à trier mieux ses matières résiduelles. L'installation de bacs de matières organiques dans toutes les salles de pauses aidera à mettre en place ces bonnes pratiques.

Ce projet intervention permet au centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie d'améliorer la gestion des matières organiques dans sa cafétéria et l'implantation dans l'ensemble de l'hôpital Fleurimont. Aussi, le plan de gestion des matières organiques pourra être adapté aux autres centres de santé et de services sociaux du territoire du centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier ma directrice d'essai, Marlène Hutchinson, qui m'a aidé avec mes questionnements tout au long de la rédaction. Elle a su me guider dans les bonnes directions et me faire explorer de nouveaux éléments. C'est aussi elle qui m'a donné la pique pour la gestion de matières résiduelles grâce à son cours et son enseignement passionné. D'ailleurs, je le recommande à tout le monde !

Un grand merci à Marco Lemay, conseiller en développement durable du CIUSSSE avec qui nous avons déterminé le sujet de ce projet intervention. Il a été une source d'information immense sur le CIUSSSE, l'hôpital Fleurimont et le domaine de la santé en lien avec le développement durable. Il a créé des liens entre des personnes ayant un impact direct dans le projet et moi pour me permettre de voir les différents angles de la situation.

Je suis très reconnaissante de tout le temps que les personnes interviewées m'ont accordé, surtout en temps de pandémie et avec un nombre d'employés restreint. C'est grâce à eux si j'ai réussi à avoir un portrait global de la situation actuelle et des changements qu'il sera possible d'entreprendre.

Un merci particulier à mes collègues de travail du Laboratoire de simulation clinique, Caroline Jalbert, Geneviève Lépine et Gabrielle Normand pour leurs nombreux contacts à l'hôpital Fleurimont ainsi que pour leur soutien dans ma rédaction.

Merci à mon amie d'enfance et graphiste hors pair, Myriam Lemire, d'avoir créé une page couverture magnifique pour le Plan de gestion des matières organiques. Merci aussi à ma chère amie, Catherine Lapointe, pour son point de vue extérieur sur mon essai et son aide pour la bonification de mon travail final.

Finalement, un grand merci à mes amis et collègues étudiants en environnement, sans votre soutien psychologique et physique tout au long de cette maîtrise, ces deux années d'études bien spéciales n'auraient vraiment pas été les mêmes. Un merci particulier à Michael Daoust, Maëlys Silveira, Marie-Lou Therrien, Lara Wilson et Laura Zarate-Gagné qui m'ont aidé à m'épanouir, à rire et à créer des amitiés incroyables.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1 PROBLÉMATIQUE	3
1.1 Mise en contexte	3
1.2 Objectifs.....	6
2 DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE.....	8
2.1 Contexte spécifique.....	8
2.2 Méthodologie.....	9
2.3 Parties prenantes	11
3 ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'INTERVENTION.....	17
3.1 Méthode d'analyse utilisée.....	17
3.2 Présentation des résultats	18
3.2.1 Résultats de la cafétéria	18
3.2.2 Résultats de l'urgence.....	20
3.2.3 Résultats Soins intensifs chirurgicaux — 3 ^e étage.....	21
3.2.4 Résultats Soins intensifs médicaux — 9 ^e étage	23
3.2.5 Résultats maternité.....	24
3.2.6 Résultats soins intensifs pédiatrie.....	25
3.2.7 Résultat service de l'hygiène et salubrité	27
3.3 Résumé des résultats	31
4 RECOMMANDATIONS	33
4.1 Recommandations générales.....	33
4.2 Recommandations par sous-départements	35
4.2.1 Cafétéria et cuisine	35
4.2.2 Étages.....	36
4.2.3 Secteur hygiène et salubrité	37
4.3 Recommandations de transporteur.....	37
4.4 Autres recommandations analysées	38
CONCLUSION	40
LISTE DES RÉFÉRENCES	41
BIBLIOGRAPHIE	45
ANNEXE 1 — TABLEAU DES PARTIES PRENANTES POUR LES ENTREVUES	46
ANNEXE 2 — TABLEAU RÉSUMÉ DES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES ICI.....	47
ANNEXE 3 — GUIDE D'ENTREVUE DU SERVICE ALIMENTAIRE	51
ANNEXE 4 — GUIDE D'ENTREVUE DU CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC.....	52

ANNEXE 5 — GUIDE D’ENTREVUE PERSONNE-RESSOURCE DU CIUSSSE ET CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE	53
ANNEXE 6 — GUIDE D’ENTREVUE DU PERSONNELS HOSPITALIERS	55
ANNEXE 7 — ÉQUIPE D’HYGIÈNE ET SALUBRITÉ.....	56
ANNEXE 8 — GUIDE D’ENTREVUE AVEC UNE REPRÉSENTANTE DE LA VILLE DE SHERBROOKE.....	57
ANNEXE 9 — IMAGES DES DIFFÉRENTS MODÈLES D’ÎLOTS DE TRI PRÉSENTÉS LORS DES ENTREVUES	58
ANNEXE 10 — PLAN DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES DE L’HÔPITAL FLEURIMONT 2022-2026	61

LISTES DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 2.1	Logigramme des étapes et des sous-étapes de l'intervention	10
Figure 3.1	Matrice d'analyse FFOM	17
Figure 3.2	Type de sac de matières organiques utilisé à la cafétéria et dans les cuisines	19
Figure 3.3	Bac de déchets dans la salle de pause de l'unité d'urgence	20
Figure 3.4	Bac à déchets et bac K-Cycle dans la salle à café des SI chirurgicaux au 3 ^e étage	21
Figure 3.5	Bac à déchets dans la salle de pause de l'unité des SI chirurgicaux au 3 ^e étage	22
Figure 3.6	Bac de déchets dans la salle de pause de l'unité des SI médicaux au 9 ^e étage	23
Figure 3.7	Poubelle dans la salle de pause de l'hygiène et salubrité	27
Figure 3.8	Conteneur extérieur de matières organiques	28
Figure 3.9	Compacteur à déchets accessible par l'intérieur du bâtiment	28
Figure 3.10	Chariot des employés de l'hygiène et salubrité	29
Figure 3.11	Conteneur accessible de l'intérieur : libre et disponible pour les MO	30
Figure 4.1	Présentoir informatif de matières résiduelles à l'UdeS	36
Tableau 1.1	Type de collecte pour les ICI dans chaque MRC du territoire du CIUSSSE	5
Tableau 2.1	Description des parties prenantes	15
Tableau 3.1	Analyse FFOM de la Cafétéria	19
Tableau 3.2	Analyse FFOM de l'urgence	21
Tableau 3.3	Analyse FFOM de l'unité des SI chirurgicaux — 3 ^e étage	22
Tableau 3.4	Analyse FFOM des SI médicaux — 9 ^e étage	24
Tableau 3.5	Analyse FFOM du département de maternité	25
Tableau 3.6	Analyse FFOM de l'unité des SI pédiatrie	26
Tableau 3.7	Analyse FFOM du service de l'hygiène et salubrité	30
Tableau 3.8	Résumé des résultats	32

LISTE DES ACRONYMES, DES SYMBOLES ET DES SIGLES

CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CHUS	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CIUSSSE	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie
CREE	Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
CVA	Centre de valorisation de l'aliment
DD	Développement durable
Éq. Co2	Équivalent dioxyde de carbone
ETS	École de technologie supérieure
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités, menaces
FMSS	Faculté de médecine et des sciences de la santé
GES	Gaz à effet de serre
GMO	Gestion des matières organiques
GMR	Gestion des matières résiduelles
ICI	Industries, commerces et institutions
ISE	Informé, sensibiliser et éduquer
LES	Lieu d'enfouissement sanitaire
LET	Lieu d'enfouissement technique
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation
MO	Matières organiques
MR	Matières recyclables
MRC	Municipalités régionales de comté
OSBL	Organisme sans but lucratif
PAB	Préposés aux bénéficiaires
PAO	Programme d'accueil organisationnel
PGMO	Plan de gestion des matières organiques
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PQGMR	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
RLS	Réseaux locaux de services
SI	Soins intensifs
SSE	Synergie Santé environnement
UdeS	Université de Sherbrooke

LEXIQUE

3RV	Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Biodégradable	Se dit d'une substance ou d'un produit susceptible d'être intégralement décomposé par des organismes vivants. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Caractérisation	Description détaillée et quantifiée de chacun des éléments constituant les matières résiduelles. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Collecte à 3 voies	Collecte des matières résiduelles en 3 contenants distincts : un pour la collecte des ordures, un pour la collecte sélective des matières recyclables (papier, carton, plastique, verre, métal) et un troisième (3 ^e voie) pour la collecte des résidus organiques triés à la source et des résidus verts d'origine résidentielle, industrielle, commerciale ou institutionnelle. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Compostage	Procédé de traitement biologique qui permet la biodégradation (biooxydation) des matières organiques, sous l'action de microorganismes aérobies (vivant en présence d'oxygène). Les matières organiques sont d'abord mélangées à des agents structurants pour favoriser l'aération, puis placées en andains, en piles ou dans un réacteur. On obtient le compost après l'atteinte d'une phase thermophile (température entre 45 °C et 70 °C) et après une phase subséquente de maturation. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Contamination	Toute matière ou indésirable retrouvé dans les matières résiduelles récupérées qui constitue un rejet avant ou après le conditionnement et le recyclage de la matière et qui peut affecter la qualité du produit (excluant les contaminants chimiques ou biologiques), par exemple du plastique ou du verre dans les matières organiques. (RECYC-QUÉBEC, 2022)

Déchet	Matière résiduelle destinée à l'élimination. Tout matériau issu d'une activité anthropique qui ne peut être jeté. Un déchet ne peut être récupéré par recyclage ou par compostage. (Olivier, 2015)
Déchet biomédical	<p>Selon le Règlement sur les déchets biomédicaux, ces derniers incluent les déchets anatomiques humains (tissu animal ou humain, organes ou partie du corps, à l'exception des cheveux, des dents et des ongles) ; les déchets anatomiques animaux ; les déchets non anatomiques (objets piquants, tranchants ou cassables qui ont été en contact avec du sang, un liquide ou un tissu biologique ; les tissus biologiques, les cultures cellulaires, les cultures de microorganismes ; les vaccins de souche vivante ; les contenants de sang et le matériel imbibé de sang, etc.). À noter que le sang et les liquides biologiques ne sont pas des déchets biomédicaux, selon le Règlement. En effet, il est permis de jeter le sang à l'égout sanitaire. Seuls les contenants de sang non vidés de leur contenu et le matériel imbibé de sang sont des déchets biomédicaux. Le « matériel imbibé de sang » correspond à tout matériel laissant suinter le sang ou pouvant libérer du sang, lorsque pressé. « Matériel saturé de sang » est synonyme de « matériel imbibé de sang ». Les ongles, les cheveux et les dents ne sont pas non plus considérés comme des déchets biomédicaux. (Synergie Santé environnement [SSE], 2019)</p>
Déchet ultime	Le résidu ultime est celui qui résulte du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles et qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques disponibles pour en extraire la part valorisable ou en réduire le caractère polluant ou dangereux. (SSE, 2019)
Développement durable	Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. (RECYC-QUÉBEC, 2022)

Enfouissement	Opération qui consiste à compacter les déchets par couches de 2 à 3 mètres de hauteur, puis à les recouvrir d'au moins 15 centimètres de terre. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Gaz à effet de serre	Gaz présents dans l'atmosphère et qui contribuent à retenir la chaleur près de la surface terrestre. Les GES sont formés essentiellement de vapeur d'eau, de gaz carbonique (CO ₂), de méthane (CH ₄) généré notamment par l'enfouissement des matières organiques, d'oxyde nitreux (N ₂ O) provenant entre autres de la combustion de la biomasse et d'ozone (O ₃). (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Gestion des matières résiduelles	Ensemble des activités de planification, d'organisation, de direction, de contrôle et d'évaluation du cycle des déchets ressources qui utilisent les principes d'une analyse 3RV-E pour atteindre les objectifs du développement durable. (Olivier, 2015)
Matière organique	Fraction de matière vivante (matière végétale, matière animale ou microorganismes) pouvant se décomposer sous l'action de microorganismes. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Matière organique putrescible	Matière organique dont le rapport entre le carbone et l'azote est inférieur à 70 (C/N<70), ce qui lui confère un caractère rapidement biodégradable. Les résidus alimentaires (ex. : résidus de table), les résidus verts (ex. : herbes, feuilles et résidus horticoles) ainsi que la plupart des biosolides municipaux et industriels font partie de cette catégorie. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Matière résiduelle	Toute matière ou objet périmé, rebuté ou autrement rejeté par les ménages, les industries les commerces et les institutions ; à l'exception des matières dangereuses générées par les industries, les commerces et les institutions, des déchets biomédicaux et des résidus de fabriques de pâtes et papiers. (Olivier, 2015)

Sac (ou produit) compostable	Sac ou produit (ex. : emballage) qui se biodégrade sous l'action des microorganismes et qui est certifié selon les normes reconnues sur les produits compostables, dont la norme canadienne CAN/BNQ 0017-088. La certification permet d'assurer que le sac ou le produit est conforme aux exigences de la norme, telles que la teneur en éléments traces (ex. : métaux) et le taux de biodégradation lors du procédé de compostage. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Valorisation	Dans son sens large, la valorisation comprend toutes les méthodes qui permettent de réduire à un minimum la proportion de déchets ultimes dans un résidu. Ex. : recyclage, réutilisation, valorisation énergétique, valorisation matière. (Olivier, 2015)
Valorisation organique	Transformation de la matière organique rebutée, selon un procédé qui génère une forme utilisable de matière organique. Ex. : engrais vert, amendement agricole. (Olivier, 2015)

INTRODUCTION

Dans le plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles (PQGMR), l'action 14 mentionne que « le gouvernement [du Québec] élaborera en 2011 une stratégie afin d'interdire, d'ici 2020, l'élimination de la matière organique putrescible » des lieux d'élimination (Ministère du Développement durable, environnement et parcs, s. d.). Dans la stratégie de valorisation de la matière organique (2020), le Québec vise toujours à bannir la matière organique (MO) de l'élimination. Par ailleurs, des recherches sur les expériences des autres gouvernements dans le monde dénotent l'impossibilité de bannir complètement les matières organiques des lieux d'enfouissement technique (LET) et des incinérateurs, malgré des infrastructures sophistiquées de récupération et de valorisation de MO. La matière organique est un résidu complexe à valoriser à cause de sa provenance variée et de son contact avec d'autres substances. L'objectif du gouvernement du Québec reste toujours le même, soit de réduire massivement la quantité de matière organique éliminée. Toutefois, la procédure pour y arriver a subi quelques modifications. En effet, les matières organiques ne seront plus bannies de l'élimination d'ici 2020, mais elles devront être gérées à 100 % d'ici 2025. Ce délai de 5 ans permettra une généralisation des systèmes de collecte et de traitement ainsi que la création de marchés potentiels pour la valorisation de cette matière. (Gouvernement du Québec, 2020)

C'est avec cet objectif en tête que le projet d'intervention suivant est centré sur la gestion des matières organiques (GMO) à l'hôpital Fleurimont. Cet établissement de santé ne bénéficie pas de la collecte des matières organiques gérée par la Ville de Sherbrooke. L'hôpital doit faire appel à un collecteur privé pour sa gestion des MO. Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie (CIUSSSE) a besoin d'aide pour gérer ses MO. Cette intervention permettra d'obtenir un plan d'action pour la gestion des matières organiques conforme aux exigences gouvernementales pour l'hôpital Fleurimont.

Pour réaliser cette intervention, des recherches préliminaires ont été réalisées afin de connaître les pratiques de GMO en fonction dans d'autres industries, commerces et institutions (ICI) semblables à l'hôpital Fleurimont. Par la suite, des entrevues et des visites des lieux ont été réalisées auprès du personnel hospitalier de différentes unités et de secteurs d'activités tels que la cafétéria, l'hygiène et salubrité et des unités de soins de santé. Une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (FFOM) des résultats de ces entrevues a permis d'élaborer des recommandations pour la gestion des matières organiques. Ces dernières ont permis de créer un plan de gestion des matières organiques (PGMO) pour l'hôpital Fleurimont pouvant, aussi, inspirer l'installation de la collecte des matières organiques dans les autres établissements de santé du CIUSSSE.

Ce rapport d'intervention présente le processus effectué pour la réalisation du PGMO pour l'hôpital Fleurimont. Il est séparé en quatre étapes. La première étape est la problématique. Celle-ci permet de mettre en contexte la situation actuelle et de définir les objectifs de l'intervention. Ensuite, dans la section description de la démarche, le contexte spécifique, la méthodologie et les parties prenantes sont présentés. Par la suite, la méthode d'analyse choisie pour l'analyse des résultats de l'intervention est décrite et les résultats sont présentés selon les sept sous-départements analysés, en plus d'une synthèse de l'ensemble de l'hôpital Fleurimont. Finalement, les recommandations constituent la dernière étape, elles sont présentées en deux catégories : générales et par sous-département.

1 PROBLÉMATIQUE

Dans cette première section, la problématique motivant le choix de ce projet intervention est expliquée en détail. La mise en contexte décrit la gestion des matières organiques au Québec, à Sherbrooke et dans le système de santé de la région de l'Estrie. À la fin de cette section, les objectifs du projet intervention sont identifiés.

1.1 Mise en contexte

Dans le plan d'action 2019-2024 de la PQGMR, l'un des quatre objectifs est de valoriser 60 % des matières organiques d'ici 2023 (Gouvernement du Québec, s.d.). Au Québec, les MO représentent 60 % des matières résiduelles éliminées chaque année, soit 3,48 millions de tonnes de MO éliminées par année, en plus des 646 000 tonnes de biosolides papetiers éliminés par année (Gouvernement du Québec, 2020).

En 2017, les matières résiduelles étaient le cinquième plus grand émetteur anthropique de gaz à effet de serre (GES) au Québec. L'enfouissement des matières résiduelles représentait 5,8 % des émissions de GES, dont la principale cause est l'enfouissement de MO. Au Québec, la décomposition de la MO émet 1 million de tonnes en équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂) par année. Celle-ci dure des dizaines d'années pendant lesquelles l'émission d'éq. CO₂ reste constante. (Gouvernement du Québec, 2020)

L'objectif fondamental de la PQGMR est « que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime » (Gouvernement du Québec, 2020). Pour y arriver, trois enjeux majeurs sont à prendre en considération (Gouvernement du Québec, 2020) :

- 1) Cesser le gaspillage des ressources ;
- 2) Prendre part à la lutte contre les changements climatiques ;
- 3) Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles (GMR).

L'obligation de collecter les MO est une des grandes orientations pour régler ces enjeux, puisque les MO ont un grand potentiel de valorisation (Gouvernement du Québec, 2020). Ainsi, dans la Stratégie de valorisation de la matière organique (2020), le Gouvernement du Québec vise quatre cibles d'envergure, soit :

- 1) D'instaurer la gestion des matières organiques sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025 ;
- 2) De gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025 ;
- 3) De recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030 ;
- 4) De réduire de 270 000 tonnes éq. CO₂ les émissions de GES en 2030.

Donc, dans le plan d'action 2019-2024 de la PQGMR, il est mentionné que tous les organismes municipaux ont l'obligation d'implanter une collecte des matières organiques ou un autre moyen de gestion à la source d'ici 2025 (Gouvernement du Québec, s.d.).

En 2018, le réseau de la santé générait 97 701 tonnes de matières résiduelles, parmi celles-ci les résidus alimentaires comptent 23 921 tonnes et les autres résidus organiques se chiffrent à 11 197 tonnes pour un total de 35 118 tonnes de matières organiques valorisables. Pourtant, selon Jérôme Ribesse, directeur général de Synergie Santé environnement (SSE), dans le réseau de la santé du Québec, seulement une vingtaine d'hôpitaux et de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) sur 400 récupéraient les résidus alimentaires pour les valoriser dans un centre de compostage ou par biométhanisation. Les principales raisons de ce manquement sont l'investissement nécessaire pour apporter les changements, et aussi, l'absence de collecte municipale ou la collecte municipale non offerte aux ICI. (Robillard, 2018, 3 janvier)

Pour sa part, Sherbrooke a implanté la collecte à 3 voies en 2007 dans les résidences unifamiliales. En 2013, la Ville de Sherbrooke a valorisé 58 % des matières organiques de son territoire soit presque l'objectif du plan d'action du PQGMR de 2011-2015 qui était de 60 %. (Ville de Sherbrooke, s. d. a) Depuis avril 2015, les plex de 2 à 5 logements et les condos de 2 à 9 unités bénéficient aussi de la collecte à 3 voies, de plus tous les autres types de logements peuvent participer sur une base volontaire (Ville de Sherbrooke, 2016). Cette augmentation de résidences desservies par la collecte de matière organique a enregistré un taux de valorisation de 51,3 %, en 2019, soit 8,7 % en dessous de l'objectif établi par le plan d'action du PQGMR de 2019-2024 (Ville de Sherbrooke, s. d. a).

En 2019, un projet pilote de collecte des matières organiques a démarré dans 12 écoles primaires et 5 écoles secondaires (Ville de Sherbrooke, s. d. a). Grâce aux bons résultats, la Ville de Sherbrooke vise à élargir son réseau d'écoles desservi par le projet pilote (M-A. Charron, conversation Teams, 14 mars 2022). En 2021, un nouveau projet pilote de collecte des matières organiques pour les ICI voit le jour. L'objectif de ce projet est de desservir 150 ICI avec la collecte municipale, soit par bac de 360 L ou par conteneur. Avant 2021, les ICI devaient faire collecter leurs matières organiques par des collecteurs privés. (Ville de Sherbrooke, s. d. a) Les principaux ICI visés par le projet pilote sont les petits générateurs ne pouvant pas utiliser les services des collecteurs privés pour leurs MO. Présentement, le projet pilote a permis d'ajouter une trentaine d'ICI à la collecte municipale. En 2022, une autre présentation du projet sera réalisée pour rejoindre plus d'ICI dont ceux fermés pendant la pandémie. De plus, il serait possible que les deux hôpitaux de Sherbrooke, celle de Fleurimont et celle de l'Hôtel-Dieu, puissent se joindre au projet pilote avec la

collecte en conteneurs. Des options pourraient être envisagées entre la Ville de Sherbrooke et le CIUSSSE. Pour les deux projets pilotes, dans les écoles et dans les ICI, la Ville de Sherbrooke agit en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE). Ce dernier est responsable du recrutement des ICI et des écoles ainsi que de leur accompagnement. Quant à elle, la Ville de Sherbrooke s'occupe des outils de communication partagés et présentés dans les organisations, des inscriptions et du service de collecte. (M-A. Charron, conversation Teams, 14 mars 2022)

En 2009, l'Université de Sherbrooke (UdeS) a installé la collecte des matières organiques au sein du campus principal situé sur le boulevard de l'Université ainsi qu'au campus de la santé situé sur la 12^e avenue. En 2010, l'organisation s'est dotée d'une unité de compostage à même le campus principal transformant 20 des 70 tonnes de MO produites du campus principal en composte. La balance des 50 tonnes ainsi que la totalité des matières organiques de la faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) sont collectées par un entrepreneur privé et amenée directement à la plate-forme de compostage à Bury. (V. Nantais-Martin, courriel électronique, 18 février 2022) Le campus de la santé est annexé à l'hôpital Fleurimont. La collecte des matières organiques a débuté en 2009 à l'hôpital Fleurimont seulement dans les endroits de grandes productions de résidus organiques (Robillard, 2018, 3 janvier).

Le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie avec le centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) se questionne sur la GMO selon ses différents centres hospitaliers qui sont situés dans neuf municipalités régionales de comté (MRC) différentes, soit neuf collectes municipales variées (Ministère des Affaires municipales et de l'habitation [MAMH], 2022). Le tableau 1.1 présente le type de collecte selon chaque MRC.

Tableau 1.1 Type de collecte pour les ICI dans chaque MRC du territoire du CIUSSSE

MRC/VILLE	TYPE DE COLLECTE		SOURCES
	MUNICIPALE	PRIVÉE	
MRC de Brome-Missisquoi	X		(MRC Brome-Missisquoi, s. d.)
MRC de Coaticook		X	(MRC Coaticook, 2022)
MRC de la Haute-Yamaska		X	(MRC la Haute-Yamaska, 2016)
MRC de Memphrémagog		X	(MRC Memphrémagog, 2020)
MRC des Sources	X		(Chamard stratégies environnementales, 2016)
MRC du Granit	X		(MRC du Granit, 2016)

Tableau 1.1 Type de collecte pour les ICI dans chaque MRC du territoire du CIUSSSE (suite)

MRC/VILLE	TYPE DE COLLECTE		SOURCES
	MUNICIPALE	PRIVÉE	
MRC du Haut-Saint-François		X	(MRC Haut-Saint-François, 2016)
MRC du Val-Saint-François		X	(Municipalité régionale de comté Val-Saint-François, 2016)
Ville de Sherbrooke		X	(Ville de Sherbrooke, s. d. a)

Après une consultation avec Monsieur Marco Lemay, conseiller en développement durable (DD) au CIUSSS de l’Estrie CHUS, il a été déterminé que l’hôpital Fleurimont serait le meilleur centre de santé pour élaborer un plan de GMO. L’hôpital Fleurimont est le plus grand centre de santé du CIUSSSE.

La nouvelle obligation de collecter les matières organiques, d’ici 2025, pour un grand ICI comme l’hôpital Fleurimont comporte plusieurs contraintes. Normalement, un plan d’action pour la gestion d’une nouvelle matière va nécessiter plusieurs étapes : une phase pilote, une phase d’amélioration du processus, une réévaluation du plan d’action, et finalement, une phase d’implantation à grande échelle. Ces étapes doivent être réalisées dans un délai de moins de 3 ans, au risque d’avoir des amendes du Gouvernement du Québec (Loi sur la qualité de l’environnement). Aussi, le projet pilote se déroule à l’hôpital Fleurimont pour ensuite être reproduit sur l’ensemble des établissements du CIUSSSE. Dans le plan d’action, l’implantation de la collecte de MO dans les autres centres hospitaliers du CIUSSSE doit être prévue d’ici 2025. Également, une grande pénurie de main-d’œuvre, principalement causée par la situation sociosanitaire, engendre un manque de ressources humaines et matérielles. Pour la réussite du PGMO, les besoins des différentes parties prenantes devront être pris en compte pour assurer une efficacité du processus et que le PGMO soit un outil de travail pour les autres centres de santé.

1.2 Objectifs

L’objectif de cette intervention est de produire un plan d’action pour la gestion des matières organiques pour l’hôpital Fleurimont selon les besoins des différentes parties prenantes. Le plan d’action permettra d’établir les interventions à entreprendre dans chaque sous-département et de les effectuer selon un échéancier préétabli. Chaque sous-département a une réalité différente et donc des besoins divergents. C’est dans cette optique que l’intervention permettra de recueillir, par le biais d’entrevues, les besoins des différentes parties prenantes. Ainsi, à la fin de ce projet intervention, un plan de gestion des matières organiques sera remis au CIUSSSE. Le PGMO sera un outil de référence et de changement au sein de l’organisation.

Pour réaliser le PGMO, plusieurs objectifs spécifiques sont à prendre en considération :

- Dresser une liste des bonnes pratiques en matière de gestion des matières organiques dans des ICI au Québec et au Canada ;
- Inspecter les environnements de travail de l'hôpital Fleurimont pour repérer les endroits propices à l'installation de bacs de MO et favoriser l'aménagement de travail des employés ;
- Réaliser des entrevues auprès des parties prenantes pour déterminer leurs besoins et leurs préoccupations en lien avec la GMO ;
- Analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces par sous-départements ;
- Rédiger des recommandations pour l'ensemble de l'hôpital Fleurimont, et aussi par sous-département.

2 DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Cette section met de l'avant le contexte spécifique de la réalisation de l'intervention. Il s'agit d'expliquer la raison de ce projet et la façon de parvenir au produit final. De plus, la méthodologie est décrite en quatre grandes étapes. Celles-ci décrivent la manière choisie de procéder pour la réalisation de cette intervention. Les différentes étapes seront divisées en sous-étapes qui feront office de but à atteindre pour la réalisation de chaque grande étape. La réalisation de ce projet se fait en étroite collaboration avec le conseiller en développement durable du CIUSSSE.

Aussi, dans cette section, les parties prenantes qui ont un impact de faible à important dans la réalisation du projet seront présentées. Les préoccupations, le niveau d'intérêt, le niveau d'influence de chaque partie prenante seront décrits. De plus, une description des parties prenantes et leurs liens avec le projet seront fournis. Pour finir, l'implication de chaque partie prenante sera décrite pour, ainsi, repérer leurs importances pour la réussite du projet. À la fin de la section, un tableau résumé permettra de constater les parties prenantes possédant un rôle essentiel dans le projet.

2.1 Contexte spécifique

Ce projet a été initié par le conseiller en développement durable du CIUSSSE, Marco Lemay. Lors d'un appel téléphonique, il a évoqué plusieurs sujets, en lien avec le CIUSSSE et l'environnement nécessitant un travail de recherche plus ardu ainsi qu'un regard extérieur pour trouver des solutions. Les sujets étaient axés sur la gestion des matières résiduelles puisque l'étudiante désirait produire un essai sur ce sujet. La problématique de la collecte des matières organiques nécessitant une solution rapidement a semblé être l'intervention parfaite. Depuis l'annonce gouvernementale, l'importance de la collecte des MO est une priorité. Celle-ci indique l'obligation à toutes les municipalités et tous les ICI de collecter les MO pour les valoriser. De plus, les matières organiques sont moins connues, il y a beaucoup d'éducation à faire sur celles-ci et des mythes à défaire. Dans ce projet, il faut revoir une collecte déjà en place à la cafétéria et l'améliorer. De plus, il faut instaurer une première collecte sur les étages.

Pour avoir le portrait actuel de la GMR à l'hôpital Fleurimont, des entrevues et des visites des secteurs ont été menées auprès du personnel des départements de la cafétéria, de l'hygiène et salubrité et de cinq unités de soins. Au départ, douze personnes travaillant à l'hôpital Fleurimont dans divers départements ont été contactées par courriel à deux reprises. Le tableau à l'annexe 1 présente les différentes personnes contactées, leur titre d'emploi, leur réponse au projet et, s'il y a lieu, le type d'entrevue effectué. De plus, quatre autres

personnes ont été contactées pour en apprendre plus sur des projets qu'ils ont réalisés dans d'autres centres de santé ou bien pour avoir plus d'informations sur le CIUSSSE.

En plus des entrevues, beaucoup de recherches sur les bonnes pratiques de gestion des matières organiques dans des ICI au Québec et au Canada ont été effectuées. Les principales sources d'information ont été trouvées sur le site de RECYC-QUÉBEC, de Synergie Santé environnement, du Gouvernement du Québec, de plusieurs MRC, de la Ville de Sherbrooke, des articles scientifiques et des articles de quotidien.

2.2 Méthodologie

Pour réaliser ce projet intervention, plusieurs étapes et sous-étapes ont été prises en considération. La figure 2.1 présente la méthodologie divisée en quatre étapes et leurs sous-étapes pour l'accomplissement de ce projet. Pour débiter, des recherches secondaires et primaires ont été nécessaires pour bien comprendre la situation actuelle en matière de collecte des MO dans les ICI et aussi, la situation actuelle de l'hôpital Fleurimont. Après avoir effectué ces recherches, une analyse de forces, faiblesses, opportunités et menaces a été effectuée ce qui a permis d'identifier les recommandations spécifiques pour l'installation d'une collecte de MO à l'hôpital Fleurimont.

La première étape de l'intervention a été d'effectuer des recherches secondaires sur les différentes pratiques déjà mises en place dans des ICI au Québec et au Canada. Celles-ci ont permis d'identifier les modèles de réussite et les stratégies pouvant être transposées à la réalité de l'hôpital Fleurimont. Les recherches portaient sur diverses entreprises et organisations générant des quantités différentes de matières organiques. Les pratiques inspirantes pour le projet sont présentées à l'annexe 2.

La deuxième étape consistait à effectuer une recherche primaire pour compléter les informations manquantes de la recherche secondaire et pour adapter les stratégies gagnantes à la réalité du territoire donné. L'observation des lieux a permis de bien comprendre le fonctionnement actuel et l'espace disponible pour tout ajout ou changement dans la disposition des îlots et des bacs de tri. Cette visite a permis de connaître l'espace physique disponible pour les différentes recommandations d'aménagement dans un contexte réaliste. L'entrevue avec le conseiller en développement durable est venue combler le manque d'information sur le territoire donné, tel que la démographie des emplois de l'hôpital Fleurimont, ainsi que les caractérisations des matières résiduelles faites dans le passé. Pour avoir un portrait complet de la situation des matières organiques de l'hôpital Fleurimont, des entrevues ont été menées auprès de différents cadres d'emploi pour connaître leurs besoins, les enjeux et les défis de la gestion des matières résiduelles dans leur environnement de travail. Lors de la recherche secondaire, des entrevues ont été effectuées auprès des

personnes-ressources des différents projets pour préciser certaines informations manquantes. Les guides d'entrevues sont placés aux annexes 3 à 8.

Avec toutes ces informations, une analyse FFOM a été effectuée en troisième étape. Celle-ci a permis de consigner toute l'information et de visualiser plus clairement les besoins en accord et ceux en contradiction. L'analyse a permis aussi de repérer les situations plus problématiques avec les faiblesses et les menaces identifiées et les stratégies à prioriser selon les forces et les opportunités ciblées à l'hôpital Fleurimont. Chaque sous-département a un tableau présentant une analyse FFOM. Par la suite, un tableau synthèse présente les éléments sur lesquels l'hôpital Fleurimont devrait miser. Cette synthèse a engendré des recommandations présentées à la quatrième étape.

À la dernière étape, les recommandations ont été listées. Elles sont présentées par section, soit une section de recommandations générales, une section spécifique à chaque sous-département, une section sur les transports et finalement, une section sur les autres recommandations analysées. Chaque recommandation a été identifiée, expliquée, classée selon un ordre de priorité en commençant par le plus urgent. Par la suite, elles ont été appliquées sous la forme d'action dans un plan de gestion des matières organiques à l'annexe 10. Ce plan s'inspire des plans de gestion de matières résiduelles que les MRC doivent produire aux sept ans (RECYC-QUÉBEC, 2022).

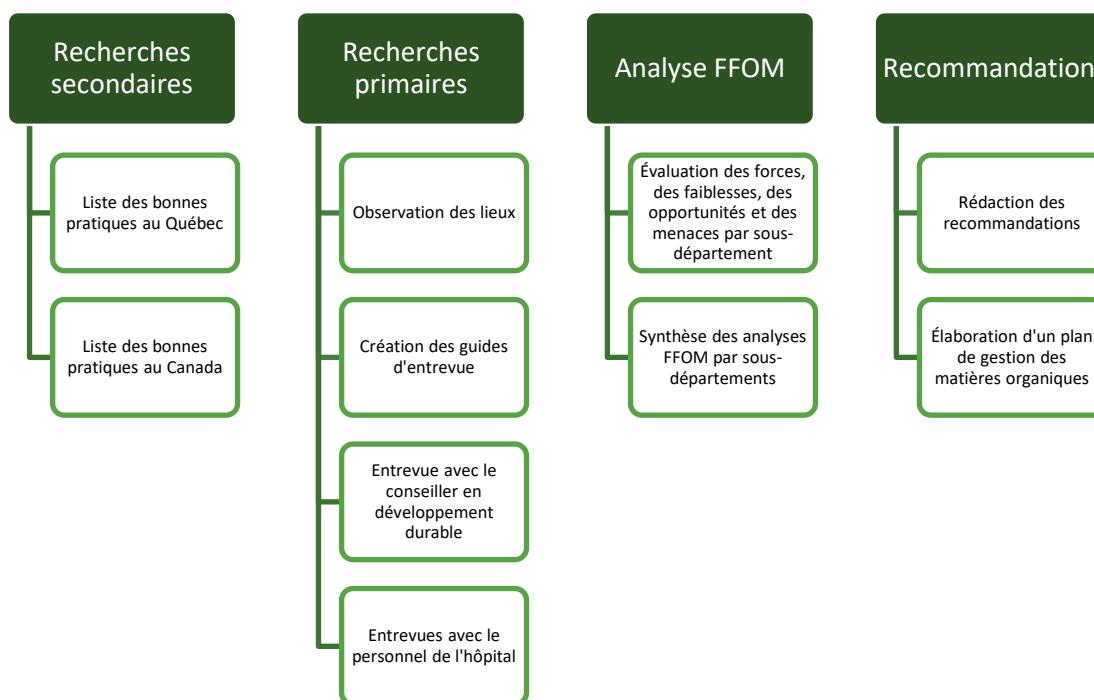


Figure 2.1 Logigramme des étapes et des sous étapes de l'intervention

2.3 Parties prenantes

Pour la réussite de ce projet intervention, plusieurs parties prenantes exercent une influence à des niveaux différents sur la mise en place d'un PGMO réussi. Plusieurs de ces parties prenantes sont des sources d'information indispensables autant par leur site Internet que par des personnes-ressources ou même des règlements qu'ils régissent. Certaines parties prenantes ont un pouvoir d'intérêt plus important puisqu'ils travaillent sur le lieu donné et que le PGMO exercera une influence directe et quotidienne sur leur travail. Ceux-ci ont été consultés pour bien comprendre leur réalité de travail ainsi que leurs besoins dans ce nouveau fonctionnement de tri des matières résiduelles. Ils sont présentés en ordre alphabétique pour qu'ils soient plus facilement repérables dans le tableau 2.1 à la fin de cette section.

Le Gouvernement du Québec est une partie prenante indirecte puisque son intérêt dans le projet est très faible, toutefois son influence est forte. Cette partie prenante instaure les lois, les règlements et les politiques touchant les matières résiduelles. Elle est responsable de s'assurer que ces lois sont respectées et dans le cas contraire, de donner des amendes ou des sanctions aux individus ayant manqué à la loi. (Gouvernement du Québec, 2022) Pour le projet, le Gouvernement du Québec est une source d'information primordiale pour les lois, les règlements et les politiques de gestion des matières résiduelles. Tout au long du projet, une vérification sera apportée pour assurer un suivi des lois, des règlements et des politiques établis par le Gouvernement du Québec.

Le conseiller en développement durable du CIUSSSE-CHUS, Marco Lemay, est l'investigateur du projet intervention. Il a évoqué le besoin d'implanter une collecte des matières organiques sur l'ensemble du territoire du CIUSSSE d'ici 2025. Il agit donc comme collaborateur dans cette intervention. Il est une source d'information indispensable pour des documents administratifs, la visite des lieux, pour bien comprendre le fonctionnement de la collecte à l'hôpital Fleurimont et aider à la mise en œuvre de l'intervention. Pour lui, il est important que le plan d'action soit simple, efficace, qu'il soit conforme à la politique de GMR établie par le Gouvernement du Québec et qu'il respecte les objectifs du PGMR de la Ville de Sherbrooke. Ce projet permet d'avoir un œil extérieur à l'organisation. Aussi, le conseiller désire avoir un outil pour faciliter l'implantation de la collecte des matières organiques dans les autres établissements ; une base qui peut se transposer dans différents formats. Il a un fort intérêt pour le projet et une très grande influence sur la réalisation de l'intervention. Aussi, le conseiller en DD est un facilitateur pour contacter des parties prenantes et permettre une communication plus rapide entre ceux-ci et l'étudiante responsable du projet.

Les employés de la FMSS utilisent les services de nourriture offerts par l'hôpital Fleurimont (cafétéria et bistro). Aussi, plusieurs employés de la FMSS circulent entre la faculté et l'hôpital pour le travail. Puisque leur principal lieu de travail est à la faculté et que la gestion des matières résiduelles n'est pas identique, la signalisation de tri des matières et l'emplacement des bacs de tri ont un effet important sur la bonne gestion des matières résiduelles (Recherches et sondage SOM, 2015). Les employés de la FMSS ont une influence et un intérêt moyen pour le projet, puisqu'ils seront touchés par l'ajout d'une collecte des MO dans leur second lieu de travail, l'hôpital.

Les employés de l'hygiène et salubrité seront le personnel le plus touché par le PGM. Ils sont responsables de collecter les sacs de matières résiduelles et de les disposer à l'endroit indiqué. Leur influence sera en corrélation directe avec l'élaboration du processus de collecte des matières organiques, puisque leurs besoins seront déterminants dans l'acceptation de ce dernier. Leurs intérêts se portent sur le processus de collecte pour qu'il soit le plus efficace et simple possible. Les entrevues avec les employés de l'hygiène et salubrité permettront de bien comprendre leur réalité au travail et d'assurer un plan d'action répondant à leurs tâches quotidiennes.

Les entreprises privées de collecte des MO sont responsables de la collecte dans les organisations privées détenant des besoins plus particuliers par leurs grandes quantités de matières générées. Elles ont des forts intérêt et influence sur le projet. La réussite du projet dépend de leur participation et de l'entente qui sera signée avec l'entreprise de collecte et l'hôpital Fleurimont. Les entreprises de collecte connaissent les limites d'un tel projet pour les transports et les fréquences de collecte. Elles sont donc une source d'information sur la faisabilité du projet.

Les étudiants de la FMSS, comme les employés de la FMSS, utilisent les services de nourriture de l'hôpital Fleurimont. Aussi, ils leur arrivent de travailler du côté de l'hôpital. Leur niveau de préoccupation est plus faible que pour les employés puisqu'ils sont aux études pour quelques années seulement. Ils exercent un niveau d'influence moyen puisqu'ils trient les matières résiduelles.

Les gestionnaires de la cafétéria sont responsables du fonctionnement de la cafétéria et des changements à apporter pour la gestion de la nourriture dans cet espace. Leurs opinions sont importantes pour la réussite de l'implantation de la collecte de matières organiques. Ils exercent une influence et un intérêt forts pour le projet. L'implantation doit se faire de façon à ne pas chambouler les heures de grandes activités. Aussi, ils sont en mesure d'identifier les changements possibles et ceux pouvant causer un ralentissement des activités.

Les gestionnaires de l'hôpital sont responsables de la mise en place du plan d'action et ils sont une source de financement indispensable. Leurs intérêts, leurs préoccupations et leur influence sont forts puisqu'ils veulent un système efficace au plus faible coût. Leur point de vue est important et aura un effet direct sur les limites du projet, principalement les limites financières et humaines. Ils sont une source d'information et, à long terme, un partenaire pour la mise en place du PGMO.

Le personnel hospitalier (médecins, infirmières, inhalothérapeutes, préposés aux bénéficiaires, administration, aide de service, etc.) est la partie prenante qui vivra avec les changements tous les jours. Les tâches secondaires quotidiennes risquent d'être modifiées. C'est pour cette raison que leur participation au projet est essentielle pour assurer un système simple et efficace avec le moins d'obstruction dans leur tâche principale. Le personnel hospitalier a aussi la charge de nourrir les patients en apportant les plateaux-repas. Leurs préoccupations et leur influence sont fortes. C'est pourquoi, il est important de passer des entrevues auprès de cette partie prenante, la collecte des matières organiques aura un impact majeur sur leurs tâches secondaires. Il est aussi important de prendre en considération des employés de chaque unité (urgence, soins intensifs (SI), maternité, etc.) puisque le département est configuré de différentes manières et leur réalité de travail est différente selon leur unité.

Les patients à long terme de l'hôpital utilisent le service alimentaire. Ils exercent une influence et un intérêt faible dans le projet. Toutefois, leur point de vue sur les affichages et leur compréhension de celles-ci peut aider à affiner l'information plus clairement pour tous.

RECYC-QUÉBEC est un organisme gouvernemental se spécialisant en GMR. Il est responsable d'assurer le respect de la politique de gestion des matières résiduelles. De plus, le site de l'organisme est une mine d'informations sur les différentes matières résiduelles, autant pour aider les citoyens, les municipalités que les entreprises à bien les gérer. RECYC-QUÉBEC a pour mandat d'instituer, d'accroître et d'encourager la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage des matières résiduelles pour conserver les ressources. (RECYC-QUÉBEC, 2022) Dans le cadre de ce projet, l'organisme pourra utiliser le résultat final comme exemple pour inspirer d'autres organisations de la même envergure.

Synergie Santé environnement est un regroupement de professionnels de la santé ayant pour intérêt les impacts environnementaux et sanitaires de leurs pratiques au travail. Leur site Internet est rempli d'informations sur la gestion des matières résiduelles dans le milieu de la santé. Ce regroupement apporte des informations et des projets spécifiques en GMR dans le domaine de la santé. Aussi, SSE accompagne les établissements de santé et de services sociaux dans l'implantation de pratiques environnementales et

durables dans le milieu de la santé. Pour la réussite de ce projet, SSE peut être un collaborateur d'intérêt et d'influence vu les connaissances du milieu de la santé et de l'environnement qu'il détient. (SSE, 2021)

La Ville de Sherbrooke est responsable de la collecte des matières résiduelles sur son territoire. Elle est aussi investigatrice de projets pilotes pour aider les ICI et les écoles dans leur collecte de MO. Elle est aussi touchée par la PQGMR. Elle a un intérêt et une influence moyens sur le projet d'intervention. L'intervention à l'hôpital Fleurimont pourrait inspirer la Ville de Sherbrooke à aider d'autres ICI de cette envergure. Aussi, la Ville de Sherbrooke est responsable du respect des règlements municipaux qui comprend la collecte des matières résiduelles. Le site de la Ville de Sherbrooke regorge d'informations utiles au développement d'un projet de collecte des matières organiques dans un ICI. Par exemple, le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) a permis de connaître l'historique des MO de Sherbrooke, aussi le PGMO s'inspira de la structure du PGMR de Sherbrooke. De plus, sur le site Internet, les différents projets pilotes de MO sont détaillés avec les documents de références utiliser pour leur réalisation. (Ville de Sherbrooke, s. d. b.)

Le tableau 2.1 présente les différentes parties prenantes exerçant une influence directe et indirecte sur le projet. Leur intérêt est classifié selon l'échelle faible, moyen ou fort. Aussi, leur implication pour le projet est décrite. De plus, en annexe 1, un tableau des parties prenantes par titres d'emploi est présenté. Il s'agit de personnes identifiées par des collègues de travail pour être rencontrées dans le cadre du projet.

Tableau 2.1 Description des parties prenantes

Nom de la partie prenante	Court descriptif de la partie prenante	Intérêts/préoccupations de la partie prenante dans le projet	Niveau d'intérêts/de préoccupations de la partie prenante dans le projet	Niveau d'influence de la partie prenante sur le projet	Implication de la partie prenante dans le projet
Gouvernement du Québec	Responsable de l'instauration des lois, des règlements et des politiques.	Le respect des lois, des règlements et des politiques.	Faible	Fort	Source d'information pour les lois, les règlements et les politiques.
Le conseiller en développement durable au CIUSSS-CHUS	Responsable du soutien, de la mise en œuvre et aide à la réalisation du projet.	Assurer une procédure simple, efficace et répondant à la demande de la politique de GMR.	Fort	Fort	Source d'information, de contacts et de visite des lieux.
Les employés de la Faculté de médecine et des sciences de la santé	Utilisateurs des services de nourriture.	Indication simple et service offert dans tous les bâtiments.	Moyen	Moyen	Source d'information sur les besoins et la simplification des services.
Les employés de l'hygiène et salubrité	Responsable de collecter les bacs de matières résiduelles.	Procédure simple et rapide.	Fort	Fort	Source des besoins et de la réalité de leur travail.
Les entreprises privées de collecte des MO	Responsable de la collecte de MO pour des particuliers.	Aider à la collecte de MO. La quantité de MO produite et la fréquence de collecte.	Fort	Fort	Source d'information sur les possibilités de collecte et les limites de la collecte de MO.
Les étudiants de la Faculté de médecine et des sciences de la santé	Utilisateurs des services de nourriture.	Indication simple et service offert dans tous les bâtiments.	Faible	Moyen	Source d'information sur les besoins.
Les gestionnaires de la cafétéria	Responsable du fonctionnement de la cafétéria et prise de décision sur des changements.	Assurer une fluidité dans l'implantation de la GMO. Un plan efficace à faible coût.	Fort	Fort	Source d'information sur les besoins et les lieux.
Les gestionnaires de l'hôpital	Responsable de la mise en place de plan d'action et source de financement de projet.	Procédure simple, rapide. Un plan efficace à faible coût.	Fort	Fort	Source d'information pour la mise en œuvre du plan de GMO et source de financement et donc délimiteur de ressources.

Tableau 2.1 Description des parties prenantes (suite)

Nom de la partie prenante	Court descriptif de la partie prenante	Intérêts/préoccupations de la partie prenante dans le projet	Niveau d'intérêts/de préoccupations de la partie prenante dans le projet	Niveau d'influence de la partie prenante sur le projet	Implication de la partie prenante dans le projet
Le personnel hospitalier (médecin, infirmière, préposé aux bénéficiaires, etc.)	Responsables de nourrir les patients (en apportant les plateaux-repas) en tant que tâche connexe.	Procédure simple et rapide.	Fort	Fort	Source des besoins et de la réalité de leur travail.
Les patients à long terme de l'hôpital	Utilisateur des services de nourriture.	Indication simple.	Faible	Faible	Source d'information pour la simplification de la signalisation.
RECYC-QUÉBEC	Responsable de la politique de la GMR et une référence pour tout ce qui concerne la GMR.	Le respect de la politique de GMR.	Faible	Fort	Aide et mentorat auprès de la population pour toutes questions de GMR.
Synergie Santé environnement	Organisme aidant dans la GMR dans les hôpitaux.	Soutenir et aider la réalisation et la mise en place du projet.	Moyen	Moyen	Source d'information externe et de soutien.
Ville de Sherbrooke	Responsable de la gestion de la collecte des matières résiduelles à Sherbrooke.	Respecter les lois, les règlements et les politiques. Et soutenir les ICI dans leur initiative de GMR.	Moyen	Moyen	Source d'information pour les collecteurs disponibles et des procédures de mises en place de plan de GMO.

3 ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Dans cette section, une présentation de la méthode d'analyse utilisée, soit l'analyse FFOM, permettra de bien comprendre le principe de cette analyse et d'identifier ses objectifs. Par la suite, la présentation des résultats se fera à l'aide de la matrice de l'analyse FFOM par sous-département (figure 3.1). Les matrices d'analyse FFOM seront décrites pour expliquer en détail l'interprétation des résultats effectuée. Finalement, un tableau récapitulatif présentera les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces sur lesquelles les recommandations et le plan d'action seront axés.

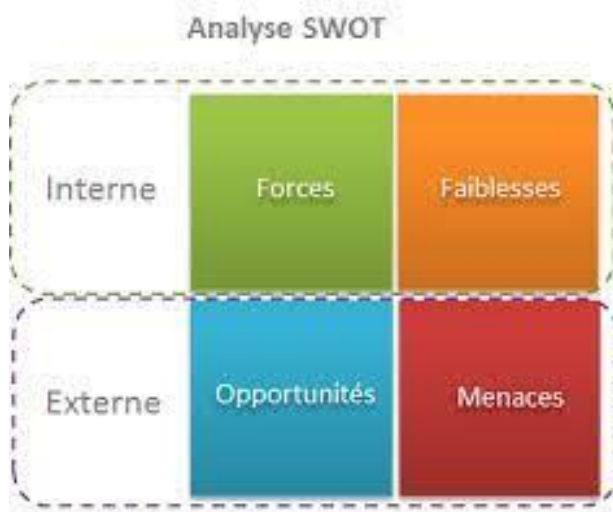


Figure 3.1 Matrice d'analyse FFOM (Herbigneaux Conseils, 2020)

3.1 Méthode d'analyse utilisée

Des entrevues ont été effectuées auprès du personnel de l'hôpital de Fleurimont de différents secteurs d'activités, et aussi auprès d'intervenants dans d'autres CIUSSS et Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) dont la gestion des matières organiques a été mise en place dans les dernières années. Lors des entrevues auprès du personnel de l'hôpital de Fleurimont, une visite des lieux a aussi été réalisée pour bien comprendre les contraintes d'espaces dans l'ajout de bacs de tri des matières organiques.

Pour favoriser l'implication de chaque sous-département, une analyse FFOM a été effectuée pour ce projet. Cette analyse est efficace pour repérer rapidement les opportunités offertes dans l'environnement de l'organisation. De plus, en analysant autant les points forts que les points faibles de l'organisation, cela permet de dresser un portrait clair et réaliste de l'entreprise. Aussi, les recommandations pourront s'appuyer sur les forces de l'organisation tout en améliorant ses faiblesses. Cette analyse permet de prendre en compte les menaces possibles contraignant la réussite du projet. Dans cette intervention, l'analyse FFOM est réalisée

en fonction des possibilités et des freins pour la mise en place d'une collecte de MO dans chaque sous-département. (Banque de développement du Canada, s. d.)

3.2 Présentation des résultats

La présentation des résultats sera divisée par sous-département. Chacun de ceux-ci a été étudié avec l'aide d'un employé du département et d'une visite des lieux lorsque possible. Les secteurs de la cafétéria et des cuisines, de l'urgence, des soins intensifs chirurgicaux, des soins intensifs médicaux, de la maternité, de la pédiatrie et de l'hygiène et salubrité ont été examinés pour repérer leurs forces et leurs faiblesses. Celles-ci ont permis de soulever des opportunités et des menaces à l'installation d'une collecte de matières organiques à l'ensemble de l'hôpital Fleurimont et à l'amélioration des secteurs déjà collectés.

3.2.1 Résultats de la cafétéria

Lors de la visite de la cafétéria, des cuisines, de la laverie et de l'entrevue avec Dominique Côté, directrice des services techniques du secteur alimentaire, plusieurs forces et faiblesses ont été observées. Parmi celles-ci, la plus grande force du département de la cafétéria est la grande volonté d'amélioration du processus déjà mis en place et la participation de la part de la direction et des employés. Aussi, plusieurs bacs de MO sont installés aux postes de production alimentaire, soit les endroits produisant le plus de déchets organiques, mais aussi les zones moins achalandées possédant plus de temps pour trier les matières résiduelles. Actuellement, le processus de collectes des MO est très efficace. En effet, les bacs des MO sont changés trois fois par jour, soit après chaque repas. La plus grande faiblesse au poste de laverie est l'absence de bacs de MO. En effet, en arrivant à la laverie, les plateaux-repas des patients aux étages sont vidés directement dans les bacs à déchets. Mme Côté a mentionné qu'il y avait un manque d'espace pour installer des îlots de tri. Aussi, avec la grande quantité de plateaux-repas, le nettoyage de ceux-ci doit être rapide. Présentement, le tri des matières résiduelles des plateaux engendrerait une augmentation de temps impossible à gérer. Aussi, la plonge du côté de la production ne contient pas de bacs de MO. Mme Côté a mentionné qu'il serait possible d'ajouter des bacs de MO dans ce secteur. (D. Côté, entrevue, 28 mars 2022)

Après l'observation des lieux, des menaces et des opportunités ont été constatées. Le travail fait à la laverie doit être rapide et dans un espace permettant une fluidité maximisée. Le manque de temps et les espaces restreints sont deux menaces importantes du secteur de la cafétéria. Aussi, les sacs de matières organiques doivent être doublés puisqu'ils ont tendance à se déchirer sous le poids des MO (figure 3.2).



Figure 3.2 Type de sac de matières organiques utilisé à la cafétéria et dans les cuisines (photo prise par Audrey-Maude Sauvé)

Néanmoins, plusieurs opportunités sont aussi présentes dans les cuisines. L'étudiante responsable du projet estime que près de 70 % des matières résiduelles restantes dans les plateaux-repas sont des MO, il serait plus avantageux de remplacer les bacs de déchets à la laverie par des bacs de MO. Pour faciliter le travail des employés à la laverie, les matières résiduelles des plateaux pourraient également être triées en amont. Les matières recyclables (MR) et les déchets pourraient être triés dans des bacs sur les étages ou chaque type de matière pourrait être divisé dans de la vaisselle différente (MO dans la grande assiette, MR dans la petite assiette et les déchets dans la tasse). Aussi, comme l'a indiqué Mme Côté, des bacs de MO pourraient être facilement ajoutés à la plonge de la production alimentaire. (D. Côté, entrevue, 28 mars 2022) Le tableau 3.1 présente la matrice d'analyse FFOM pour le département de la cafétéria et de la cuisine.

Tableau 3.1 Analyse FFOM de la Cafétéria (D. Côté, entrevue, 28 mars 2022)

DÉPARTEMENT : Cafétéria et Cuisine	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de MO 3 fois/jour ; - Bacs de MO présent aux postes de production alimentaire. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement des bacs à déchets ultimes à la laverie des plateaux-repas ; - Seulement des bacs à déchets ultimes à la plonge côté production ; - Doublage des sacs de matières organiques puisqu'ils se déchirent.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacer les bacs de déchets à la laverie par des bacs de MO ; - Gérer les matières résiduelles en amont ; - Ajout de bacs de MO et de recyclage à la plonge du côté de la production. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espaces restreints à la laverie des plateaux-repas ; - Manque de temps.

3.2.2 Résultats de l'urgence

Lors de l'entrevue avec Josée-Anne Fredette, chef de service de l'urgence de Fleurimont, elle a démontré une très grande volonté de participation dans le projet de collecte des MO. À la fin de la rencontre, elle a demandé la date de l'implantation prévue et elle a mentionné que l'unité était prête et que l'implantation pouvait se faire rapidement. L'unité d'urgence se démarque des autres unités avec des employés du service d'hygiène et salubrité en présence permanente dans l'unité. Ceux-ci collectent les matières résiduelles trois fois par jour, soit à chaque quart de travail. Ce processus assurait la diminution des risques de présences nuisibles telles que les odeurs et les mouches à fruit. Cependant, la salle de pause ne comporte pas d'espace pour ajouter un bac de MO. Pour ce faire, il faudrait changer le bac de déchets déjà présent (figure 3.3). (J-A. Fredette, entrevue, 29 avril 2022)



Figure 3.3 Bac de déchets dans la salle de pause de l'unité d'urgence (photo prise par Audrey-Maude Sauv )

La visite de la salle de pause de l'urgence a permis d'observer l'espace restreint pour l'ajout d'un bac de MO. Pour faire l'ajout de ce dernier, le bac de déchets devra  tre plus petit pour mettre les bacs un   c t  de l'autre. Donc, l'espace du bac de déchets actuel serait utilis  par deux bacs, un de déchets et un de MO. De plus, en discutant d'une formation sur la gestion des mati res r siduelles avec Mme Fredette, elle a mentionn  que les employ s savaient d j  bien trier puisqu'ils le font   la maison. Alors, un aide-m moire pourrait  tre plac    la disposition des employ s dans la salle de pause pour r pondre aux questionnements de ces derniers et pousser encore plus loin la r flexion sur le tri des mati res r siduelles. (J-A. Fredette, entrevue, 29 avril 2022) Le tableau 3.2 montre la matrice d'analyse FFOM pour le d partement de l'urgence.

Tableau 3.2 Analyse FFOM de l'urgence (J-A. Fredette, entrevue, 29 avril 2022)

DÉPARTEMENT : Urgence	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 3 fois/jour ; - Employés du service d'hygiène et salubrité en permanence dans le département. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'espace dans la salle de pause ; - Seulement un bac de déchets dans la salle de pause.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer un bac de MO dans la salle de pause ; - Distribution d'un aide-mémoire dans la salle de pause pour sensibiliser au tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace restreint dans la salle de pause ; - Formation non possible.

3.2.3 Résultats Soins intensifs chirurgicaux — 3^e étage

À l'unité des soins intensifs chirurgicaux du 3^e étage, l'équipe a déjà mis en place un bac K-cycle qui est un programme de recyclage et de compostage des *cups* à café Keurig dans la salle à café. Cette initiative démontre une volonté de participation à une meilleure gestion des matières résiduelles. Aussi, les bacs à déchets sont vidés une fois par jour. Cependant, l'espace est très restreint dans la salle à café pour ajouter un bac de MO (figure 3.4), mais ce bac est nécessaire puisque les plateaux-repas des patients mangeant plus tard sont vidés dans les bacs de la salle à café. De plus, il y a seulement un bac à déchets dans la salle de pause. (F. Béland, entrevue, 2 mai 2022)

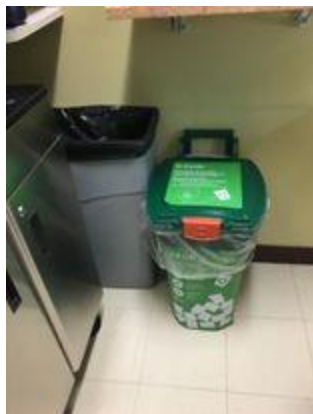


Figure 3.4 Bac à déchets et bac K-Cycle dans la salle à café des SI chirurgicaux au 3^e étage (photo prise par Audrey-Maude Sauvé)

Lors de la visite de l'unité des soins intensifs chirurgicaux au 3^e étage, la possibilité d'ajouter un bac de MO est très réaliste avec un affichage pour aider au bon tri des matières (figure 3.5).



Figure 3.5 Bac à déchets dans la salle de pause de l'unité des SI chirurgicaux au 3^e étage (photo prise par Audrey-Maude Sauvé)

De plus, l'ajout d'un aide-mémoire dans la salle de pause pour bien informer sur les différents bacs et les matières résiduelles serait un complément idéal. La plus importante menace est l'espace restreint de la salle à café dont l'ajout d'un bac de MO est primordial puisque l'endroit sert à vider des plateaux-repas sur une base régulière. (F. Béland, entrevue, 2 mai 2022) La matrice d'analyse FFOM de l'unité des SI chirurgicaux au 3^e étage est décrite dans le tableau 3.3.

Tableau 3.3 Analyse FFOM de l'unité des SI chirurgicaux — 3^e étage (F. Béland, entrevue, 2 mai 2022)

DÉPARTEMENT : Soins intensifs chirurgicaux — 3^e étage	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 1 fois/jour ; - Présence d'un bac de K-cycle (programme de recyclage et de compostage des <i>cups</i> à café Keurig). 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très peu d'espace dans la salle à café (endroit de tri de plateaux-repas occasionnel) ; - Seulement un bac de déchets dans la salle de pause.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer un bac de MO dans la salle de pause ; - Distribution d'un aide-mémoire dans la salle de pause pour sensibiliser au tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace très restreint pour l'ajout ou la modification de bacs de matières résiduelles dans la salle à café ; - Tri de certains plateaux-repas (ceux manger plus tard) dans la salle à café.

3.2.4 Résultats Soins intensifs médicaux — 9^e étage

Lors de l'entrevue avec Myria Audet, conseillère en soins infirmiers secteur soins critiques, elle a démontré une grande ouverture à l'ajout de bacs de matières organiques et à la possibilité de trier les plateaux-repas directement dans l'unité avant le retour des cabarets à la cafétéria. Cette grande volonté de participer aux changements environnementaux est une grande force de cette unité. De plus, la salle de pause a un bel espace pour ajouter un bac de matières organiques sans devenir encombrant et sans modifier la grosseur du bac de déchets déjà en place (figure 3.6). Aussi, présentement, les bacs de déchets sont changés une fois par jour, ce qui est l'idéal avec un bac de matières organiques. La collecte des bacs pourrait donc être effectuée en même temps. La principale faiblesse de cette unité est la présence de patient en isolement, ce qui engendre certaines consignes à respecter pour assurer un minimum de contact avec les patients et tout ce qu'ils touchent. Aussi, dans la salle de pause, il n'y a qu'un bac de déchets. (M. Audet, entrevue, 3 mai 2022)



Figure 3.6 Bac de déchets dans la salle de pause de l'unité des SI médicaux au 9^e étage (photo prise par Audrey-Maude Sauvé)

La visite de l'unité des soins intensifs médicaux au 9^e étage a permis d'identifier les opportunités et les menaces à la collecte de matières organiques dans l'unité. L'espace de la salle de pause permet d'installer un bac de MO facilement sans intervention majeure dans l'aménagement de la salle. Mme Audet a démontré un fort intérêt pour un bac de MO ayant un couvercle pour diminuer les odeurs et les mouches à fruit. Près de ce bac, l'installation d'un affichage pour le tri est importante. De plus, un aide-mémoire pourrait être distribué dans la salle de pause pour informer sur les bacs et les différentes matières acceptées dans ceux-ci. Aussi, le personnel de l'unité de soins intensifs médicaux du 9^e étage a démontré une grande ouverture sur la possibilité de trier les plateaux-repas directement sur l'étage par les préposés aux bénéficiaires (PAB). Cependant, la présence de patients en isolement amène des complications au tri des plateaux-repas dans l'unité. En effet, il y a un risque de contamination et de transmission de bactéries avec le contact des plateaux-repas des patients en isolement. Donc, deux méthodes de fonctionnement devraient être mises en place, soit le tri des plateaux-repas des patients réguliers et le rangement des plateaux-repas des patients en

isolement. Ces deux méthodes pourraient porter à confusion auprès des PAB ou ils pourraient choisir la méthode la plus facile. (M. Audet, entrevue, 3 mai 2022) La matrice d'analyse FFOM de l'unité des SI médicaux au 9^e étage est représentée dans le tableau 3.4 suivant.

Tableau 3.4 Analyse FFOM des SI médicaux — 9^e étage (M. Audet, entrevue, 3 mai 2022)

DÉPARTEMENT : Soins intensifs médicaux — 9^e étage	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 1 fois/jour ; - Grand espace dans la salle de pause. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement un bac de déchets dans la salle de pause ; - Patients en isolement.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer un bac de MO dans la salle de pause ; - Distribution d'un aide-mémoire dans la salle de pause pour sensibiliser au tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri ; - Possibilité de trier les plateaux-repas dans l'unité par PAB ; - Bac de matière organique avec couvercle pour réduire les odeurs et les mouches à fruit. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le tri des plateaux-repas des patients en isolement est fait par les PAB, il y a un risque de propagation ; - Deux méthodes de fonctionnement pourraient causer de la confusion et à long terme un manque de volonté.

3.2.5 Résultats maternité

Au département de maternité, une équipe d'hygiène et de salubrité est présente en tout temps sur les quarts de jour et de soir. Ils veillent à changer les sacs poubelles une à deux fois par jour. Dans la salle de pause, deux bacs s'y trouvent soit un bac de déchets et un bac de K-cycle avec le programme de recyclage et de compostage des *cups* à café Keurig. Les employés font preuve d'une grande ouverture à la collecte et au tri des matières organiques. Contrairement aux départements visités auparavant, le département de maternité comprend beaucoup de patients, soit 40 lits. Aussi, comme dans les autres unités, la salle de pause comprend seulement un bac de déchets. (D. Daniel, entrevue, 5 mai 2022)

La discussion avec David Daniel, chef de service du département de maternité de l'hôpital Fleurimont, a été un bel échange sur de nombreuses possibilités de solutions pour collecter les MO. L'installation de plusieurs bacs de MO dans le département serait bénéfique soit un dans la salle de pause en plus d'un bac de recyclage, un bac dans le corridor à l'extérieur du local 5643 et un autre dans la cuisinette au local 5638. Ainsi, le département serait mieux couvert pour la collecte de matières organiques. Ces bacs devront être bien identifiés pour aider les patients et les employés à trier les matières résiduelles et être munis d'un couvercle

pour diminuer les odeurs et la présence de mouches à fruit. Aussi, un aide-mémoire pourrait être mis à la disposition des personnes pour en apprendre plus la GMR. De plus, M. Daniel a mentionné la possibilité de faire une courte formation pour les nouveaux employés lors de la journée d'accueil soit dans le Programme d'accueil organisationnel (PAO). Il permet d'informer, de renseigner et d'outiller les nouveaux employés sur différentes thématiques applicables à tous les titres d'emploi au CIUSSS et de compléter le dossier administratif de l'employé. (V. Labelle, entrevue, 9 juin 2022)

Toutefois, il n'est pas possible de trier les plateaux-repas dans le département puisque cela prendrait beaucoup de temps. Aussi, le département déménagera dans 2 ans dans le nouveau bâtiment en construction annexé à l'hôpital. Il faudra donc prendre en compte le changement d'aménagement du département dans les nouveaux locaux. (D. Daniel, entrevue, 5 mai 2022) Dans le tableau 3.5 suivant, l'analyse FFOM du département de maternité est résumée.

Tableau 3.5 Analyse FFOM du département de maternité (D. Daniel, entrevue, 5 mai 2022)

DÉPARTEMENT : Maternité	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 1-2 fois/jour ; - Équipe d'hygiène et de salubrité présente dans l'unité de jour et de soir ; - Présence d'un bac de K-cycle 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement un bac de déchets dans la salle de pause ; - Grand département avec 40 patients.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un bac de MO dans la salle de pause et d'un bac de recyclage (local 5632) ; - Distribution d'un aide-mémoire dans la salle de pause pour sensibiliser au tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri ; - Bac de matière organique avec couvercle pour réduire les odeurs et les mouches à fruit ; - Ajout d'un volet DD et GMR dans le PAO ; - Installation de bac de MO dans le corridor devant le local 5643 et dans la cuisinette local 5638. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déménagement du département prévu dans 2 ans ; - Le tri des plateaux-repas dans l'unité impliquerait beaucoup de temps.

3.2.6 Résultats soins intensifs pédiatrie

En discutant avec Annie Lamontagne, infirmière aux soins intensifs pédiatriques, et cinq autres de ses collègues, la grande volonté d'en faire plus pour l'environnement en passant par le tri des matières organiques se ressentait. Elles ont mentionné que les parents de leurs patients demandaient régulièrement

l'emplacement des bacs de matières organiques. Les infirmières de pédiatrie ont repéré trois emplacements pouvant accueillir des bacs de MO. Aussi, les bacs de déchets ultimes sont présentement changés deux fois par jour. Toutefois, dans l'unité de pédiatrie, présentement, il y a seulement des bacs de déchets ultimes. (A. Lamontagne, entrevue, 10 mai 2022)

Comme pour le département de maternité, la pédiatrie déménagera aussi de locaux dans deux ans. Aussi, le tri complet des plateaux-repas engendrait beaucoup de temps pour les PAB. Plusieurs opportunités s'offrent au département de pédiatrie. La principale opportunité est la possibilité d'ajouter trois bacs de MO dans des endroits diversifiés et stratégiques, soit dans la cuisinette, près du chariot à linge et près de l'unité de suivi. Ces bacs devront être munis d'un affichage clair et éducatif, en plus d'avoir un aide-mémoire sur le bon tri à proximité. Pour finir, un petit tri des plateaux-repas est possible sur le département. Pour ce faire, l'installation des bacs de matières résiduelles sur le chariot à plateaux-repas serait vraiment un avantage. Le petit tri consiste à placer les matières recyclables et les déchets dans les bacs de tri pour seulement laisser les matières organiques qui seront directement triées à la cuisine. (A. Lamontagne, entrevue, 10 mai 2022)

Dans le tableau 3.6, l'analyse FFOM de l'unité des SI pédiatrie est détaillée.

Tableau 3.6 Analyse FFOM de l'unité des SI pédiatrie (A. Lamontagne, entrevue, 10 mai 2022)

DÉPARTEMENT : Pédiatrie	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 2 fois/jour ; - Forte demande de bacs de MO des parents des patients ; - Trois emplacements possibles pour l'installation de bacs de MO. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement des bacs de déchets dans l'unité.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un bac de MO dans la cuisinette ; - Distribution d'un aide-mémoire près des îlots de tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri ; - Bac de matière organique avec couvercle pour réduire les odeurs et les mouches à fruit ; - Installation de bac de MO près de l'unité de suivi ; - Installation de bac de MO près du chariot à linge ; - Petit tri possible (exemple de laisser seulement les MO dans les plateaux) et ce, seulement si les bacs de tri sont sur le chariot des plateaux-repas. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déménagement du département prévu dans 2 ans ; - Le tri des plateaux-repas dans l'unité impliquerait beaucoup de temps.

3.2.7 Résultat service de l'hygiène et salubrité

L'entrevue avec Steve Cabana, chef du secteur hygiène et salubrité, a permis de voir la grande volonté de cette équipe pour faire plus pour l'environnement et le développement durable dans leur lieu de travail. Actuellement, l'équipe d'hygiène et salubrité collecte des matières résiduelles trois fois par jour, soit durant les trois quarts de travail (jour, soir, nuit). Toutefois, ce ne sont pas toutes les unités qui sont desservies trois fois par jour, en moyenne les unités de soins sont desservies une à deux fois par jour, principalement dans les quarts de jour et de soir. Aussi, dans la salle de pause de l'équipe d'hygiène et salubrité, un bel emplacement (figure 3.7) est disponible pour l'ajout d'un îlot de tri. (S. Cabana, entrevue, 16 mai 2022)



Figure 3.7 Poubelle dans la salle de pause de l'hygiène et salubrité (photo prise par Audrey-Maude Sauvé)

Cependant, ce secteur d'activité comporte, actuellement, plusieurs faiblesses. La principale est le manque d'employé pour répondre à la demande actuelle, donc l'ajout de tâches est présentement précaire. Le manque d'employé est encore plus important la fin de semaine. Effectivement, les matières organiques collectées dans les cuisines et la cafétéria sont placées dans les déchets puisque les conteneurs sont plus facilement accessibles. En effet, les conteneurs de MO ne sont pas accessibles par l'intérieur du bâtiment contrairement au conteneur de déchets ultimes (figures 3.8 et 3.9). (S. Cabana, entrevue, 16 mai 2022)



Figure 3.8 Conteneur extérieur de matières organiques (photo prise par Audrey-Maude Sauvé)



Figure 3.9 Compacteur à déchets accessible par l'intérieur du bâtiment (photos prises par Audrey-Maude Sauvé)

Lors de la collecte des matières résiduelles, les chariots comportent peu d'espace pour ajouter un sac de collecte supplémentaire (figure 3.10). Une escouade verte a été mise en place pour aider au tri des matières recyclables. Celle-ci est composée de personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke [CIUSSSE-CHUS], 2019) Cette équipe pourrait être utilisée pour la collecte

des matières organiques, toutefois, elle ne peut pas se mélanger aux patients. (S. Cabana, entrevue, 16 mai 2022)



Figure 3.10 Chariot des employés de l’hygiène et salubrité (photo prise par Audrey-Maude Sauvé)

Ce secteur d’activité comporte des menaces reliées directement aux limites de ce projet, c’est-à-dire le manque de ressources humaines, financières et matérielles. Effectivement, comme présenté dans les faiblesses, le manque d’employé se fait déjà ressentir, alors pour effectuer la collecte des matières organiques, il n’y a pas d’employés de l’hygiène et salubrité disponible. De plus, selon les personnes rencontrées, il semble y avoir un manque d’appui de la direction de l’hôpital pour financer des projets de gestion des matières résiduelles. Pour les ressources matérielles, l’accès à des formations en ligne est difficile pour l’équipe d’hygiène et salubrité puisque les ordinateurs sont peu accessibles. (S. Cabana, entrevue, 16 mai 2022)

Plusieurs opportunités sont possibles avec le service d’hygiène et salubrité avec différentes envergures et défis. Il y a un bel espace dans la salle de pause pour ajouter un îlot de tri ou seulement installer un bac de MO. Près de cette installation, l’ajout d’un aide-mémoire sur la GMR serait bénéfique pour les employés. De plus, à l’entrée en poste, une formation pourrait être donnée dans un format PowerPoint pour informer, sensibiliser et éduquer (ISE) sur la bonne gestion des matières résiduelles, le tout pourrait être d’une durée de 15-20 minutes. Les matières organiques pourraient être collectées une fois par jour. Pour faciliter la collecte, des bacs de type flottant (sur roulette) pourraient être installés devant les ascenseurs de chaque étage. Finalement, un nouveau conteneur accessible par l’intérieur du bâtiment (figure 3.11) n’est présentement pas utilisé. Le chef de l’hygiène et salubrité avait demandé la construction de deux accès

intérieurs à des conteneurs. Toutefois, seulement une ouverture a été construite. M. Cabana hésite donc entre les deux matières qu’il voulait mettre dans les conteneurs soit les matières organiques ou un type de matières recyclables. Il s’agit d’une opportunité pour faciliter le travail des employés de l’hygiène et salubrité en choisissant d’utiliser ce conteneur pour des MO. Le tableau 3.7 présente l’analyse FFOM du service de l’hygiène et salubrité.



Figure 3.11 Conteneur accessible de l’intérieur : libre et disponible pour les MO (photo prise par Audrey-Maude Sauvé)

Tableau 3.7 Analyse FFOM du service de l’hygiène et salubrité (S. Cabana, entrevue, 16 mai 2022)

DÉPARTEMENT : Hygiène et salubrité	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d’amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 1-2 fois/jour ; - Beaucoup d’espace dans la salle de pause pour ajouter un îlot de tri. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d’employé pour répondre à la demande présentement ; - Conteneur non accessible de l’intérieur ; - Escouade verte : ne vas pas se mélanger aux patients pour aller ramasser la MO ; - Manque d’employés la fin de semaine, donc les MO sont placés dans la poubelle.

Tableau 3.7 Analyse FFOM du service de l'hygiène et salubrité (suite) (S. Cabana, entrevue, 16 mai 2022)

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un bac de MO dans la salle de pause ; - Distribution d'un aide-mémoire près des îlots de tri ; - Formation d'une quinzaine de minutes sur la GMR de style PowerPoint ou vidéo interactive ; - Installation de bacs flottants près des ascenseurs pour les MO de chaque étage ; - Collecte des MO une fois par jour ; - Conteneur disponible pour les MO accessible par l'intérieur du bâtiment. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'employés pour ajouter la collecte des MO ; - Accès restreints à des formations sur ordinateur ; - Manque de ressources financières ; - Manque d'appui de la direction de l'hôpital.

3.3 Résumé des résultats

Les entrevues dans les différents secteurs d'activités de l'hôpital Fleurimont ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur la réalité de la gestion des matières organiques de l'organisation. Toutes les personnes rencontrées ont démontré une grande volonté d'améliorer le tri des matières résiduelles dans leur département. Ils ont mentionné que c'était la prochaine étape à franchir en matière d'environnement selon eux, principalement puisque la collecte à 3 voies est déjà en place dans leur résidence familiale. De plus, la collecte des bacs de déchets ultimes est effectuée au minimum une fois par jour dans chaque unité, certaines unités vont même jusqu'à trois fois par jour.

Dans toutes les salles de pauses visitées s'y trouvait seulement un bac de déchets ultimes. Le manque d'espace dans les salles de pause est certainement la raison principale de la présence d'un seul type de bac de matière résiduelle. Pour le secteur de la cafétéria et des cuisines, le doublage des sacs de matières organiques est une lacune puisqu'un problème est réglé et un autre problème écologique naît. En effet, l'ajout d'un deuxième sac crée du suremballage de matières organiques. La plus grande faiblesse de l'hôpital Fleurimont est le manque d'employé du secteur de l'hygiène et salubrité.

Plusieurs opportunités s'offrent à l'hôpital pour la gestion des matières organiques. Pour commencer, l'installation de bacs de matières organiques avec couvercle est possible dans chaque salle de pause. Avec cet ajout, un affichage clair pour identifier l'emplacement des matières résiduelles est nécessaire sur les bacs. Un aide-mémoire sera distribué pour sensibiliser les employés voulant en apprendre davantage. La collecte des MO dans les départements devrait être effectuée une fois par jour. Pour le secteur de la cafétéria et des cuisines, la collecte devrait rester trois fois par jour, soit après chaque repas. Aussi, lors de la journée PAO, un volet développement durable pourrait être ajouter avec un lien vers des documents d'informations

plus complets. Dans les deux laveries du secteur des cuisines, il faudrait ajouter des bacs de matières organiques. Pour finir, il est prioritaire que les départements et les services de l'hygiène et salubrité et des services alimentaires travaillent en collaboration pour pallier les difficultés de manque de temps et de manque de personnel. Pour ce faire, un tri rapide des plateaux-repas pourrait être fait sur les étages pour retirer les déchets ultimes. De plus, les sacs de matières organiques des départements pourraient être déposés près des ascenseurs pour faciliter le travail du personnel de l'hygiène et salubrité.

Les menaces touchant la gestion des matières organiques pour l'ensemble de l'hôpital Fleurimont concernent particulièrement le manque de temps et le manque de ressources humaines. En effet, le manque d'employés du secteur hygiène et salubrité crée une incapacité à faire la collecte de matières organiques dans les départements de soins. De plus, ces derniers sont aussi débordés par le nombre de patients en constante augmentation et le personnel hospitalier qui ne suffit plus à la demande. Le tri des matières organiques est une tâche mineure pour le personnel hospitalier. Aussi, l'espace est restreint dans plusieurs salles de pause pour ajouter un bac de MO. Le tableau 3.8 suivant énumère un résumé des résultats obtenus avec l'ensemble des entrevues.

Tableau 3.8 Résumé des résultats

Résumé des résultats	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes au moins une fois par jour dans chaque département. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement un bac de déchets dans les salles de pause ; - Peu d'espace dans les salles de pause de plusieurs départements ; - Doublage des sacs de matières organiques ; - Manque d'employés du secteur de l'hygiène et salubrité.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer un bac de MO dans chaque salle de pause ; - Bacs de MO avec couvercle sur les étages pour réduire les nuisances telles que les odeurs et les mouches à fruit ; - Distribution d'un aide-mémoire dans les salles de pause pour sensibiliser au tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri ; - Collecte des MO une fois par jour ; - Présentation du projet lors de la journée PAO ; - Ajout de bacs de MO aux laveries des cuisines ; - Collaboration dans la collecte des MO ; - Collaboration dans le tri des plateaux-repas. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de temps pour le tri et la collecte des matières organiques ; - Manque d'employés du secteur de l'hygiène et salubrité ; - Espace restreint dans certaines salles de pause pour l'ajout d'un bac de MO.

4 RECOMMANDATIONS

La section suivante présente les recommandations découlant de l'analyse des résultats faite à la section 3. Elles sont détaillées pour faciliter la compréhension et le besoin comblé par cette action. Les recommandations sont divisées de façon générale, ce qui représente l'ensemble de l'hôpital Fleurimont et par sous-départements. Dans chaque section, les recommandations sont présentées dans l'ordre de priorité de mise en place des actions. Une section de recommandations de transporteur décrit les différentes options de transport des MO entre l'hôpital Fleurimont et le centre de compostage. Pour terminer cette section, d'autres recommandations analysées sont spécifiées.

4.1 Recommandations générales

Pour faciliter la compréhension de la gestion des matières résiduelles des employés du CIUSSSE et des employés de la FMSS, il est important d'avoir une GMR identique entre les deux institutions. Cette recommandation est primordiale et est en lien avec toutes les recommandations ci-dessous.

Le CIUSSSE doit faire une caractérisation plus complète de la situation de la gestion des matières résiduelles de l'hôpital Fleurimont. En 2013, une caractérisation a été réalisée par des étudiants de l'UdeS dans le cadre du cours ENV 803 Projet intégrateur de la maîtrise en gestion de l'environnement (Lareau et al., 2013). Celle-ci date de près de dix ans, le tri des matières résiduelles a beaucoup évolué depuis dix ans. De plus, la caractérisation avait été effectuée seulement sur le bâtiment X5 qui comprend la cafétéria et huit étages de soins. Les quantités de chaque matière résiduelle retrouvée dans chaque bac n'ont pas été chiffrées. Il s'agit d'une information importante pour savoir si le tri des matières résiduelles est bien fait. De plus, la quantité de matières organiques générées par l'hôpital Fleurimont n'est pas connue. Cette information est nécessaire pour connaître le taux de valorisation des matières organiques de l'hôpital Fleurimont et connaître les coûts de gestion des MO.

L'installation d'un programme d'information, de sensibilisation et d'éducation sur la gestion des matières résiduelles permettrait d'assurer une compréhension commune du tri des matières résiduelles. Pour ce faire, la création d'un aide-mémoire sur le tri des matières résiduelles distribué dans toutes les salles de pauses des départements serait l'outil idéal pour rappeler les bonnes habitudes de tri. Aussi, la création d'affichage plus clair et intéressant visuellement permettrait d'aider à mieux trier les matières résiduelles dans les bons bacs. Pour inciter au tri, de l'affichage humoristique et ludique pourrait être utilisé comme des statistiques comparant le poids des déchets générés au poids d'un animal. Par exemple, le poids des MO générées à l'hôpital Fleurimont est équivalent au poids d'un rorqual, soit de 70 tonnes (Le mag des animaux, 2022).

Aussi, des affiches choquantes pour faire réagir les personnes, par exemple : partager des statistiques sur le taux de personnes malades engendré par la pollution environnementale.

Avant l'entrée en poste, une journée d'accueil est donnée, appeler le PAO. Cette journée permet d'informer, de renseigner et d'outiller les nouveaux employés sur différentes thématiques applicables à tous les titres d'emploi au CIUSSSE et de compléter le dossier administratif de l'employé. L'ajout d'un volet développement durable et GMR permettrait d'initier les employés aux pratiques du CIUSSSE et à l'importance qu'a l'environnement pour l'organisation. De plus, les matières résiduelles acceptées dans chaque bac différent d'une ville à l'autre devront être spécifiées.

Lors de la construction de nouveaux bâtiments ou la rénovation d'un département, l'installation d'un îlot de tri à trois compartiments (déchets, MR et MO) doit être réfléchi en amont et mise en place. Par exemple, un nouveau bâtiment est actuellement en construction, le centre mère-enfant (CIUSSSE-CHUS, 2020). D'ici deux ans, les départements de maternité, de pédiatrie, de néonatalogie et de l'urgence déménageront dans ce bâtiment. Lors des entrevues, ces unités ont mentionné qu'elles s'attendent à avoir la collecte de matières organiques dans leurs nouveaux locaux.

Lors de son entrevue, Myria Audet, a demandé s'il serait possible de faciliter le tri des plateaux-repas dans les départements en ajoutant, au chariot des plateaux-repas de la cafétéria, des trois bacs de matières résiduelles. C'est une idée très novatrice qui faciliterait le travail des PAB et des employés de la cafétéria. En effectuant des recherches, aucun chariot avec cette définition n'a été trouvé. Peut-être qu'un projet étudiant pourrait être réalisé pour créer un outil facilitant le travail des plateaux-repas en rendant le processus plus écologique.

Lorsque la collecte des matières organiques sera installée dans l'ensemble de l'hôpital Fleurimont, les responsables de cette mise en place devront faire le suivi du processus et faire l'amélioration continue pour adapter le processus aux réalités changeantes. Pour ce faire, une évaluation du bon fonctionnement du processus de collecte des MO devrait être faite après 6 mois de fonctionnement du processus. Un suivi de l'éducation et de la sensibilisation auprès des employés devrait être fait environ 6 mois après l'implantation du processus. Avec les résultats de l'évaluation du processus et du suivi de sensibilisation des employés, des ajustements devront être apportés pour améliorer le processus et le rendre optimal.

Pour bien gérer les matières organiques à l'hôpital Fleurimont et pallier les menaces évoquées dans la section 3, la collaboration des employés des différents secteurs est nécessaire. Par exemple, pour pallier le manque de temps pour le tri des plateaux-repas à la cafétéria, les plateaux pourraient être triés directement

dans le département. Il pourrait s'agir d'un tri complet dans des îlots de tri dans les départements, d'un tri partiel pour jeter les déchets dans les bacs à déchets et laisser seulement les MO dans les plateaux-repas ou, à l'aide des patients, de diviser par type de matière dans de la vaisselle différente (MO dans la grande assiette, MR dans la petite assiette et les déchets dans la tasse). De plus, pour aider le manque d'employés dans l'équipe d'hygiène et salubrité, une collaboration pourrait être faite entre les départements et l'équipe d'entretien. Par exemple, une personne de chaque département pourrait apporter les sacs de MO dans un bac à cet effet placé devant les ascenseurs selon un horaire défini (ex. : entre 19 h et 20 h). Par la suite, les employés de l'hygiène et salubrité viendraient ramasser les bacs devant les ascenseurs, ce qui est beaucoup plus rapide pour eux.

4.2 Recommandations par sous-départements

Puisque chaque département a un rôle différent à jouer dans la gestion des matières organiques, cette section permet de bien distinguer les tâches spécifiques à chacun. Les recommandations de cette section sont décrites par sous-département, soit la cafétéria et la cuisine, les étages et le secteur hygiène et salubrité.

4.2.1 Cafétéria et cuisine

Au niveau des bacs de matières résiduelles dans la cuisine, pour faciliter le travail des employés, il est important de laisser les bacs séparer les uns des autres, donc ne pas installer un îlot de tri dans la cuisine. Les employés tirent le bac dont ils ont besoin pour faciliter leur travail.

Dans ce secteur d'activité, la plus grande faille est le manque de bacs de MO dans les deux secteurs de plonge, côté cuisine et côté retour des plateaux-repas. Dans le secteur de la plonge côté cuisine, l'espace est amplement suffisant pour ajouter un bac de MO et même un bac de recyclage. Pour le secteur du retour des plateaux-repas, présentement le contenu des plateaux est vidé en intégralité dans les bacs de déchets. Lors de la visite de la cuisine, un manque de temps pour trier les restants de plateaux-repas explique l'action de tout mettre aux poubelles. Toutefois, il est à noter qu'il est estimé par l'étudiante responsable de ce projet, qu'environ 70 % des restants alimentaires sont des matières organiques. Alors, le remplacement des bacs de déchets par des bacs de matières organiques serait beaucoup plus écologique et efficace.

Dans le secteur de service alimentaire de la cafétéria, l'ajout de bacs de matières organiques serait pertinent près de la machine à café et aussi, derrière les comptoirs de service. Pour ces secteurs, des plus petits bacs de MO pourraient être installés puisque la quantité de rejet alimentaire est moins importante.

Dans la cafétéria, au-dessus des îlots de tri, un affichage plus explicatif devrait être installé. En effet, il s'agit de l'endroit comprenant le plus de rejets de matières organiques. L'installation d'un présentoir servant d'affichage avec toutes les différentes matières résiduelles de la cafétéria au-dessus du bon bac permettrait une identification plus rapide et claire du bon bac à utiliser (figure 4.1).



Figure 4.1 Présentoir informatif de matières résiduelles à l'UdeS (Photo prise par Audrey-Maude Sauvé)

Actuellement, les sacs de matières organiques sont doublés dans la cuisine et à la cafétéria puisque le poids des rejets alimentaires fait déchirer les sacs. Toutefois, doubler les sacs n'est pas une solution écologique. Plusieurs options sont possibles pour corriger la situation : trouver des sacs plus solides, utiliser des sacs de papier carton qui sont faits plus forts, accepter moins de matières organiques dans chaque sac et les changer plus souvent ou ne pas utiliser de sacs et laver les bacs après chaque collecte. Ces options devraient être évaluées et mises en place pour garder la meilleure solution.

L'hôpital Fleurimont a une escouade verte composée de personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (CIUSSSE-CHUS, 2019). Cette équipe collecte les matières recyclables et les trie par matière dans un local attitré. À l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke, une personne ayant une limitation fonctionnelle travaille du lundi au vendredi de 9 h 30 à 15 h. Son travail est de collecter les matières organiques et certaines matières recyclables. (G. Goupil, entrevue, 30 mai 2022) C'est une initiative fonctionnant très bien à l'Hôtel-Dieu, qui pourrait être transposée à l'hôpital Fleurimont pour trier les matières organiques. En plus d'aider à la gestion des matières organiques, cette initiative permet d'aider des personnes rencontrant des difficultés à trouver du travail.

4.2.2 Étages

La priorité dans les départements sur les étages est d'avoir accès à des bacs de matières organiques avec couvercle pour diminuer les effets négatifs des matières organiques (odeurs et mouches à fruit). Ces derniers

devraient être installés dans chaque salle de pause. Certaines salles de pause ont suffisamment d'espace pour ajouter un bac supplémentaire, mais pour d'autres salles, il faudra modifier le format des bacs de déchets.

Aussi, chaque département devrait pouvoir installer un îlot de tri des matières résiduelles pour permettre une meilleure gestion des matières résiduelles autant pour les employés que pour les visiteurs et les patients. Ainsi, toutes les personnes circulant dans le département auraient un accès à des bacs pour chaque matière résiduelle.

Dans certains départements, des risques de propagation de maladie et de virus sont possibles avec la manutention des plateaux-repas des patients en isolement. Pour ces patients, ils pourraient s'assurer de faire un tri directement dans leur plateau-repas.

4.2.3 Secteur hygiène et salubrité

Durant l'entrevue, Steve Cabana, chef du secteur hygiène et salubrité, a identifié un conteneur accessible de l'intérieur du bâtiment (figure 3.11 de la section 3.2.7) ne servant à aucune matière résiduelle pour l'instant. Il réfléchit entre l'utiliser pour les matières organiques ou un type de matières recyclables comme le verre. Ce projet permet de réaliser l'importance que ce conteneur soit utilisé pour les MO. En effet, cela permettrait de réduire le temps de trajet pour aller porter les sacs de MO dans le conteneur extérieur et de sauver du temps dans les trajets de collecte des employés. En plus, le conteneur intérieur est placé à proximité des conteneurs pour les déchets et le recyclage.

Des bacs flottants, sur roulettes, devraient être installés devant les ascenseurs. Comme mentionné dans la section 4.1, les sacs de MO collecter par les départements seraient placés dans ces bacs qui seraient par la suite ramassés par l'équipe de l'hygiène et salubrité. Ce système de collecte devrait être fait une fois par jour dans un moment précis pour réduire la durée de propagation d'odeur.

Pour une gestion des matières organiques optimale, il faut collecter les MO une fois par jour pour limiter les odeurs et les mouches à fruit. Si le personnel de l'hygiène et salubrité n'est pas en mesure de le faire, des solutions de collaboration sont possibles avec les autres cadres d'emploi au CIUSSSE.

4.3 Recommandations de transporteur

Le CIUSSSE peut faire affaire avec deux types de transport pour acheminer les MO de l'hôpital Fleurimont au centre de compostage.

Le premier type est avec la Ville de Sherbrooke. Avec le projet pilote pour les ICI, Sherbrooke offre la collecte municipale à certains ICI désirant gérer ses matières organiques et générant une quantité limitée de MO. Lors de l'entrevue avec Marie-Andrée Charron (14 mars 2022), elle a indiqué la possibilité d'intégrer la collecte municipale pour les MO des deux hôpitaux de Sherbrooke, Fleurimont et Hôtel-Dieu. À l'aide du projet pilote des ICI, cette intégration pourrait se faire par phase. Si cette solution est choisie, des communications avec la Ville de Sherbrooke permettront de regarder les options s'offrant au CIUSSSE. Parmi les services offerts par la ville, il y a le service de collecte et de transport des matières organiques, des outils de communication et des formations des employés sur la collecte des MO.

Le deuxième type de transport est les collecteurs privés. Présentement, sur le territoire de Sherbrooke, les ICI collectant les matières organiques font majoritairement à faire avec des collecteurs privés, c'est le cas du CIUSSSE. Cette solution fonctionne déjà très bien, elle pourrait donc rester en place. Il sera important de revoir le contrat pour l'adapter à la quantité de MO récupérée qui augmentera grâce à la collecte généralisée à l'hôpital Fleurimont. Présentement, les MO de l'hôpital sont collectées une fois par semaine par un collecteur privé aux coûts de 27 \$/levée.

4.4 Autres recommandations analysées

D'autres solutions ont été analysées au niveau de la collecte finale et du traitement des MO.

La première solution est le digesteur aérobique de Wakan environnement. L'hôpital de Hull a été le premier au Canada à l'installer, plus de détails de l'expérience de l'hôpital de Hull est présenté à l'Annexe 2. Le digesteur transforme les MO en du digestat s'apparentant à de la terre. Le digestat peut servir d'engrais pour les aménagements paysagers de l'hôpital de Hull. Toutefois, il est encore en évaluation pour connaître ses propriétés et son impact sur l'environnement à grande échelle. (Léveillé, 2022, 4 avril) Le digesteur réduit de 70 % la masse de matières organiques. Les matières organiques acceptées dans le digesteur sont les mêmes que celles de la collecte municipale de Sherbrooke (BioNova, s. d.). Plusieurs établissements de santé ont fait le choix d'avoir un digesteur aérobie dans leur établissement (A. Bernadet, entrevue, 22 avril 2022). Pour l'hôpital Fleurimont, cette solution est une très bonne option. Néanmoins, la quantité de MO rejeté à l'hôpital Fleurimont est beaucoup plus imposante que celle de l'hôpital de Hull. En effet, l'hôpital de Hull sert 300 plateaux-repas par service (Léveillé, 2022, 4 avril) comparativement à 2 000 pour l'hôpital Fleurimont (CIUSSSE-CHUS, 2021). Pour bien évaluer le modèle de digesteur aérobie convenable pour l'hôpital Fleurimont, une caractérisation complète et à jour sera nécessaire pour connaître la quantité de MO générée.

La nouvelle solution québécoise Solucycle a aussi été analysée. Celle-ci vise à simplifier la gestion des résidus alimentaires pour être valorisée entièrement en biogaz. La technologie de cette entreprise est un robot broyant et pompant les matières organiques vers un réservoir. Lorsque nécessaire, un camion vacuum, comme ceux pour les boues de fosses septiques, vidange le réservoir. Finalement, les camions transportent le tout vers une usine de biométhanisation à Saint-Hyacinthe pour transformer la MO en biogaz renouvelable. Cette solution est très intéressante, toutefois elle nécessite beaucoup d'infrastructure puisque le réservoir est placé sous terre et l'installation de tuyau entre le robot et le réservoir est nécessaire. De plus, au niveau de l'aspect environnement, le transport des MO jusqu'à Saint-Hyacinthe est substantiel. C'est pour ces raisons que cette solution a été éliminée après analyse et discussion. (Solucycle, 2019)

La dernière solution analysée est le Simpli-bac de Leprohon. Ce bac a été inventé pour contrer les effets négatifs du compostage. Grâce à la réfrigération du conteneur extérieur, les mauvaises odeurs et la présence d'insectes sont éliminées. Il suffit de débrancher les fils électriques quelques jours avant la collecte pour que les MO puissent glisser du bac. Le conteneur est compatible aux camions de collecte. (Leprohon., 2022) Cette solution est intéressante pour contrer les effets négatifs et les préoccupations des employés à proximité des conteneurs. Elle permet aussi de faire de la collecte 12 mois par année contrairement à d'autres types de gestion se limitant à 8 mois par année. En effet, au centre d'hébergement du Roseau à Victoriaville, la collecte des MO se fait seulement pendant 8 mois soit d'octobre à mai, puisque les conteneurs ne sont pas complètement à l'ombre. Plusieurs effets néfastes sont présents près des conteneurs de MO durant les mois chauds, principalement la présence d'insectes et de mauvaises odeurs. (F. Jacques, entrevue, 25 avril 2022)

CONCLUSION

En conclusion, la gestion des matières organiques dans les ICI doit être prise en charge rapidement. Cette intervention a permis de créer une procédure d'action à faire pour gérer les matières organiques dans une organisation. Pour commencer, la recherche de bonnes pratiques de GMO dans d'autres organisations au Québec et au Canada offre une vision globale de solutions à adapter dans l'organisation. Par la suite, l'inspection des lieux pour bien percevoir la réalité de l'environnement de travail des employés justifie les décisions d'installations d'infrastructures ou le changement dans les tâches déjà mises en place. Les entrevues avec les employés des différents départements permettent de connaître concrètement leurs besoins et leurs difficultés actuelles pour trouver des solutions adaptées à leur réalité. La matrice de l'analyse FFOM permet de réaliser un portrait plus détaillé et de faire ressortir des opportunités et des menaces à la GMO par département. Finalement, les recommandations découlent des analyses FFOM réalisées par sous-département. Les recommandations sont orientées sur les actions pouvant être apportées à l'ensemble de l'organisation et celles applicables par sous-département. Le transport des MO est aussi à prendre en considération dans la GMO. Avec cette procédure, les matières organiques sont gérées de la génération du résidu organique jusqu'au centre de compostage. Par les étapes de cette intervention, un plan de gestion des matières organiques a été réalisé. Il pourra aider le CIUSSSE à agir comme acteur de changement dans le domaine des matières organiques en débutant par l'hôpital Fleurimont pour ensuite s'étendre aux autres établissements de santé du CIUSSSE.

Pour la réalisation de ce projet intervention, sept départements ont été rencontrés pour connaître leurs difficultés et leurs besoins dans le domaine des matières organiques. Ces départements ne sont pas un échantillon représentatif de la totalité des départements de l'hôpital Fleurimont. Dans le processus de mise en place de la gestion des matières organiques, les besoins de chaque département seront à prendre en considération. Néanmoins, le personnel hospitalier veut avoir la possibilité de contribuer à une meilleure gestion de l'environnement avec l'aide de professionnels de développement durable.

Un des plus grands apprentissages à retenir de cette intervention est la nécessité de travailler en collaboration pour trouver des solutions. Les décisions prises en silo peuvent nuire à d'autres départements et garder une vision fermée sur toutes les possibilités offertes. La recommandation primordiale de ce projet est de s'assurer d'avoir l'opinion des différents départements et employés pour trouver des solutions adaptées aux difficultés en équipe. Comme le dit le proverbe « tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin » (Dicocitations, 2022).

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Banque de développement du Canada. (s. d.). Analyse FFOM : Connaissez-vous les forces et les faiblesses de votre organisation ? <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/strategie-affaires-planification/definir-strategie/analyse-ffom-outil-simple-utiliser-planification-strategique>
- BioNova. (s. d.). Digesteur aérobie : Digesteur “sec” à alimentation en continu pas d’eau potable — pas de rejet de résidus au drain.
https://static.wixstatic.com/media/85b509_5ea38ead2adf4720abf3cad5ae11e7ad~mv2.jpg/v1/fill/w_1349,h_625,al_c,q_85,usm_0.66_1.00_0.01,enc_auto/85b509_5ea38ead2adf4720abf3cad5ae11e7ad~mv2.jpg
- Cégep de Sherbrooke. (2022). La gestion responsable des matières résiduelles.
<https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/a-propos-du-cegep/developpement-durable/matieres-residuelles>
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec [CIUSSS MCQ]. (2020). *Rapport annuel 2019-2020 : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec*. (Rapport annuel de gestion).
<http://www.ciuussmcq.ca/telechargement/1168/rapport-annuel-2019-2020-du-ciuusss-mcq>
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l’Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke [CIUSSSE-CHUS]. (2020). Le grand projet de construction à l’Hôpital Fleurimont est bonifié. <https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/le-grand-projet-de-construction-a-lhopital-fleurimont-est-bonifie>
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l’Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke [CIUSSSE-CHUS]. (2019). La nouvelle escouade verte à l’œuvre!
<https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/la-nouvelle-escouade-verte-a-loeuvre/>
- Chamard stratégies environnementales. (2016). Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 : MRC des Sources. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/mrcdessorces-pgmr-2016.pdf>
- Collège Jean-Eudes. (s. d.). Les îlots de tri sont installés sur les étages de classe !
<https://www.ecoleverte.cje.qc.ca/post/les-%C3%AElots-de-tri-sont-install%C3%A9s-sur-les-%C3%A9tages-de-classe>
- Denis, M. (2019, 1 novembre). La recette gagnante de deux entreprises qui misent sur l’environnement au travail. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1368995/miser-environnement-travail-recyc-quebec-ici-on-recycle-opeq-groupe-desgagnes>
- DESSAU. (2012). Gestion des matières organiques : Cas à succès d’industries, de commerces et d’institutions (ICI). <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/cas-a-succes-ici-gestion-mo.pdf>
- Dicocitations. (2022). Proverbe africain. https://www.dicocitations.com/citation_auteur_ajout/99101.php

- Dirat, G. (2022, 11 avril). Le robot qui digère les déchets alimentaires. *Un point cinq*.
<https://unpointcinq.ca/sinspirer/un-robot-qui-digere-les-dechets-alimentaires/>
- Directions du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke [CIUSSSE-CHUS]. (2021). *Rapport annuel de gestion 2020-2021* (Rapport de gestion).
https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Publications/Rapports/Rapports_annuels/2020-2021/RAG_2020-2021.pdf
- Gouvernement du Québec. (2022). <https://www.quebec.ca>
- Gouvernement du Québec. (2020). Stratégie de valorisation de la matière organique.
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/organique/strategie-valorisation-matiere-organique.pdf>
- Gouvernement du Québec. (s. d.). Plan d'action 2019-2024. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/plan-action-2019-2024-pqgmr.pdf>
- Hénault-Éthier, L. (2014 a). Étude de cas de récupération des matières organiques dans une industrie, commerce ou institution : Aéroport de Montréal. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/exemple-cas-aeroport-montreal.pdf>
- Hénault-Éthier, L. (2014b). Études de cas de récupération des matières organiques dans une industrie, commerce ou institution : Groupe ALDO. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/exemple-cas-mo-aldo.pdf>
- Hénault-Éthier, L. (2014 c). Étude de cas de récupération des matières organiques dans une industrie, commerce ou institution : Hôpital Jean-Talon, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.
https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/exemple-casMO_hopital-jean-talon.pdf
- Hénault-Éthier, L. (2014d). Études de cas de récupération des matières organiques dans une industrie, commerce ou institution : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/exemple-cas-ithq.pdf>
- Hénault-Éthier, L. (2014e). Études de cas de récupération des matières organiques dans une industrie, commerce ou institution : Les Marchands en gros de fruits Canadawide. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/exemple-cas-canadawide.pdf>
- Hénault-Éthier, L. (2014f). Études de cas de récupération des matières organiques dans une industrie, commerce ou institution : Les Terrasses de la Fonderie. https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Exemple-casMO_TerrassesFonderie.pdf
- Hénault-Éthier, L. (2014g). Études de cas de récupération des matières organiques dans une industrie, commerce ou institution : St-Hubert. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/exemple-cas-sthubert.pdf>
- Herbigneaux Conseils. (2020). Avez-vous pensé à un SWOT ? <http://www.herbigneaux.com/news/covid-19-et-retour-d-experienceavez-vous-pense-a-un-swot/140>

Lareau, D., Martel, S., Parra Loaiza, M. et Pelletier-Allard, R. (2013). Plan de gestion des matières résiduelles — CHUS — Hôpital Fleurimont (Rapport de recherche — ENV803 Projet intégrateur).

Le mag des animaux. (2022). Top 10 des animaux les plus lourds. <https://lemagdesanimaux.ouest-france.fr/dossier-139-top-10-animaux-lourds.html#:~:text=C'est%20un%20mammif%C3%A8re%20aquatique,et%20son%20c%C5%93ur%20600%20kg.>

Leprohon. (2022). SIMPLI-BAC : un conteneur réfrigéré à déchet. https://www.leprohon.com/wp-content/uploads/2014/07/D%C3%A9pliant_Simpli-Bac.pdf

Léveillé, J-T. (2022, 4 avril). Composter sur place plutôt qu'attendre la collecte. *La Presse plus*. https://plus.lapresse.ca/screens/6533c258-f9fe-4abf-b8e0-83b380d6ea97%7C_0.html

Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q., c. Q -2.

Ministère des Affaires municipales et de l'habitation [MAMH]. (2022). *Région administrative 05 : Estrie*. https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_05.pdf

Ministère du Développement durable, environnement et parcs. (s. d.). *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles : Plan d'action 2011-2015*. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/plan-action.pdf>

MRC Brome-Missisquoi. (s. d.). Projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC Brome-Missisquoi 2023-2029 : Version préliminaire. https://realisonsbm.com/wp-content/uploads/2021/11/1.-Octobre-2021_Projet-PGMR-preliminaire.pdf

MRC Coaticook. (2022). Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Coaticook 2022-2028. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/mrcdecoaticook-pgmr-2022.pdf>

MRC du Granit. (2016). Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 : MRC du Granit. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/mrcdugranit-pgmr-2016.pdf>

MRC Haut-Saint-François. (2016). Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 MRC Haut-Saint-François. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/mrcduhaut-st-francois-pgmr-2016.pdf>

MRC la Haute-Yamaska. (2016). Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 : MRC de la Haute-Yamaska. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/mrcdelahaute-yamaska-pgmr-2016.pdf>

MRC Memphrémagog. (2020). Plan de gestion des matières résiduelles 2020-2027 : MRC de Memphrémagog. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/mrcmemphremagog-pgmr-2020.pdf>

Municipalité régionale de comté Val-Saint-François. (2016). Plan de gestion des matières résiduelles : Municipalité régionale de comté Val-Saint-François. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/mrcduval-saint-francois-pgmr-2016.pdf>

- Ni-Corporation. (2022a). Îlot de récupération MultiPlus — 4 voies de 87 litres. <https://ni-corporation.com/produit/multiplus-87-litres-4-compartiments/>
- Ni-Corporation. (2022 b). Îlot de tri Mobilia 3 x 58 litres. <https://ni-corporation.com/produit/ilot-mobilia-58-litres/>
- Olivier, M. (2015). *Matières résiduelles et 3RV-E : Bâtir l'économie circulaire* (2^e édition). Lab Éditions.
- Philibert-Ayotte, L. (2021, 25 octobre). On compost à l'hôpital et ça sent bon ! *Un point cinq*. <https://unpointcinq.ca/sinspirer/outaouais-on-composte-a-l-hopital-et-ca-sent-bon/>
- Poubelle direct.fr. (2021). Poubelle de tri 3 collecteurs. <https://www.poubelldirect.fr/shop/nykoping-poubelle-de-tri-3-collecteurs-50l>
- Recherches et sondage SOM. (2015). Portrait des comportements et attitudes des citoyens québécois à l'égard des 3RV. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/etude-portrait-comportements-citoyens.pdf>
- RECYC-QUÉBEC. (2022). <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>
- Robillard, J-P. (2018, 3 janvier). Peu de compostage dans les hôpitaux et les CHSLD. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1074810/compostage-hopitaux-chsld-residus-alimentaires>
- Solucycle. (2019). <https://solucycle.com/en/home/>
- Synergie Santé environnement [SSE]. (2021). <https://synergiesanteenvironnement.org/>
- Synergie Santé environnement [SSE]. (2019). Lexique GMR. <https://gmr.synergiesanteenvironnement.org/#1525353852430-c5af10e3-96ee>
- Université de Sherbrooke [UdeS]. (s. d.). Système de récupération de l'Université de Sherbrooke. https://www.google.com/url?client=internal-element-cse&cx=010644265103525490864:zs2hi9gl4ro&q=https://www.usherbrooke.ca/developpement-durable/fileadmin/sites/developpement-durable/documents/Sur_nos_campus/Dispositifs_de_recuperation.pdf&sa=U&ved=2ahUKEwjN36LU3qr3AhUloXIEHdYNDEcQFnoECAkQAQ&usq=AOvVaw2fbn9eRa0-9vMAauE88UB9
- Ville de Sherbrooke. (2016). Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020. https://www.sherbrooke.ca/Fichiers/3337a882-4a53-e611-80ea-00155d09650f/Sites/333dd3d3-915d-e611-80ea-00155d09650f/Documents/Plans%20et%20schemas/PGMR_2016-2020_SEPT-2016_compVF_ENVIGUEUR_ss_annexes.pdf
- Ville de Sherbrooke. (s. d. a). Projet de plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030. https://www.sherbrooke.ca/Fichiers/3337a882-4a53-e611-80ea-00155d09650f/Sites/333ceda8-915d-e611-80ea-00155d09650f/Documents/Environnement/PGMR/PGMR%202023-2030_Version-longue.pdf
- Ville de Sherbrooke. (s. d. b). Collecte des matières résiduelles. <https://www.sherbrooke.ca/fr/services-a-la-population/collecte-des-matieres-residuelles>

BIBLIOGRAPHIE

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec [CIUSSS MCQ]. (2019). Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux — Une mention d'honneur pour la Mauricie et le Centre-du-Québec. <https://www.ciusssmcq.ca/communiqués-de-presse/794/prix-d-excellence-du-reseau-de-la-sante-et-des-services-sociaux-une-mention-d-ho/>
- Défi Polyteck. (2022). <https://defipolyteck.com/>
- Keurig K-cycle. (2022). <https://keurigkcycle.com/>
- Wakan Environnement. (2020). <https://fr.wakanenv.com/>

ANNEXE 1 — TABLEAU DES PARTIES PRENANTES POUR LES ENTREVUES

Tableau des parties prenantes pour les entrevues

Nom	Fonction	Réponse
Alice Bernadet	Conseillère en santé environnementale à Synergie Santé environnement (SSE)	Oui, entrevue téléphonique
Annie Lamontagne	Infirmière SI pédiatrie	Oui, entrevue en personne
Catherine Bélanger	Infirmière clinicienne à l'Urgence	Aucune réponse
David Daniel	Chef de service maternité	Oui, entrevue en personne et visite de l'unité
Dominique Côté	Direction des services techniques (secteur alimentaire)	Oui, entrevue en personne et visite du secteur
Éric Ndandji	Conseiller en développement durable au CIUSSS de l'Outaouais	Oui, informations transmises par courriel
Flore Béland	Chef unité soins intensifs 3 ^e étage	Oui, entrevue en personne et visite de l'unité
François Jacques	Conseiller en développement durable au CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	Oui, entrevue téléphonique
Geneviève Lagueux	Infirmière en chimiothérapie	Aucune réponse
Hélène Rodrigue	Chef unité pédiatrie	Aucune réponse
Josée-Anne Fredette	Chef unité urgence	Oui, entrevue en personne et visite de l'unité
Marco Lemay	Conseiller en développement durable au CIUSSSSE.	Oui, entrevue par Teams et informations transmises par courriel
Marie-Andrée Charron	Agente de projet en environnement	Oui, entrevue par Teams
Mélanie Fauteux	Chef de service inhalothérapie	Aucune réponse
Myria Audet	Conseillère en soins infirmiers	Oui, entrevue en personne et visite de l'unité
Steve Cabana	Chef de secteur hygiène et salubrité	Oui, entrevue en personne et visite du secteur
Vanessa Labelle	Agente de gestion du personnel	Oui, entrevue par Teams

ANNEXE 2 — TABLEAU RÉSUMÉ DES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES ICI

Tableau résumé des bonnes pratiques de gestion des matières organiques dans les ICI

Nom de l'entreprise	Ville et pays	Type d'entreprise	Quantité de MO générées par année (T)	Processus de gestion des matières organiques	Sources
Aéroports de Montréal	Dorval, Canada	Aéroport	1 000	<ul style="list-style-type: none"> – Modification de l'aire d'entreposage des MR ; – Achat et installation d'un compacteur ; – Formation et sensibilisation des employés des restaurants et de l'entretien ménager ; – Utilisation de sacs compostables ; – Dons de nourriture ; – Facteurs de réussite : le travail d'équipe de toutes les parties concernées et la bonne collaboration. 	(Hénault-Éthier, 2014a)
Brasier 1908	Trois-Rivières, Canada	Restaurant	s.o.	<ul style="list-style-type: none"> – Utilisation d'un robot broyeur créé par Solucycle, une entreprise de Québec ; – Grosseur d'un petit réfrigérateur ; – Le robot est relié par un boyau à un réservoir hermétique. Lorsque le réservoir est rempli à 80 %, une sonde envoie un signal et un camion vient le vider ; – La machine vaut 65 000 \$; – 95 % des MO sont acceptées, les plats pour emporter compostables, les coquilles d'huîtres, les os de plus de 10 cm et les ligaments ne sont pas acceptés ; – La MO acheminée par Solucycle est pure à 99 %, grâce à cette qualité le coût de la valorisation est 60 % moins cher. 	(Dirat, 2022, 11 avril)
Centre Rockland	Mont-Royal, Canada	Centre commercial	156	<ul style="list-style-type: none"> – Îlot de tri : agrandissement des ouvertures et optimisation de la grille d'interception des solides sur le système de récupération des liquides. 	(DESSAU, 2012)
École de technologie supérieure (ETS)	Montréal, Canada	Établissement d'enseignement	13	<ul style="list-style-type: none"> – Composteur industriel : traitement des MO à même l'ETS. 	(DESSAU, 2012)
Hôpital Hôtel-Dieu	Sherbrooke, Canada	Hôpital	s.o.	<ul style="list-style-type: none"> – Une personne de DéfiPolytech (ayant une limitation fonctionnelle) est engagée du lundi au vendredi de 9 h 30 à 15 h. Son travail est de collecter les matières organiques et certaines matières recyclables. 	(G. Goupil, entrevue, 30 mai 2022)

Tableau résumé des bonnes pratiques de gestion des matières organiques dans les ICI (suite)

Nom de l'entreprise	Ville et pays	Type d'entreprise	Quantité de MO générées par année (T)	Processus de gestion des matières organiques	Sources
Hôpital de Hull	Gatineau, Canada	Hôpital	47	<ul style="list-style-type: none"> – Utilisation d'un biodigesteur (digesteur aérobique), qui réduit 130 kg de MO chaque jour de 70 % ; – Permet de diminuer le transport des MO, donc une diminution des émissions de GES ; – La machine utilise des enzymes qui digèrent la matière et la température monte à un niveau de pasteurisation ; – Possibilité d'utiliser la MO traitée comme engrais pour les agriculteurs ; – Six établissements hospitaliers de la région de Montréal installeront aussi un digesteur ; – Digesteur d'une capacité de 200 kg par jour au coût de 56 000 \$ plus les frais d'installation. 	(Philibert-Ayotte, 2021, 25 octobre) (Léveillé, 2022, 4 avril)
Hôpital Jean-Talon, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	Montréal, Canada	Hôpital	35	<p>La phase préparatoire du projet pilote consistait à faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une visite d'un établissement ayant amorcé une démarche similaire ; – Une évaluation des volumes et des matières ; – Une révision de la disposition des équipements ; – La pesée et l'entreposage des bacs dans une chambre froide. 	(Hénault-Éthier, 2014 c)
Hôpital Sainte-Croix	Drummondville, Canada	Hôpital	30	<ul style="list-style-type: none"> – Réalisation possible grâce à la mobilisation de l'équipe des services alimentaires, de l'hygiène et de la salubrité, des installations matérielles et des stagiaires vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. – Les stagiaires s'occupent du transport des bacs vers le conteneur de MO placés à 0,5 km de l'immeuble et ils lavent les bacs par la suite. 	(Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec [CIUSSS MCQ], 2020) (F. Jacques, entrevue, 25 avril 2022)

Tableau résumé des bonnes pratiques de gestion des matières organiques dans les ICI (suite)

Nom de l'entreprise	Ville et pays	Type d'entreprise	Quantité de MO générées par année (T)	Processus de gestion des matières organiques	Sources
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	Montréal, Canada	Établissement d'enseignement Restauration et hôtellerie	149	<ul style="list-style-type: none"> – Implantation sur 2 ans ; – Lieux de collecte : Cuisines (cours et restaurants), cafétéria (cuisine, plonge, îlots de tri), salles de bains et corridors ; – Seul l'accès à la salle de déchets est réservé aux employés de l'entretien ; – Les clients trient eux-mêmes le contenu de leur plateau (cafétéria) ; – Petits bacs bruns dans les classes sont transvidés, au besoin, dans des bacs de 240 L dans le corridor ; – Compost placé dans une salle de déchets réfrigérée et facilite l'entreposage ; – Tenue d'un registre (date d'expédition, nombre de bacs, poids) ; – Le taux de roulement du personnel est plus difficile à gérer pour l'aspect information et sensibilisation. 	(Hénault-Éthier, 2014d)
Les marchands en gros de fruits Canadawide	Montréal, Canada	Grossistes — fruits et légumes et autres aliments	2 150	<ul style="list-style-type: none"> – Fréquence de collecte : sur appel ; – Collecte et traitement : bacs, levée, pesée, transport, lavage des bacs. 	(Hénault-Éthier, 2014e)

Tableau résumé des bonnes pratiques de gestion des matières organiques dans les ICI (suite)

Nom de l'entreprise	Ville et pays	Type d'entreprise	Quantité de MO générées par année (T)	Processus de gestion des matières organiques	Sources
Les Terrasses de la Fonderie	Drummondville, Canada	Résidences pour personnes âgées	29,5	<ul style="list-style-type: none"> - Les MO sont recueillies dans des sacs pour pommes de terre ; - Dans la salle à manger, les résidents laissent les MO (ex. : poches de thé, restes de table) dans leur grande assiette et les autres matières dans une petite assiette ; - Des échanges en personne et par courriel entre la résidence et la Ville ont permis d'apporter des ajustements au projet pilote (projet pilote en gérer par la Ville) ; - Présentation de statistiques sur la génération des MR, des impacts environnementaux des MO enfouis et de l'importance d'agir ; - Information distribuée sous forme de dépliants et démonstration avec des bacs ; - Distribution de tabliers thématiques aux employés de la salle à manger pour favoriser la sensibilisation des résidents ; - Impression de napperons humoristiques mentionnant que les MO générées chaque année représentent 46 fois le poids du propriétaire de la résidence ; - Le tri fait par les résidents ainsi que le contrôle assuré par les employés aident à maximiser la qualité du tri ; - Lorsque l'administration de la résidence a décidé d'aller de l'avant, elle a procédé, en collaboration avec la Ville, à la sensibilisation des employés de la résidence, y compris les cuisiniers, les préposés au service aux tables, les concierges et les résidents ; - Le partage des objectifs et de la planification méthodologique du projet a su motiver l'ensemble de la communauté ; - Au début, les gens, enchantés, ont rapidement collaboré. Cependant, plus le temps passait, plus un rappel aux employés et aux résidents était nécessaire. 	(Hénault-Éthier, 2014f)
St-Hubert	Partout au Québec, Canada	Restauration	53 par restaurant (6 000 pour l'ensemble des restaurants)	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation sur 2 ans ; - Suivi régulier assuré du début de la collecte des MO jusqu'à la caractérisation des MR ; - Outils de formation : Jeu de cartes avec des photographies des différentes MR (godets à sauce, lait, sachets, reste de poulet, napperon) pour former le personnel au tri de façon ludique (en équipes de 3 à 4 employés). 	(Hénault-Éthier, 2014g)

ANNEXE 3 — GUIDE D'ENTREVUE DU SERVICE ALIMENTAIRE

- 1) Présentement, quel est le processus de gestion des matières résiduelles et surtout des matières organiques dans la cuisine de la cafétéria ?
- 2) Qui est responsable de trier les plateaux-repas ? Combien prend cela de temps par jour ?
- 3) Quelle est votre opinion sur l'affichage éducative et de sensibilisation au tri des matières résiduelles ? Sont-elles assez parlantes ? Y en a-t-il trop ou pas assez ?
- 4) Selon vous, qu'est-ce qui devrait être amélioré pour le tri des matières organiques ?
- 5) Selon vous, parmi ces bacs de tri lesquels seraient les plus adéquats et adaptés à l'hôpital Fleurimont ? (voir l'annexe 9 pour les images des bacs)
- 6) D'après vous, quelle serait la fréquence de collecte idéale des matières organiques pour la cafétéria ?
- 7) Selon vous, y aurait-il une personne de votre service pouvant faire partie d'un comité vert pour aider à la bonne gestion du tri des matières résiduelles ?

À VOIR

- L'aménagement des bacs de tri
- L'aménagement de la cuisine

ANNEXE 4 — GUIDE D'ENTREVUE DU CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC

Bonjour,

Je m'appelle Audrey-Maude Sauvé. Je suis étudiante à la Maîtrise en gestion de l'environnement à l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre de mon essai, je réalise un projet intervention en collaboration avec le CIUSSS-de-l'Estrie CHUS.

Le projet consiste à élaborer un plan de gestion des matières organiques pour l'hôpital Fleurimont. Puisque d'ici 2025, toutes les organisations devront collecter les matières organiques dans leurs établissements. Pour réaliser un plan de gestion des matières organiques complet et adapter à la réalité des travailleurs de la santé, je mène des entrevues auprès des personnes qui seront touchées de près par la gestion des matières organiques.

Votre nom m'a été transmis par Marco Lemay, conseiller en développement durable au CIUSSS de l'Estrie et collaborateur dans ce projet. Seriez-vous intéressée à m'accorder une entrevue d'une vingtaine de minutes ? Si oui, veuillez m'envoyer des disponibilités et je vous confirmerai le moment de l'entrevue par la suite.

Questions

- 1) Pouvez-vous me parler de votre gestion des matières organiques et de son implantation au CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec ?
- 2) Savez-vous la quantité de MO généré dans les établissements dont la collecte des MO est en place ?
- 3) Quelle a été la réceptivité des employés lors de l'implantation de la collecte de MO ?
- 4) Avez-vous des documents concernant votre système de collecte qui pourrait m'aider dans la conception du plan d'action pour la collecte des MO à l'hôpital Fleurimont ?
- 5) Sur 10, à combien évaluez-vous la réussite de l'implantation de la collecte des MO et pourquoi ?
- 6) Qu'auriez-vous aimé prendre en considération dès le début du projet ?

ANNEXE 5 — GUIDE D'ENTREVUE PERSONNE-RESSOURCE DU CIUSSSE ET CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Visites

- Installation des conteneurs extérieurs
- Espaces pour l'entreposage des matières résiduelles
- Équipements et infrastructures pour la GMO de l'hôpital

Questions

- 1) En quelle année la collecte des matières organiques à la cafétéria a-t-elle débuté ? (2009)
- 2) Quel a été le processus de mise en place de la collecte des matières organiques ?
- 3) Quelle a été la réceptivité des employés lors de l'implantation de la collecte de MO ?
- 4) Pourquoi la collecte des matières organiques n'a-t-elle pas été installée à l'ensemble des étages de l'hôpital de Fleurimont après la réussite de l'implantation à la cafétéria ?
- 5) Y a-t-il des enjeux d'espaces pour placer les îlots de tri ou pour l'emplacement des bacs extérieurs ?
- 6) Y a-t-il des enjeux de réceptivité des employés concernant la collecte des MO ?
- 7) Y a-t-il des enjeux de coûts ? Et quels sont les coûts de gestion des MO actuellement et ceux prévus ?
- 8) Est-ce qu'un budget est prévu dans les prochaines années pour l'installation de la collecte des matières organiques à l'ensemble de l'hôpital Fleurimont ?
- 9) Quels sont les défis de la collecte des matières organiques à l'hôpital Fleurimont ?
- 10) Quelle est la quantité de matières organiques générée par l'hôpital Fleurimont ? (64 T dans les bacs de MO, mais cela ne comptent pas celles placer à la poubelle)
- 11) Y a-t-il une possibilité de contamination des matières organiques par des virus/bactéries ou des maladies qui empêcheraient de mettre certaines matières organiques dans le bac prévu à cet effet puisqu'elles ont été en contact avec des patients malades ?
- 12) Environ quelle proportion de personnes se déplace entre les pavillons de la FMSS et du CIUSSSE ? (Il faudrait peut-être s'assurer que les matières organiques acceptées dans les bacs soient les mêmes pour les deux organisations pour éviter toute confusion.)
- 13) Serait-il possible de former les employés dès l'embauche et de leur remettre un document de référence (aide-mémoire) sur la bonne gestion du tri des matières résiduelles ? Lors de la journée PAO.
- 14) Une personne rencontrée lors des entrevues m'a mentionné que la journée PAO (programme d'accueil organisationnel) serait parfaite pour faire un segment DD. Est-ce que tu as plus d'information sur cette journée, à quoi ressemble-t-elle et à qui pourrais-je parler pour en connaître plus ?
- 15) Serait-il possible de créer un comité vert comprenant des employés volontaires et nommés de tous les cadres d'emploi et de différents services pour aider à éduquer les employés aux bonnes pratiques de tri des matières résiduelles (ou des partenaires généraux par direction) ?
- 16) Quelles sont les démarches déjà mises de l'avant pour la gestion des matières organiques ? (appel d'offre de service, etc.) Entreprises et organismes travaillant en GMO ?

- 17) Quelles sont tes attentes par rapport au résultat final du plan de gestion des matières organiques ? Quels objectifs désirez-vous atteindre ?
- 18) Possibilité de laver les bacs de MO plutôt que d'utiliser des sacs ?
- 19) Sur le site du CIUSSSE, j'ai trouvé une donnée qui mentionne plus de 220 000 jours de stage. Je me demandais si cette donnée était pour une année.
- 20) Est-ce qu'il y a une entente avec la Ville de Sherbrooke concernant la GMO ?
- 21) On a beaucoup regardé la collecte des résidus alimentaires, qu'en est-il des autres MO (feuilles mortes, branches et sapins, papiers bruns à main, litière des animaux, pièces de viande pour les cours, etc.)
- 22) Pour l'implantation et l'amélioration de la collecte des matières résiduelles, est-ce que vous avez déjà des sources de financement ?

Documentation :

- Politique de développement durable du CHUS
- Caractérisation (possibilité de faire une caractérisation ?)
- Données chiffrées de l'hôpital Fleurimont (employés, patients, étages...)

ANNEXE 6 — GUIDE D'ENTREVUE DU PERSONNELS HOSPITALIERS

Bonjour,

Je m'appelle Audrey-Maude Sauvé. Je suis étudiante à la Maîtrise en gestion de l'environnement à l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre de mon essai, je réalise un projet intervention en collaboration avec le CIUSSS-de-l'Estrie CHUS.

Le projet consiste à élaborer un plan de gestion des matières organiques pour l'hôpital Fleurimont. Puisque d'ici 2025, toutes les organisations devront collecter les matières organiques dans leurs établissements. Pour réaliser un plan de gestion des matières organiques complet et adapter à la réalité des travailleurs de la santé, je mène des entrevues auprès des personnes qui seront touchées de près par la gestion des matières organiques.

Votre nom m'a été transmis par mes collègues du Laboratoire de simulation clinique, Caroline Jalbert et Geneviève Lépine. Seriez-vous intéressée à m'accorder une entrevue d'une vingtaine de minutes, préférablement en personne ? Si oui, veuillez m'envoyer des disponibilités et je vous confirmerai le moment de l'entrevue par la suite.

Questions

Situation actuelle

- 1) Présentement, quel est l'aménagement pour les bacs de tri des matières résiduelles dans votre lieu de travail ?
- 2) Quel est le fonctionnement du tri des résidus alimentaires pour les plateaux-repas des patients ?
- 3) Est-ce qu'il y a des éléments qui vous rebutent concernant le tri des matières organiques ?
- 4) D'après votre expérience, y a-t-il un intérêt du personnel médical à participer à la récupération des matières organiques ?

Améliorations futures

- 5) Selon vous, quel serait le meilleur emplacement pour installer une station de tri des matières résiduelles dans votre département ?
- 6) Selon vous, serait-il possible pour un employé de trier les plateaux-repas des patients ? Quel type d'emploi serait plus disposé à le faire ?
- 8) Selon vous, quel type de bacs serait le plus adéquat pour votre département ? (voir l'annexe 9 pour les images des bacs)
- 7) D'après vous, quelle serait la fréquence de collecte idéale des matières organiques sur votre étage/département ?
- 8) Selon vous, de quelles manières seraient-ils plus efficaces de sensibiliser les employés au tri des matières résiduelles ?

ANNEXE 7 — ÉQUIPE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Bonjour,

Je m'appelle Audrey-Maude Sauvé. Je suis étudiante à la Maîtrise en gestion de l'environnement à l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre de mon essai, je réalise un projet intervention en collaboration avec le CIUSSS-de-l'Estrie CHUS.

Le projet consiste à élaborer un plan de gestion des matières organiques pour l'hôpital Fleurimont. Puisque d'ici 2025, toutes les organisations devront collecter les matières organiques dans leurs établissements. Pour réaliser un plan de gestion des matières organiques complet et adapter à la réalité des travailleurs de la santé, je mène des entrevues auprès des personnes qui seront touchées de près par la gestion des matières organiques.

Votre nom m'a été transmis par Marco Lemay. Seriez-vous intéressée à m'accorder une entrevue d'une vingtaine de minutes, préférablement en personne ? Si oui, veuillez m'envoyer des disponibilités et je vous confirmerai le moment de l'entrevue par la suite.

Questions

Situation actuelle

- 1) Quel est votre processus actuel de collecte des matières résiduelles ? (Chariot, collecte)
- 2) Où déposez-vous les sacs de déchets, de recyclage et de compost ? (espace d'entreposage, chute à déchets, bac extérieur directement ?)
- 3) Est-ce qu'il y a des éléments qui vous rebutent concernant le tri des matières organiques ?

Améliorations futures

- 4) Selon vous, quel serait le meilleur emplacement pour installer une station de tri des matières résiduelles ?
- 9) Selon vous, quel type de bacs serait le plus adéquat pour votre travail ? (voir l'annexe 9 pour les images des bacs)
- 5) D'après vous, quelle serait la fréquence de collecte idéale des matières organiques sur les étages ?
- 6) Selon vous, de quelles manières seraient-ils plus efficaces de sensibiliser les employés et les patients au tri des matières résiduelles ?

ANNEXE 8 — GUIDE D'ENTREVUE AVEC UNE REPRÉSENTANTE DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Projet pilote ICI

- 1) Pouvez-vous m'expliquer le projet pilote des ICI ?
- 2) Quel est le rôle de la Ville de Sherbrooke dans le projet ?
- 3) Est-ce que les résultats du projet pilote sont concluants ?
- 4) Quelles sont les entreprises privées de collectes utilisées dans le projet pilote ?
- 5) Quelle est la plus grande quantité de MO d'un ICI collecté avec le projet pilote ?
- 6) Est-ce que l'hôpital Fleurimont pourrait être un bon ICI pour le projet pilote ? (environ 100 Tonnes de MO/année)

Règlements

- 1) Quels sont les règlements touchant la collecte des MO pour les ICI qui sont gérés par la municipalité ?
- 2) Quelles sont les limitations pouvant être mises en place pour la gestion des MO ? (Pour la gestion privée par les ICI)

ANNEXE 9 — IMAGES DES DIFFÉRENTS MODÈLES D'ÎLOTS DE TRI PRÉSENTÉS LORS DES ENTREVUES



Figure 1 Îlot de tri avec ouvertures incitatives (Collège Jean-Eudes, s. d.)



Figure 2 Îlot de tri avec un présentoir de déchets devant les bons bacs (Cégep de Sherbrooke, 2022)



Figure 3 Îlot de récupération à 4 voies de 87 litres (Ni-Corporation, 2022a)



Figure 4 Îlot de tri des matières résiduelles (Hénault-Éthier, 2014b)



Figure 5 Îlot de tri de matières résiduelles avec ouvertures incitatives (Université de Sherbrooke, s. d.)



Figure 6 Îlot de bacs de matières résiduelles avec images seulement (Poubelle direct.fr, 2021)



Figure 7 Îlot de tri 3 voies de 58 litres (Ni-Corporation, 2022b)



Figure 8 Îlot de récupération à cinq ouvertures (DESSAU, 2012)



Figure 9 Bac de tri, petit format pour bureau de travail (Denis, 2019, 1 novembre)

**ANNEXE 10 — PLAN DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES DE L'HÔPITAL
FLEURIMONT 2022-2026**

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES 2022 - 2026

Pour l'hôpital Fleurimont
Réalisé par Audrey-Maude Sauvé



TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE.....	71
Chapitre 1 : PORTRAIT DU TERRITOIRE.....	72
1.1 Géographie.....	72
1.1.1 Description et étendue du territoire du CIUSSS.....	72
1.1.2 Description du territoire de l'hôpital Fleurimont.....	73
Chapitre 2 : RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS.....	75
2.1 Secteurs visés par le plan de gestion des MO.....	75
2.2 Entente de service.....	75
2.3 Réglementation municipale	76
Chapitre 3 : RECENSEMENT DES ORGANISMES, DES ENTREPRISES, DES INSTALLATIONS ET DES SERVICES OFFERTS.....	77
3.1 Organismes et entreprises œuvrant en GMO.....	77
3.2 Équipements et infrastructures en GMO.....	78
3.3 Collectes.....	79
3.3.1 Résidus alimentaires — cafétéria.....	80
3.3.2 Résidus alimentaires — étages.....	80
3.3.3 Feuilles mortes et branches	80
3.3.4 Papiers à main bruns	80
3.4 Coûts des collectes.....	80
Chapitre 4 : INVENTAIRE DES MATIÈRES ORGANIQUES GÉNÉRÉES SUR LE TERRITOIRE	82
4.1 Méthodologie.....	82
4.2 Comparaison avec les résultats des années antérieures.....	82
4.3 Bilan global de l'inventaire.....	83
4.4 Résidus MO par secteur.....	83
4.4.1 Cafétéria.....	83
4.4.2 Plateaux-repas.....	83
4.4.3 Étages.....	84
4.4.4 Entretien extérieur.....	84
Chapitre 5 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL.....	85

5.1 Constats et enjeux.....	85
5.2 Analyse de forces, faiblesses, opportunités et menaces.....	88
Chapitre 6 : ORIENTATIONS ET OBJECTIFS À ATTEINDRE.....	89
6.1 Orientations du Gouvernement du Québec et de la Ville de Sherbrooke.....	89
6.2 Comité de développement durable.....	90
6.3 Escouade verte.....	91
Chapitre 7 : PLAN D'ACTION 2022-2026 DU CIUSSSE-CHUS.....	92
7.1 Objectifs du plan d'action.....	92
7.2 Source de financement.....	92
7.3 Synthèse des mesures, échéanciers et coûts.....	92
7.4 Suivi des mesures.....	101
7.5 Description détaillée des mesures.....	101
RÉFÉRENCES.....	102
ANNEXE 1 — GUIDE D'ENTREVUE DU SERVICE ALIMENTAIRE.....	103
ANNEXE 2 — GUIDE D'ENTREVUE DU CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC.....	104
ANNEXE 3 — GUIDE D'ENTREVUE PERSONNE-RESSOURCE DU CIUSSSE ET CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	105
ANNEXE 4 — GUIDE D'ENTREVUE DU PERSONNELS HOSPITALIERS.....	107
ANNEXE 5 — ÉQUIPE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ.....	108
ANNEXE 6 — GUIDE D'ENTREVUE AVEC UNE REPRÉSENTANTE DE LA VILLE DE SHERBROOKE.....	109
ANNEXE 7 — IMAGES DES DIFFÉRENTS MODÈLES D'ÎLOTS DE TRI PRÉSENTÉS LORS DES ENTREVUES.....	110
ANNEXE 8 — TABLEAU DES PARTIES PRENANTES POUR LES ENTREVUES.....	113
ANNEXE 9 — TABLEAU DES ANALYSES FFOM PAR DÉPARTEMENT.....	114
ANNEXE 10 — FICHES DESCRIPTIVES DE CHAQUE MESURE DU PLAN D'ACTION 2022-2026.....	118

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1.1	Territoire desservi par le CIUSSS de l'Estrie — CHUS.....	73
Figure 1.2	Plan de l'hôpital Fleurimont et de la FMSS.....	74
Tableau 3.1	Recensement des organismes et des entreprises œuvrant en GMO.....	77
Tableau 3.2	Équipements et infrastructures assurant la gestion des matières organiques.....	79
Tableau 5.1	Constats et enjeux par départements analysés.....	85
Tableau 5.2	Résumé des résultats des analyses FFOM pour l'ensemble de l'hôpital Fleurimont	88
Tableau 7.1	Mesures et actions du Plan d'action 2022-2026 de l'hôpital Fleurimont.....	93

LISTE DES ACRONYMES, DES SYMBOLES ET DES SIGLES

CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CHUS	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CIUSSSE	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie
CREE	Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
CVA	Centre de valorisation de l'aliment
DD	Développement durable
Éq. Co2	Équivalent dioxyde de carbone
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités, menaces
FMSS	Faculté de médecine et des sciences de la santé
GMO	Gestion des matières organiques
GMR	Gestion des matières résiduelles
ICI	Industries, commerces et institutions
ISE	Informé, sensibiliser et éduquer
LES	Lieu d'enfouissement sanitaire
MO	Matières organiques
MR	Matières recyclables
MRC	Municipalités régionales de comté
OSBL	Organisme sans but lucratif
PAB	Préposés aux bénéficiaires
PAO	Programme d'accueil organisationnel
PGMO	Plan de gestion des matières organiques
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PQGMR	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
RLS	Réseaux locaux de services
SI	Soins intensifs
SSE	Synergie Santé environnement
UdeS	Université de Sherbrooke

LEXIQUE

3RV	Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Biodégradable	Se dit d'une substance ou d'un produit susceptible d'être intégralement décomposé par des organismes vivants. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Caractérisation	Description détaillée et quantifiée de chacun des éléments constituant les matières résiduelles. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Collecte à 3 voies	Collecte des matières résiduelles en 3 contenants distincts : un pour la collecte des ordures, un pour la collecte sélective des matières recyclables (papier, carton, plastique, verre, métal) et un troisième (3 ^e voie) pour la collecte des résidus organiques triés à la source et des résidus verts d'origine résidentielle, industrielle, commerciale ou institutionnelle. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Compostage	Procédé de traitement biologique qui permet la biodégradation (biooxydation) des matières organiques, sous l'action de microorganismes aérobies (vivant en présence d'oxygène). Les matières organiques sont d'abord mélangées à des agents structurants pour favoriser l'aération, puis placées en andains, en piles ou dans un réacteur. On obtient le compost après l'atteinte d'une phase thermophile (température entre 45 °C et 70 °C) et après une phase subséquente de maturation. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Contamination	Toute matière ou indésirable retrouvée dans les matières résiduelles récupérées qui constitue un rejet avant ou après le conditionnement et le recyclage de la matière et qui peut affecter la qualité du produit (excluant les contaminants chimiques ou biologiques), par exemple du plastique ou du verre dans les matières organiques. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Déchet	Matière résiduelle destinée à l'élimination. Tout matériau issu d'une activité anthropique qui ne peut être jeté. Un déchet ne peut être récupéré par recyclage ou par compostage. (Olivier, 2015)

Déchet biomédical	<p>Selon le Règlement sur les déchets biomédicaux, ces derniers incluent les déchets anatomiques humains (tissu animal ou humain, organes ou partie du corps, à l'exception des cheveux, des dents et des ongles) ; les déchets anatomiques animaux ; les déchets non anatomiques (objets piquants, tranchants ou cassables qui ont été en contact avec du sang, un liquide ou un tissu biologique ; les tissus biologiques, les cultures cellulaires, les cultures de microorganismes ; les vaccins de souche vivante ; les contenants de sang et le matériel imbibé de sang, etc.). À noter que le sang et les liquides biologiques ne sont pas des déchets biomédicaux, selon le Règlement. En effet, il est permis de jeter le sang à l'égout sanitaire. Seuls les contenants de sang non vidés de leur contenu et le matériel imbibé de sang sont des déchets biomédicaux. Le « matériel imbibé de sang » correspond à tout matériel laissant suinter le sang ou pouvant libérer du sang, lorsque pressé. « Matériel saturé de sang » est synonyme de « matériel imbibé de sang ». Les ongles, les cheveux et les dents ne sont pas non plus considérés comme des déchets biomédicaux. (Synergie Santé environnement [SSE], 2019)</p>
Déchet ultime	<p>Le résidu ultime est celui qui résulte du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles et qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques disponibles pour en extraire la part valorisable ou en réduire le caractère polluant ou dangereux. (SSE, 2019)</p>
Développement durable	<p>Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. (RECYC-QUÉBEC, 2022)</p>
Enfouissement	<p>Opération qui consiste à compacter les déchets par couches de 2 à 3 mètres de hauteur, puis à les recouvrir d'au moins 15 centimètres de terre. (RECYC-QUÉBEC, 2022)</p>

Gaz à effet de serre	Gaz présents dans l’atmosphère et qui contribuent à retenir la chaleur près de la surface terrestre. Les GES sont formés essentiellement de vapeur d’eau, de gaz carbonique (CO ₂), de méthane (CH ₄) généré notamment par l’enfouissement des matières organiques, d’oxyde nitreux (N ₂ O) provenant entre autres de la combustion de la biomasse et d’ozone (O ₃). (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Gestion des matières résiduelles	Ensemble des activités de planification, d’organisation, de direction, de contrôle et d’évaluation du cycle des déchets ressources qui utilisent les principes d’une analyse 3RV-E pour atteindre les objectifs du développement durable. (Olivier, 2015)
Matière organique	Fraction de matière vivante (matière végétale, matière animale ou microorganismes) pouvant se décomposer sous l’action de microorganismes. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Matière organique putrescible	Matière organique dont le rapport entre le carbone et l’azote est inférieur à 70 (C/N<70), ce qui lui confère un caractère rapidement biodégradable. Les résidus alimentaires (ex. : résidus de table), les résidus verts (ex. : herbes, feuilles et résidus horticoles) ainsi que la plupart des biosolides municipaux et industriels font partie de cette catégorie. (RECYC-QUÉBEC, 2022)
Matière résiduelle	Toute matière ou objet périmé, rebuté ou autrement rejeté par les ménages, les industries les commerces et les institutions ; à l’exception des matières dangereuses générées par les industries, les commerces et les institutions, des déchets biomédicaux et des résidus de fabriques de pâtes et papiers. (Olivier, 2015)
Sac (ou produit) compostable	Sac ou produit (ex. : emballage) qui se biodégrade sous l’action des microorganismes et qui est certifié selon les normes reconnues sur les produits compostables, dont la norme canadienne CAN/BNQ 0017-088. La certification permet d’assurer que le sac ou le produit est conforme aux exigences de la norme, telles que la teneur en éléments traces (ex. : métaux) et le taux de biodégradation lors du procédé de compostage. (RECYC-QUÉBEC, 2022)

Valorisation	Dans son sens large, la valorisation comprend toutes les méthodes qui permettent de réduire à un minimum la proportion de déchets ultimes dans un résidu. Ex. : recyclage, réutilisation, valorisation énergétique, valorisation matière. (Olivier, 2015)
Valorisation organique	Transformation de la matière organique rebutée, selon un procédé qui génère une forme utilisable de matière organique. Ex. : engrais vert, amendement agricole. (Olivier, 2015)

MISE EN CONTEXE

L'obligation de collecter les matières organiques (MO) est une des grandes orientations pour régler les enjeux de gestion des matières résiduelles (GMR), puisque les MO ont un grand potentiel de valorisation (Gouvernement du Québec, 2020). Ainsi, dans la Stratégie de valorisation de la matière organique (2020), le Gouvernement du Québec vise quatre cibles d'envergure, soit :

- 1) D'instaurer la gestion des matières organiques sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025 ;
- 2) De gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions (ICI) d'ici 2025 ;
- 3) De recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030 ;
- 4) De réduire de 270 000 tonnes en équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂) les émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030.

Donc, dans le plan d'action 2019-2024 de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR), il est mentionné que tous les organismes municipaux ont l'obligation d'implanter une collecte des matières organiques ou un autre moyen de gestion à la source d'ici 2025 (Gouvernement du Québec, s.d.).

En 2018, le réseau de la santé générait 97 701 tonnes de matières résiduelles, parmi celles-ci les résidus alimentaires comptent 23 921 tonnes et les autres résidus organiques se chiffrent à 11 197 tonnes pour un total de 35 118 tonnes de matières organiques valorisables. Pourtant, selon Jérôme Ribesse, directeur général de Synergie Santé environnement (SSE), dans le réseau de la santé du Québec, seulement une vingtaine d'hôpitaux et de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) sur 400 récupéraient les résidus alimentaires pour les valoriser dans un centre de compostage ou par biométhanisation. Les principales raisons de ce manquement sont l'investissement nécessaire pour apporter les changements, et aussi, l'absence de collecte municipale ou la collecte municipale non offerte aux ICI. À l'hôpital Fleurimont, la collecte des MO a débuté en 2009, seulement dans les endroits de grandes productions de résidus organiques. (Robillard, 2018, 3 janvier)

Le plan de gestion des matières organiques (PGMO) est un outil de suivi et de mise en place d'actions environnementales en lien direct avec les MO. Il aide à planifier le service de collecte, les installations ainsi que les ressources humaines, matérielles et financières essentielles à la gestion des matières organiques (GMO). De plus, il est important pour bien mettre toutes les idées sur papier et repérer les difficultés à régler et les solutions à apporter.

Chapitre 1 : PORTRAIT DU TERRITOIRE

Ce chapitre présente le territoire touché par le PGM. L'emplacement géographique ainsi que la démographie de l'hôpital Fleurimont décrit dans cette section permet de réaliser un diagnostic territorial. L'ampleur de la gestion des matières organiques aide à déterminer les orientations et les actions qui seront mises en place.

1.1 Géographie

Dans la section géographie, l'étendue du territoire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie (CIUSSSE) est décrite. Par la suite, le territoire de l'hôpital Fleurimont est plus amplement présenté. Cette comparaison permet de comprendre l'importance de l'hôpital Fleurimont au sein de l'organisation du CIUSSSE.

1.1.1 Description et étendue du territoire du CIUSSSE

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSSE-CHUS) dessert un territoire de près de 13 000 km² comptant près de 500 000 habitants. Sur la figure 1.1, le territoire s'étendant de Lac-Mégantic à l'Ange-Gardien est représenté en plus des neuf réseaux locaux de services (RLS) du territoire du CIUSSSE-CHUS : RLS de Coaticook, RLS de la Haute-Yamaska, RLS de la Pommeraie, RLS de Memphrémagog, RLS de Sherbrooke, RLS des Sources, RLS du Haut-Saint-François et RLS du Granit. Le territoire comprend neuf Municipalités régionales de comté (MRC) : MRC de Brome-Missisquoi, MRC de Coaticook, MRC de la Haute-Yamaska, MRC de Memphrémagog, MRC des Sources, MRC de Val-Saint-François, MRC du Granit, MRC du Haut-Saint-François et Ville de Sherbrooke. Le CIUSSSE-CHUS est le plus grand employeur en Estrie et représente 10 % de l'activité économique estrienne. Il compte 101 installations avec 20 500 employés et gestionnaires. Parmi ceux-ci, il y a 1 300 médecins et pharmaciens, près de 5 000 étudiants, plus de 800 résidents en médecine, plus de 300 professeurs-chercheurs et 1 100 bénévoles. Ils s'occupent des 1 100 lits en centres hospitaliers, en centre de réadaptation et des 2 100 lits au permis en CHSLD. Le CIUSSSE-CHUS accueille aussi 11 750 stages représentant quelques 220 630 jours de stage par année. (Directions du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke [CIUSSSE-CHUS], 2021)

Municipalités et territoires des réseaux locaux de services (RLS)
du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

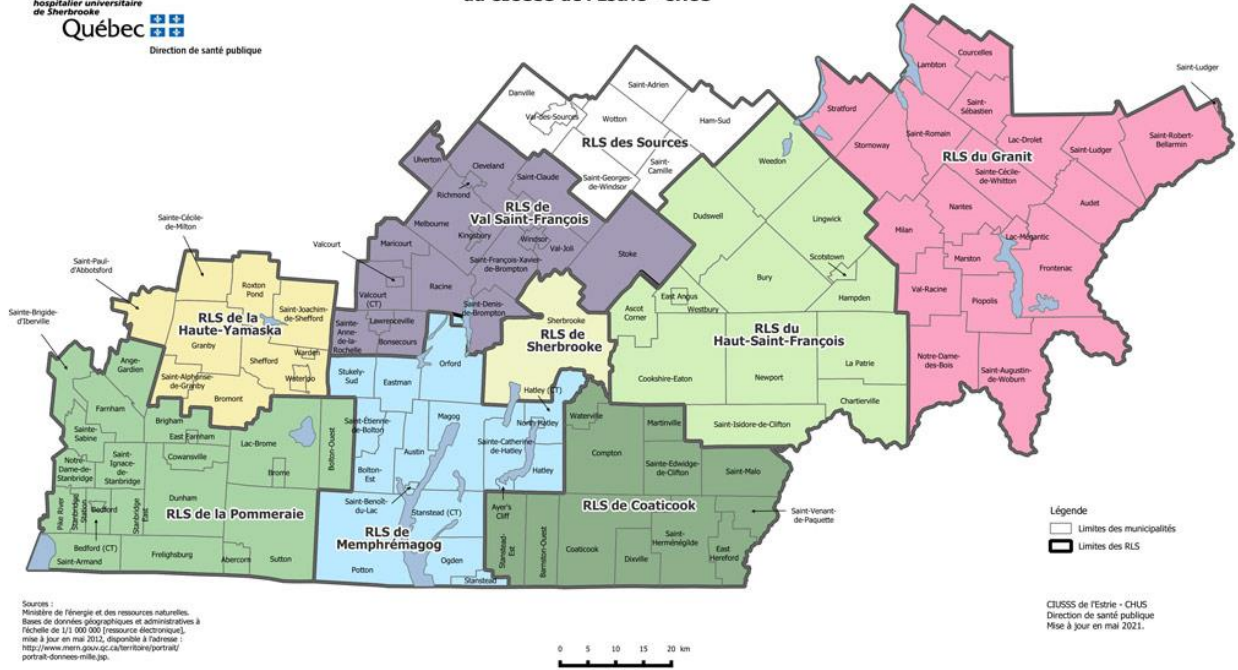


Figure 1.1 Territoire desservi par le CIUSSS de l'Estrie — CHUS (tirée de : Direction du CIUSSS-CHUS, 2021)

1.1.2 Description du territoire de l'hôpital Fleurimont

L'hôpital Fleurimont est dans le RLS de Sherbrooke dans l'arrondissement Fleurimont. Il est situé sur la 12^e avenue aussi appelée route 216, aux abords de l'autoroute 610. Le territoire de l'hôpital Fleurimont comprend un petit lac et un boisé comprenant des sentiers de marche d'une longueur de moins d'un kilomètre. Deux organisations comptent des bâtiments d'activités sur ce territoire, soit le CIUSSS et l'Université de Sherbrooke (UdeS). Ce dernier est représenté par la faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS). Sur la figure 1.2, les onze bâtiments en vert sont gérés par le CIUSSS-CHUS et les douze bâtiments en bleu sont gérés par l'UdeS.

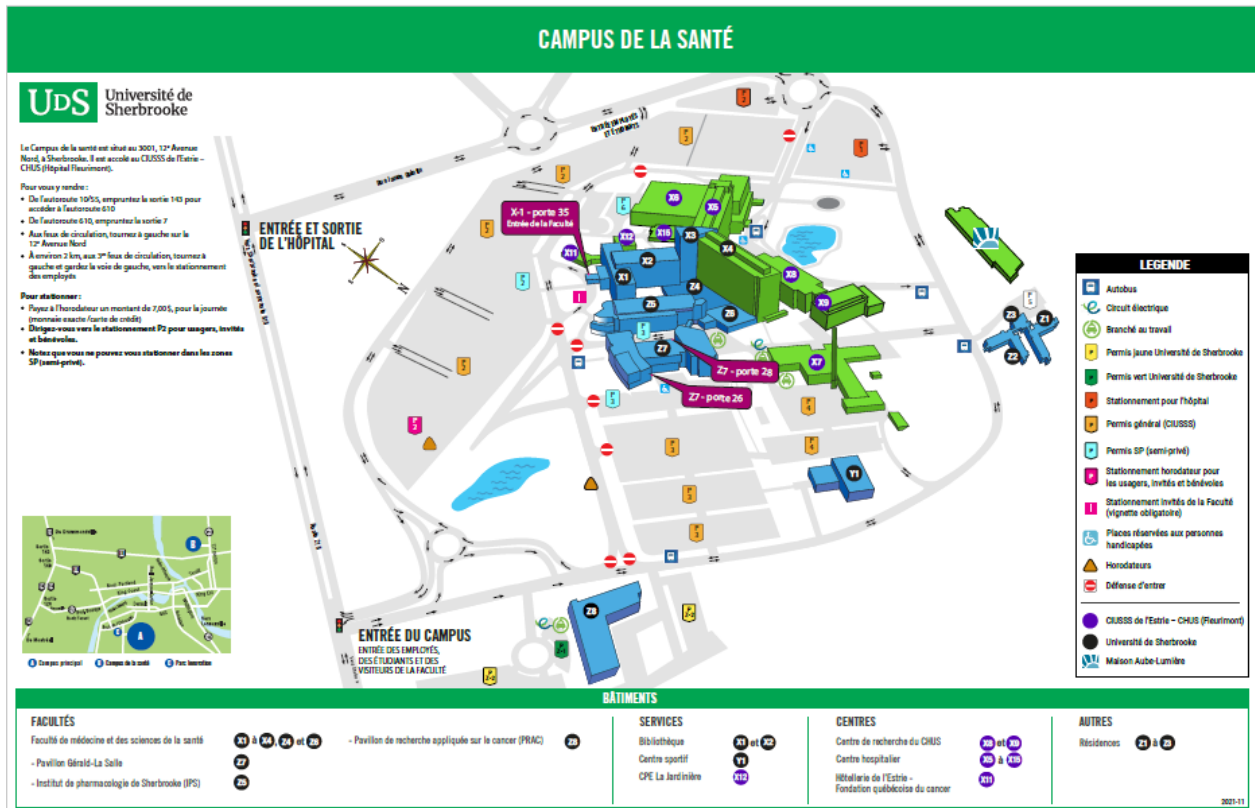


Figure 1.2 Plan de l'hôpital Fleurimont et de la FMSS (Tirée de : Université de Sherbrooke, 2021)

Chapitre 2 : RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS

Cette section décrit les responsabilités des parties prenantes de la gestion des matières organiques pour l'hôpital Fleurimont. Il est précisé les secteurs visés par ce plan, l'entente faite avec la Ville de Sherbrooke et la distribution des compétences des parties prenantes directement liées au PGMO.

2.1 Secteurs visés par le plan de gestion des MO

Le plan de gestion des matières organiques couvre seulement le territoire de l'hôpital Fleurimont. Néanmoins, il pourra servir d'outil pour la gestion des matières organiques dans d'autres établissements de santé du CIUSSS. De plus, la proximité des bâtiments entre le CIUSSS et la FMSS de l'Université de Sherbrooke implique des communications constantes concernant le développement durable (DD). Puisque les employés et les étudiants circulent entre les deux organisations en tout temps, il est important de prendre en considération les stratégies et les objectifs des organisations en compte. Ainsi, pour les employés et les étudiants, il sera plus simple de comprendre le tri des matières résiduelles avec un système identique pour les deux organisations.

2.2 Entente de service

Le CIUSSS est présentement en appel d'offres pour déterminer la prochaine entreprise responsable de la collecte des MO. L'entente signée sera d'une durée de cinq ans, dont deux ans de renouvellement. Chaque contrat de service de collecte des MO inclut une mention indiquant que le contrat peut prendre fin si le CIUSSS passe à la collecte municipale.

Depuis 2021, la Ville de Sherbrooke réalise un projet pilote avec les ICI. L'objectif de ce projet est de desservir 150 ICI avec la collecte municipale, soit par bac de 360 L ou par conteneur. Avant 2021, les ICI devaient faire collecter leurs matières organiques par des collecteurs privés. (Ville de Sherbrooke, s. d.) Les principaux ICI visés par le projet pilote sont les petits générateurs ne pouvant pas utiliser les services des collecteurs privés pour leurs MO. Présentement, le projet pilote a permis d'ajouter une trentaine d'ICI à la collecte municipale. En 2022, une autre présentation du projet sera réalisée pour rejoindre plus d'ICI dont ceux fermés pendant la pandémie. De plus, il serait possible que les deux hôpitaux de Sherbrooke, celui de Fleurimont et celui de l'Hôtel-Dieu, puissent se joindre au projet pilote avec la collecte en conteneurs. Des options pourraient être envisagées entre la Ville de Sherbrooke et le CIUSSS. Pour les deux projets pilotes, dans les écoles et dans les ICI, la Ville de Sherbrooke agit en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE). Ce dernier est responsable du recrutement des ICI et des écoles ainsi que de leur accompagnement. Quant à elle, la Ville de Sherbrooke s'occupe des outils de communication partagés et présentés dans les organisations, des inscriptions et du service de collecte. (M-A. Charron, conversation Teams, 14 mars 2022)

2.3 Réglementation municipale

Le règlement municipal régissant la collecte des MO est le règlement no 1300. Le titre 8 est spécifique à l'environnement dans la Ville de Sherbrooke. Le chapitre 5 fait mention de la collecte et de la disposition des matières résiduelles. Les sections 1 à 3 de ce chapitre se concentrent sur les dispositions interprétatives, les dispositions générales et les règles sur les contenants. La section 6 est consacrée à la collecte des matières résiduelles organiques. Cette section décrit les conditions qu'une ICI située sur le territoire de Sherbrooke doit rencontrer pour obtenir l'accès au service de collecte des matières résiduelles organiques. Ces conditions sont les suivantes :

- « Générer un maximum de 1,8 mètre cube par deux semaines de MO ;
- Faire une demande de service au Service de l'entretien et de la voirie ;
- Payer les frais d'inscription et les frais de collecte selon le forfait choisi ;
- Résider au centre-ville, soit dans le périmètre des rues Moore, Belvédère, Galt Ouest et des grandes-Fourches, sur les axes King Est et King Ouest jusqu'à la rue du Haut-Bois, sur le boulevard Industriel ou le boulevard Portland.
 - o Ou générer une quantité de MO d'environ 1 bac de 360 L par mois.
 - o Ou l'ICI fait partie d'un ensemble d'au moins quatre ICI participants à la collecte des MO et situé à une distance maximale de 5 km l'une de l'autre. » (Règlement no 1300)

Si l'ICI ne répond pas à ces conditions, elle devra faire la collecte des MO à l'aide d'un collecteur privé ou voir à participer au projet pilote de la Ville de Sherbrooke avec les ICI. (Règlement no 1300)

Chapitre 3 : RECENSEMENT DES ORGANISMES, DES ENTREPRISES, DES INSTALLATIONS ET DES SERVICES OFFERTS

Ce chapitre présente les organismes et les entreprises œuvrant en GMO et les équipements et infrastructures assurant la gestion des matières organiques. Ce recensement des services offerts en GMO aide à repérer les collaborations possibles pour mieux gérer les MO de l'hôpital Fleurimont.

3.1 Organismes et entreprises œuvrant en GMO

Dans son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de 2023-2030, la Ville de Sherbrooke a recensé les organismes et les entreprises ouvrant en 2021 en GMR. Le tableau 3.1 présente les organismes et les entreprises ouvrant en GMO inspiré du tableau du PGMR de Sherbrooke de 2023-2030 (s. d.). Ce tableau permet d'identifier les différentes collaborations dans le domaine des matières organiques possibles à Sherbrooke et ses environs.

Tableau 3.1 Recensement des organismes et des entreprises œuvrant en GMO (inspiré de : Ville de Sherbrooke, s. d., p.148)

Nom	Type d'entreprise/organisme	Coordonnées	Secteur d'activité	Produits et matières
Centre de valorisation de l'aliment (CVA)	Entreprise agroalimentaire d'innovation	6943, boul. Bourque Sherbrooke J1N 3K4 Tél. : 819-791-4446 Admin@cvaestrie.com	Commerce et transformation alimentaire, entreposage réduction du gaspillage alimentaire.	Produits alimentaires.
Conseil régional de l'environnement (CREE)	Organisme sans but lucratif (OSBL)	165, rue Moore, bureau 300 Sherbrooke J1H 1B8 Tél. : 819-821-4357	Information et formation aux entreprises, industries et institutions souhaitant améliorer leur GMR.	Réduction à la source, réemploi, compostage, recyclage, déchets ultimes.
GFL environnemental /services matrec inc.	Collecteur et recycleur	140, rue Martin Granby J2G 8B4 Tél. : 450-361-3790	Collecte, traitement, location et vente de conteneurs, compacteur, presses.	Matières recyclables (MR), matières résiduelles organiques, déchets (LET à Ste-Cécile-de-Milton et centre de tri et de transbordement à St-Hubert).
Groupe PROBEX	Entreprise d'insertion sociale	1215, rue Léonard Sherbrooke J1K 2L4 Tél. : 873-200-1338	Récupération de textile, services aux entreprises, mini-excavation et terrassement, services alimentaires, éducation.	Vêtements recyclés, produits écologiques et artisanaux, services multiples.

Tableau 3.1 Recensement des organismes et des entreprises œuvrant en GMO (suite)

Nom	Type d'entreprise/organisme	Coordonnées	Secteur d'activité	Produits et matières
Sani-Estrie	Collecteur	405, rue Rodolphe-Racine Sherbrooke J1R 0S7 Tél. : 819-566-5660	Collecte.	Collecte de feuilles, de branches et de bois, ainsi que d'arbres de Noël. Centre de transbordement sur le territoire de la Ville de Sherbrooke.
Transport Arlie C. Fearon	Collecteur	1486, rue Wellington Sherbrooke J1M 1K9 Tél. : 819-562-6996	Transport et collecte.	Matières recyclables, matières résiduelles organiques, déchets.
Viridis environnement	Récupérateur et recycleur	1144, rue King Ouest Sherbrooke J1H 1S2 Tél. : 819-791-4207	Recyclage des matières résiduelles fertilisantes.	Valorisation agricole et sylvicole des biosolides, production agricole et production de biomasse agroforestière.

3.2 Équipements et infrastructures en GMO

Dans son PGMR de 2023-2030, la Ville de Sherbrooke a recensé les équipements et les infrastructures assurant la GMR. Inspiré du tableau du PGMR de Sherbrooke de 2023-2030 (s. d.), le tableau 3.2 présente les équipements et les infrastructures assurant la gestion des matières résiduelles à Sherbrooke et dans les environs. Ce tableau permet d'identifier les endroits de valorisation de la matière organique à Sherbrooke.

Tableau 3.2 Équipements et infrastructures assurant la gestion des matières organiques (inspiré de : Ville de Sherbrooke, s. d., p.168)

Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse	Description des activités et de la clientèle	Quantité annuelle des matières résiduelles	Capacités annuelles
Centre de compostage de Bury	Englobe Corp.	109, ch. Maine Central, Bury	Traitement des résidus de bois, des fumiers, des résidus verts (feuilles et gazon), des résidus alimentaires et agroalimentaires, des boues de papeteries et des boues municipales et industrielles. Le traitement principal est le compostage en pile statique. Clientèle : les municipalités membres et non membres et le secteur privé.	<u>Total</u> : 55 000 t (moyenne) <u>Taux de rejet</u> : 4 %	<u>Entreposage total ponctuel</u> : maximum 150 000 m ³ (matières résiduelles, ingrédients, matériaux structurants)
Centre de transfert	Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (Valoris)	2215, rue Claude-Greffard, Sherbrooke	Transbordement des matières résiduelles, de matériaux de construction et de matières résiduelles organiques, clientèle : Ville de Sherbrooke, certaines municipalités environnantes, entreprises et transporteurs du secteur des ICI.	<u>Total (2019)</u> : 52 344 t	<u>Traitement</u> : 105 000 t
Plateforme de compostage à l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES)	Ville de Sherbrooke	345, rue Desaulniers, Sherbrooke	Traitement des feuilles mortes sur plateforme, clientèle : Ville de Sherbrooke.	<u>Total approximatif</u> : 1 000 t	<u>Traitement</u> : 2000 t <u>Capacité résiduelle</u> : 1000 t

3.3 Collectes

Présentement, la collecte des MO est offerte seulement à la cafétéria et dans les cuisines. Les bacs de ces secteurs sont vidés trois fois par jour. Les sacs de matières organiques sont déposés dans le conteneur extérieur de quatre verges. Ce dernier est levé une fois par semaine. Les matières organiques sont transportées par une entreprise privée au centre de compostage de Bury. (M. Lemay, entrevue 10 mai 2022)

3.3.1 Résidus alimentaires — cafétéria

Depuis 2009, des bacs de matières organiques sont mis à la disposition dans la cafétéria et dans la cuisine dans l'air de production. Cette implantation a été réalisée seulement dans ce secteur puisque la cafétéria et les cuisines sont les endroits générant le plus de résidus alimentaires dans l'hôpital Fleurimont. (M. Lemay, entrevue 10 mai 2022)

3.3.2 Résidus alimentaires — étages

Actuellement, les résidus alimentaires des étages ne sont pas collectés. Effectivement, dans les salles de pause seulement des bacs de déchets ultimes s'y retrouvent. Néanmoins, les plateaux-repas sont débarrassés à la plonge de la cafétéria. Ils ne sont toutefois pas triés puisque le nettoyage est très rapide, qu'il manque d'espace et de temps pour bien débarrasser les matières résiduelles dans les bons bacs. Pour les plateaux-repas, il y a un grand potentiel d'amélioration du tri des matières résiduelles possible. De plus, l'ajout de bacs de MO sur les étages pourrait aider le tri en amont des plateaux-repas.

3.3.3 Feuilles mortes et branches

Tous les résidus de jardins (feuilles mortes, gazon et branches) sont déposés dans le conteneur de MO ou dans un endroit déterminé comme dans le bois derrière le stationnement de l'hôpital Fleurimont afin de composter naturellement les résidus organiques. L'entreprise privée d'aménagement paysager s'occupe de placer les résidus de jardins dans l'endroit indiqué par le CIUSSSE. (M. Lemay, courriel électronique, 13 juin 2022)

3.3.4 Papiers à main bruns

Présentement, le papier à main brun est placé dans les bacs de déchets ultimes. C'est une matière facile à trier et à collecter. En installant des bacs de MO dans les salles de bain et près de chaque lavabo, le papier à main sera facilement collecté. Cette matière organique est légère, mais a un grand volume. Les sacs pourraient être compactés manuellement pour éliminer le plus d'air possible et réduire le volume des sacs contenant majoritairement du papier à main.

3.4 Coûts des collectes

En 2022, les coûts de collecte des matières organiques s'élèvent à 27 \$ par levée. Donc, pour une année, les coûts de collecte des MO s'élèvent à 1404 \$. Présentement, les levées sont une fois par semaine. Pour la même année, les coûts de collecte des déchets ultimes s'élèvent à 9 \$ par levée. Ce conteneur est levé trois fois par semaine, ce qui revient à un coût annuel de 1404 \$. Chaque levée contient en moyenne 6 tonnes de déchets ultimes. (M. Lemay, entrevue 10 mai 2022)

Dans la comparaison des coûts de collecte des différentes matières résiduelles, il est important de prendre en considération la proportion de matières résiduelles dans le conteneur. En effet, ce dernier est rarement rempli à 100 % pour les MO contrairement aux déchets ultimes. Donc, si un meilleur tri des matières résiduelles est réalisé, le conteneur de MO ne nécessitera pas plus de levées. Néanmoins, le nombre de levées pour le conteneur de déchets ultimes pourrait diminuer.

Chapitre 4 : INVENTAIRE DES MATIÈRES ORGANIQUES GÉNÉRÉES SUR LE TERRITOIRE

Pour réaliser cet inventaire, les données utilisées sont tirées du rapport de recherche réalisé par des étudiants et des étudiantes à la maîtrise en environnement dans le cadre du cours ENV 803 — Projet intégrateur. Ce projet a été réalisé en 2013. (Lareau et al., 2013) Aucune donnée plus récente n'a été inventoriée. Ce chapitre présente la méthodologie pour la caractérisation des matières organiques utilisées ainsi que la quantité de matières organiques générées selon les secteurs d'activités.

4.1 Méthodologie

La caractérisation effectuée par le groupe d'étudiants en environnement (2013) s'étendait sur une journée moyenne de la semaine. Seulement les déchets ultimes ont été caractérisés. Les sacs de MR et de MO ont été inspectés visuellement pour repérer tout contaminant. Néanmoins, ces sacs ont été pesés pour avoir la masse totale et connaître le taux de récupération de ces matières. Les secteurs caractérisés sont le service alimentaire, le huitième étage, le neuvième étage et la section C. Les matières résiduelles générées dans ces secteurs représentent un échantillon de 10 % à 25 % du total des matières résiduelles produites. Cet échantillon a été déterminé avec la masse des sacs de déchets ultimes. (Lareau et al., 2013)

Lors de la caractérisation, neuf catégories de matières résiduelles ont été déterminées : déchets ultimes, carton ondulé, papier et carton, contenants consignés, matières organiques, plastiques, verres, métaux et autres (déchets dangereux, biomédicaux, etc.). La procédure de caractérisation a débuté avec la division des sacs par secteur d'activité. Ils ont été pesés et tous les sacs du huitième étage ont été caractérisés et 10 % des sacs du neuvième étage ont été sélectionnés aléatoirement pour la caractérisation. (Lareau et al., 2013)

Les limites de cette caractérisation sont (Lareau et al., 2013) :

- Le choix des secteurs caractérisés et la proportion des sacs utilisés par secteur ;
- Le temps limité de caractérisation sur une journée ;
- L'analyse des sacs de déchets ultimes seulement ;
- La catégorie « autres » contient plusieurs matières différentes (dangereuses, biomédicaux, etc.) ;
- Le service alimentaire n'a pas été pris en compte suffisamment considérant qu'il est le plus grand générateur ;
- Le manque d'une catégorie pour les liquides.

4.2 Comparaison avec les résultats des années antérieures

Comme il s'agit du premier plan de gestion des matières organiques et qu'il y a eu seulement une caractérisation partielle des matières organiques générées sur le territoire, la comparaison est impossible pour ce PGM.

4.3 Bilan global de l'inventaire

Selon le projet intégrateur, et grâce à une extrapolation des résultats de la caractérisation, l'hôpital Fleurimont génère 70 059 kg de MO par année, soit 70 tonnes. De ces matières organiques générées, 64 401 kg se sont retrouvés dans les sacs de déchets ultimes. Ce qui représente 93,4 % de MO pouvant être valorisé. De plus, dans le seul secteur collectant les MO, le secteur alimentaire, la valorisation des MO représente 8,1 % des MO générées. Aucune contamination n'a été observée lors de la caractérisation de 2013. (Lareau et al., 2013)

4.4 Résidus MO par secteur

Cette section présente les matières organiques par secteur d'activité. Parmi ceux-ci, certains contiennent des données grâce à la caractérisation de 2013 comme la cafétéria et deux étages, le huitième et le neuvième. D'autres ne contiennent pas de données tels que les plateaux-repas et l'entretien extérieur. Ces derniers secteurs devront être pris en compte dans la prochaine caractérisation.

4.4.1 Cafétéria

Selon la caractérisation de 2013, la masse de MO dans les sacs de déchets ultimes de la cafétéria représente 92,5 kg. Celle-ci représente 88,9 % des matières résiduelles présentes dans les sacs de déchets ultimes. Comparativement, les déchets ultimes représentent seulement 4,8 % des matières résiduelles de ces sacs. De plus, les sacs de MO ont été pesés dans la cafétéria et les cuisines. Ils ont une masse de 15,5 kg ce qui représente une valorisation de 8,1 %. Ces résultats correspondent à une seule journée. Lors de l'étude, les étudiants ont fait une extrapolation sur une année, selon celle-ci, la cafétéria génère 5 366,8 kg de MO. Il est important de noter que lors de la caractérisation les sacs de déchets ultimes contenant le récurage des chaudrons ont été comptabilisés. Ceux-ci représentent une énorme quantité de matières organiques placées à la poubelle. (Lareau et al., 2013)

4.4.2 Plateaux-repas

Aucune donnée n'a été recueillie. Néanmoins, cette catégorie est très importante puisque près de 1000 plateaux-repas sont produits trois fois à chaque jour. (Robillard, 2018, 3 janvier) Actuellement, les restants des plateaux sont placés directement à la poubelle. L'inventaire des quantités de chaque matière permettra de faire des changements dans le processus de nettoyage des plateaux-repas. Par exemple, si la matière résiduelle en plus grande quantité est la MO, les bacs de déchets ultimes pourraient être remplacés par des bacs de MO pour ce secteur.

4.4.3 Étages

Pour le huitième et le neuvième étages, 7,5 et 4,0 kg de MO ont été calculés respectivement dans les sacs de déchets ultimes. Ces quantités représentent respectivement 21,4 % et 19,0 % des matières résiduelles des sacs de déchets ultimes. Une extrapolation des matières résiduelles générées sur une année a été réalisée. Selon celle-ci, le huitième étage génère 228,1 kg de MO et le neuvième étage génère 478,2 kg de MO. (Lareau et al., 2013)

4.4.4 Entretien extérieur

L'inventaire des matières résiduelles extérieures n'a pas été comptabilisé. Puisque la majorité des matières résiduelles extérieures sont organiques, l'évaluation de ces matières est primordiale. Elles devront aussi être prises en compte pour la bonne gestion des matières organiques.

Chapitre 5 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Ce chapitre décrit les constats et les enjeux repérés lors des entrevues et des visites des départements de la cafétéria et des cuisines, de l'hygiène et salubrité, de la maternité, de la pédiatrie, des soins intensifs (SI) chirurgicaux, des SI médicaux et de l'urgence. Par la suite, l'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (FFOM) de chaque département est présentée. Chaque secteur a été examiné pour repérer leurs forces et leurs faiblesses. Celles-ci ont permis de soulever des opportunités et des menaces à l'installation d'une collecte de matières organiques à l'ensemble de l'hôpital Fleurimont et à l'amélioration des secteurs déjà collectés. Finalement, un tableau récapitulatif présentera les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces sur lesquelles les recommandations et le plan d'action seront axés.

5.1 Constats et enjeux

Pour dresser un diagnostic complet de la gestion des matières organiques de l'hôpital Fleurimont, des entrevues ont été réalisées auprès de cinq unités de soins, du secteur de l'hygiène et salubrité et du secteur de la cafétéria et des cuisines. Les guides d'entrevues sont placés des annexes 1 à 7. De plus, des visites de l'environnement de travail de ces secteurs d'activités ont été effectuées pour bien comprendre les enjeux et repérer les opportunités des départements. Une liste des personnes contactées pour les entrevues est placée à l'annexe 8. Le tableau 5.1 présente les constats et les enjeux des départements analysés durant les entrevues.

Tableau 5.1 Constats et enjeux par départements analysés

DÉPARTEMENTS	CONSTATS ET ENJEUX
Cafétéria et cuisines	Constats <ul style="list-style-type: none">- Employés et gestionnaires sensibilisés au DD ;- Collecte des bacs de MO bien établie, soit 3 fois/jour ;- Chaque poste de production alimentaire a son bac de MO ;- Les bacs de MO ne sont pas placés en îlot de tri (avec les bacs de déchets et de MR) permettant d'approcher le bac désiré plus près de la station de travail.
	Enjeux <ul style="list-style-type: none">- Absence de bacs de MO à la laverie des plateaux-repas ;- Grande quantité de plateaux-repas à vider et à laver au même moment ;- Absence de bacs de MO et de bacs de MR à la plonge du côté de la production ;- Les sacs de MO se déchirent à cause du poids et de la quantité de résidus alimentaires.

Tableau 5.1 Constats et enjeux par départements analysés (suite)

DÉPARTEMENTS	CONSTATS ET ENJEUX
Hygiène et salubrité	<p>Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Employés et gestionnaires sensibilisés au DD ; - Collecte des bacs de déchets ultimes régulière (1 à 2 fois par jour) ; - Aucun bac de MO ; - Aucun bac de MR, sauf pour le papier ; - Grand espace dans la salle de pause.
	<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conteneur de MO extérieur placé à environ 200 m de la porte ; - Escouade verte : ne peut pas se mélanger aux patients pour aller ramasser la MO ; - La fin de semaine, les MO sont collectées, mais placées dans le conteneur à déchets ultimes ; - Manque d'employés pour ajouter des tâches.
Maternité	<p>Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Employés et gestionnaires sensibilisés au DD ; - Collecte des bacs de déchets ultimes régulière (1 à 2 fois par jour) ; - Aucun bac de MO ; - Aucun bac de MR, sauf pour le papier ; - Une équipe d'hygiène et de salubrité présente dans l'unité de jour et de soir ; - Présence d'un bac de K-cycle installé par l'équipe (programme de recyclage et de compostage des <i>cups</i> à café Keurig).
	<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de bacs de MO dans la salle de pause ; - Beaucoup de patients dans le département (40).
Pédiatrie	<p>Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Employés et gestionnaires sensibilisés au DD ; - Collecte des bacs de déchets ultimes régulière (2 fois par jour) ; - Aucun bac de MO ; - Aucun bac de MR, sauf pour le papier ; - Les parents des patients demandent souvent l'emplacement des bacs de MO ; - Trois emplacements possibles pour l'installation de bacs de MO.
	<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de bacs de MO dans l'unité.
Soins intensifs chirurgicaux	<p>Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Employés et gestionnaires sensibilisés au DD ; - Collecte des bacs de déchets ultimes régulière (1 fois par jour) ; - Aucun bac de MO ; - Aucun bac de MR, sauf pour le papier ; - Présence d'un bac de K-cycle installé par l'équipe.
	<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tri occasionnel de plateaux-repas dans la salle à café ; - Salle à café très encombrée ; - Absence d'un bac de MO dans la salle de pause.

Tableau 5.1 Constats et enjeux par départements analysés (suite)

DÉPARTEMENTS	CONSTATS ET ENJEUX
<p align="center">Soins intensifs médicaux</p>	<p>Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Employés et gestionnaires sensibilisés au DD ; - Collecte des bacs de déchets ultimes régulière (1 fois par jour) ; - Aucun bac de MO ; - Aucun bac de MR, sauf pour le papier ; - Grand espace dans la salle de pause.
	<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un bac de MO dans la salle de pause ; - Présence de patients en isolement, donc procédures plus strictes à suivre.
<p align="center">Urgence</p>	<p>Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Employés et gestionnaires sensibilisés au DD ; - Collecte des bacs de déchets ultimes régulière (3 fois par jour) ; - Aucun bac de MO ; - Un gros chariot pour les MR ; - Employés du service d'hygiène et salubrité en permanence dans le département.
	<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace restreint dans la salle de pause pour ajouter du mobilier (bacs ou îlot de tri) ; - Absence d'un bac de MO dans la salle de pause.

5.2 Analyse de forces, faiblesses, opportunités et menaces

Une analyse FFOM par département a été réalisée à l'aide des résultats obtenus lors des entrevues. Les résultats sont présentés à l'annexe 9 par secteur en ordre alphabétique. Le tableau 5.2 présente un résumé des résultats de l'ensemble des départements est présenté.

Tableau 5.2 Résumé des résultats des analyses FFOM pour l'ensemble de l'hôpital Fleurimont

Résumé des résultats	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes au moins une fois par jour dans chaque département. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement un bac de déchets dans les salles de pause ; - Peu d'espace dans les salles de pause de plusieurs départements ; - Doublage des sacs de matières organiques ; - Manque d'employés du secteur de l'hygiène et salubrité.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer un bac de MO dans chaque salle de pause ; - Bacs de MO avec couvercle sur les étages pour réduire les nuisances telles que les odeurs et les mouches à fruit ; - Distribution d'un aide-mémoire dans les salles de pause pour sensibiliser au tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri ; - Collecte des MO une fois par jour ; - Présentation du projet lors de la journée du programme d'accueil organisationnel (PAO) ; - Ajout de bacs de MO aux laveries des cuisines ; - Collaboration dans la collecte des MO ; - Collaboration dans le tri des plateaux-repas. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de temps pour le tri et la collecte des matières organiques ; - Manque d'employés du secteur de l'hygiène et salubrité ; - Espace restreint dans certaines salles de pause pour l'ajout d'un bac de MO.

Chapitre 6 : ORIENTATIONS ET OBJECTIFS À ATTEINDRE

Ce chapitre présente les orientations du Gouvernement du Québec et de la Ville de Sherbrooke à prendre en compte lors de la rédaction du plan d'action. De plus, deux groupes dont leur mandat a un but environnemental sont présentés, soit le comité de développement durable du CIUSSS et l'escouade verte de l'hôpital Fleurimont.

6.1 Orientations du Gouvernement du Québec et de la Ville de Sherbrooke

Le Gouvernement du Québec a établi la PQGMR ainsi que la stratégie de valorisation des matières organiques pour bien identifier les orientations à suivre lors de la rédaction des PGMR pour chaque MRC. Ces dernières se fient aux cibles du plan d'action en vigueur pour établir leurs propres objectifs. De plus, ils priorisent la hiérarchie des 3RV-E : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation (de la matière en premier et énergétique ensuite) et l'élimination telle que demander par la politique (Gouvernement du Québec, s. d.). Voici les objectifs présentement en vigueur du plan d'action 2019-2024 de la PQGMR :

- « Réduire à 525 kg/habitant/an ou moins, la quantité de matières éliminées ;
- Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal ;
- Recycler 60 % des matières organiques ;
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de constructions, rénovation et démolition. » (Gouvernement du Québec, s. d.)

Ceux-ci découlent de l'objectif fondamental de la PQGMR qui est « que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime » (Gouvernement du Québec, 2020). Pour y arriver, trois enjeux majeurs sont à prendre en considération (Gouvernement du Québec, 2020) :

- Cesser le gaspillage des ressources ;
- Prendre part à la lutte contre les changements climatiques ;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.

L'obligation de collecter les MO est une des grandes orientations pour régler ces enjeux, puisque les MO ont un grand potentiel de valorisation (Gouvernement du Québec, 2020). Ainsi, dans la Stratégie de valorisation de la matière organique (2020), le Gouvernement du Québec vise quatre cibles d'envergure, soit :

- 1) D'instaurer la gestion des matières organiques sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025 ;
- 2) De gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025 ;
- 3) De recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030 ;
- 4) De réduire de 270 000 tonnes éq. CO₂ les émissions de GES en 2030.

Donc, dans le plan d'action 2019-2024 de la PQGMR, il est mentionné que tous les organismes municipaux ont l'obligation d'implanter une collecte des matières organiques ou un autre moyen de gestion à la source d'ici 2025 (Gouvernement du Québec, s. d.).

C'est avec ces cibles en tête que la Ville de Sherbrooke a établi ses objectifs du plan d'action 2023-2030. Ils sont un peu plus ambitieux que ceux du Gouvernement du Québec :

- « Réduire à 500 kg/habitant/an ou moins la quantité de matières éliminées d'ici 2026 et à 480 kg/habitant/an d'ici 2030 ;
- Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal d'ici 2030 ;
- Recycler 70 % des matières organiques d'ici 2030 ;
- Recycler et valoriser 85 % des résidus de construction, rénovation et démolition plus précisément : 95 % des agrégats (béton, brique, asphalte) et 70 % des résidus non-agrégats (bois, gypses et bardeaux d'asphalte) d'ici 2030 ;
- S'assurer que la desserte des matières organiques couvre 100 % du territoire municipal d'ici 2025, incluant les ICI et les multilogements. » (Ville de Sherbrooke, s. d.)

6.2 Comité de développement durable

Le CIUSSSE a créé un comité de développement durable pour appuyer l'organisation dans l'intégration de pratiques de DD à ses activités. Il influence la haute direction dans l'application de son engagement en DD. Il est aussi un levier de concertation dans la coordination de la démarche de DD au sein de l'organisation. Il a pour mandat de :

- « Recommander la politique de DD au comité de direction ;
- Proposer à la direction générale des enjeux prioritaires, des pistes d'action en DD et d'identifier les indicateurs de performance ;
- Coordonner, en collaboration avec les directions concernées, la mise en œuvre du plan d'action accepté par la direction générale ;
- Présenter à la direction générale un rapport annuel des activités en DD. » (M. Lemay, courriel électronique, 13 juin 2022)

L'ajout de personnels hospitaliers dans ce comité serait bénéfique pour connaître la réalité de travail et d'ajuster les actions en fonction de ce qui peut réellement être mis en place. Aussi, lors des entrevues, plusieurs personnes semblaient intéressées à s'impliquer plus dans le dossier environnemental. Deux possibilités pourraient s'offrir à eux, soit de s'ajouter aux membres du comité DD ou d'entreprendre des projets en DD avec l'appui du comité.

6.3 Escouade verte

Au sein de l'hôpital Fleurimont se trouve une escouade verte composée d'employés ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Son principal mandat est d'aider au tri des matières recyclables. L'équipe collecte les matières recyclables et les trie par matière dans un local attitré. (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke [CIUSSSE-CHUS], 2019) Cette équipe a de grandes ambitions pour en faire davantage pour l'environnement dans le domaine des matières résiduelles. Ce sont des personnes engagées et fières du travail qu'ils accomplissent. (S. Cabana, entrevue, 16 mai 2022)

Chapitre 7 : PLAN D'ACTION 2022-2026 DU CIUSSSE-CHUS

Le chapitre 7 présente le plan d'action 2022-2026 de l'hôpital Fleurimont. Les objectifs du plan d'action et un programme de financement sont décrits. Aussi, le plan d'action est présenté dans un tableau. Finalement, des fiches de chaque action sont décrites.

7.1 Objectifs du plan d'action

Les objectifs du plan d'action du CIUSSSE devront être atteints d'ici 2026. Les objectifs seront réalisés graduellement dans chaque institution du territoire.

- Collecter 100 % des matières organiques de l'hôpital Fleurimont (cafétéria et les étages) en 2023 ;
- Créer un processus de mise en place de la collecte de matières organiques simple et efficace pour tous les cadres d'emploi et pour toutes les institutions ;
- Collecter 100 % des matières organiques de l'ensemble du territoire du CIUSSSE en 2025 ;
- Suivi et amélioration de la collecte des matières organiques en 2026 pour l'ensemble des institutions du CIUSSSE.

7.2 Source de financement

Pour aider à l'implantation de la gestion des matières organiques au CIUSSSE, RECYC-QUÉBEC a créé un programme de soutien financier pour les ICI, le Programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions. Ce programme favorise l'achat d'équipements de récupération, de prétraitement et de recyclage pour les projets durables et organisés. Le programme vise les ICI de toutes tailles ainsi que ceux en région. L'aide financière doit se situer entre 30 000 \$ et 300 000 \$ par projet. L'aide sera d'un maximum de 70 % des dépenses totales du projet. (RECYC-QUÉBEC, 2022) Ce programme peut soutenir le projet intervention à l'hôpital Fleurimont ou d'autres établissements de santé du CIUSSSE comportant des caractéristiques différentes que celles de l'hôpital Fleurimont.

7.3 Synthèse des mesures, échéanciers et coûts

Le plan d'action 2022-2026 du CIUSSSE-CHUS prend compte de l'inventaire des matières organiques et du diagnostic territorial préétabli dans ce PGMO. Les objectifs prennent compte des politiques gouvernementales sur les matières organiques. Aussi, les actions ont été déterminées en fonction des besoins et de la réalité de chaque unité de soins et de la cafétéria de l'hôpital Fleurimont. Le plan d'action est présenté dans le tableau 7.1 comprenant les responsables, l'échéancier, l'objectif et les indicateurs de performance de chaque action. Les 34 actions sont divisées dans 10 thèmes distincts.

Tableau 7.1 Mesures et actions du Plan d'action 2022-2026 de l'hôpital Fleurimont

Thème 1 : IMPLANTATION DU PROCESSUS				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
1.1 Établir une gestion des matières résiduelles identique pour le CIUSSSE et la FMSS.	Comité de développement durable	2022	Identifier 100 % des matières résiduelles allant dans chaque bac pour qu'elles soient identiques pour le CIUSSSE et la FMSS dès le début de l'implantation du processus à l'automne 2022.	Le nombre de matières résiduelles identique pour chaque bac de matières résiduelles.
1.2 Réaliser une caractérisation complète des matières résiduelles de l'hôpital Fleurimont.	Comité de développement durable	2022	Connaître la situation actuelle de la GMR en quantifiant et en décrivant les matières résiduelles et leur tri d'ici la fin de l'année 2022.	L'échantillon représentatif des secteurs de l'hôpital sur une semaine moyenne.
Thème 2 : 3RV-E				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
2.1 Favoriser la réduction à la source.	Comité de développement durable et le service d'alimentation.	2023-2024	Générer 25 % moins de matières résiduelles d'ici 2024.	La quantité de sacs de déchets ultimes, de matières recyclables et de matières organiques.
2.2 Réutiliser les matières avant d'en disposer. (Réemploi)	Comité de développement durable, le service d'alimentation et le service d'hygiène et salubrité.	2023-2024	Donner une deuxième vie à 30 % des matières générées d'ici 2024.	La quantité de sacs de déchets ultimes, de matières recyclables et de matières organiques.
2.3 Favoriser le recyclage avant la valorisation et l'élimination.	Comité de développement durable.	2024	Générer 30 % moins de matières résiduelles d'ici 2024.	La quantité de sacs de déchets ultimes, de matières recyclables et de matières organiques.

Tableau 7.1 Mesures et actions du Plan d'action 2022-2026 de l'hôpital Fleurimont (suite)

Thème 2 : 3RV-E (suite)				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
2.4 Favoriser la valorisation avant l'élimination.	Comité de développement durable.	2024	Générer 30 % moins de matières résiduelles d'ici 2024.	La quantité de sacs de déchets ultimes, de matières recyclables et de matières organiques.
Thème 3 : INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUQUER (ISE)				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
3.1 Ajouter un volet développement durable et gestion des matières résiduelles lors de la journée PAO.	Comité de développement durable	2022	Éduquer les employés, à l'aide d'une présentation de 2-3 minutes et de 2 pages de présentation, sur les pratiques environnementales du CIUSSS d'ici l'automne 2022.	Le nombre de personnes ayant amélioré leur gestion des matières résiduelles.
3.2 Créer un aide-mémoire sur le tri des matières résiduelles	Comité de développement durable et les responsables des communications.	2022	Informé 75 % des employés sur la bonne gestion des matières résiduelles d'ici la fin de l'année 2022.	Le nombre d'aide-mémoire distribuer dans les salles de pause.
3.3 Installer un affichage plus explicatif au-dessus des bacs de tri à la cafétéria.	Comité de développement durable et les responsables des installations matériels.	2023	Identifier 75 % du temps plus rapidement et plus clairement le bon bac à utiliser pour disposer une matière résiduelle d'ici la fin de l'année 2023.	Le temps de réflexion pour disposer d'une matière résiduelle devant les îlots de tri de la cafétéria.

Tableau 7.1 Mesures et actions du Plan d'action 2022-2026 de l'hôpital Fleurimont (suite)

Thème 3 : INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUCER (ISE) (suite)				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
3.4 Créer des affiches plus claires et intéressantes visuellement pour les bacs de matières résiduelles	Comité de développement durable, les responsables des communications et les responsables des installations matériels.	2023	Identifier 75 % du temps plus rapidement et plus clairement le bon bac à utiliser pour disposer une matière résiduelle d'ici la fin de l'année 2023.	Le temps de réflexion pour disposer d'une matière résiduelle devant les îlots de tri de la cafétéria.
3.5 Créer des affiches humoristiques. <u>Ex.</u> : le poids des MO générées à l'hôpital Fleurimont est équivalent au poids d'un rorqual, soit 70 tonnes (Le mag des animaux, 2022).	Comité de développement durable et les responsables des communications.	2023	Sensibiliser 75 % des employés à la bonne gestion des matières résiduelles d'ici 2023.	Le nombre de personnes discutant de l'affichage.
3.6 Créer des affiches choquantes <u>Ex.</u> : Partager des statistiques sur le taux de personnes malades engendré par la pollution environnementale.	Comité de développement durable et les responsables des communications.	2023	Sensibiliser 75 % des employés à la bonne gestion des matières résiduelles d'ici 2023.	Le nombre de personnes discutant de l'affichage.
Thème 4 : SACS DE MATIÈRES ORGANIQUES				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
4.1 Tester les différentes options de sacs de MO. - <u>Option 1</u> : Des sacs plus solides ; - <u>Option 2</u> : Des sacs de papier carton plus forts ; - <u>Option 3</u> : Mettre moins de MO dans les sacs ; - <u>Option 4</u> : Changer les sacs plus souvent ; - <u>Option 5</u> : Ne pas utiliser de sacs plutôt lavés les bacs après chaque collecte.	Le service d'alimentation, le service d'hygiène et salubrité et le comité de développement durable.	2022-2023	Optimiser à 100 % la collecte des matières organiques d'ici la fin de l'année 2023.	Les coûts en argent et en temps de chaque option.

Tableau 7.1 Mesures et actions du Plan d'action 2022-2026 de l'hôpital Fleurimont (suite)

Thème 5 : BACS DE MATIÈRES ORGANIQUES				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
5.1 Installer des bacs de MO à la plonge de la cuisine.	Comité de développement durable, le service d'alimentation et service de l'hygiène et salubrité.	2022	Avoir la possibilité de bien trier 100 % des matières organiques de la cuisine d'ici la fin de l'année 2022.	La quantité de matières organiques récupérée dans le bac dédié à cette matière.
5.2 Remplacer les bacs de déchets ultimes par des bacs de MO à la plonge des plateaux-repas.	Comité de développement durable et le service d'alimentation.	2023	Pouvoir valoriser 100 % de la matière organique des plateaux-repas d'ici la fin de l'année 2023.	La quantité de matières organiques récupérée.
5.3 Installer des bacs de MO avec couvercle dans chaque salle de pause.	Comité de développement durable et les responsables des installations matériels.	2022-2023	Avoir la possibilité de bien trier 100 % des matières organiques d'ici la fin de l'année 2023.	La quantité de matières organiques récupérée dans le bac dédié à cette matière.
5.4 Installer des bacs de MO dans les salles de bain	Comité de développement durable et les responsables des installations matériels.	2023	Valoriser 100 % de la matière organique (papier à main) des salles de bain d'ici la fin de l'année 2023.	La quantité de matières organiques récupérée.
5.5 Installer un îlot de tri des matières résiduelles dans chaque département.	Comité de développement durable et les responsables des installations matériels.	2023-2024	Permettre une meilleure gestion des matières résiduelles pour 100 % des personnes circulants dans les départements d'ici la fin de l'année 2024.	La quantité de matières organiques récupérée.
5.6 Conserver les bacs de matières résiduelles séparer les uns des autres (pas en îlot) pour le secteur de production alimentaire de la cuisine.	Comité de développement durable et le service d'alimentation.	2022	Faciliter le travail des employés de la cuisine en séparant 100 % les bacs de matières résiduelles (pas en îlot).	Le nombre de bacs de matières résiduelles individuelles mobiles.

Tableau 7.1 Mesures et actions du Plan d'action 2022-2026 de l'hôpital Fleurimont (suite)

Thème 5 : BACS DE MATIÈRES ORGANIQUES (suite)				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
5.7 Installer des bacs de MO près de la machine à café et derrière les comptoirs de service à la cafétéria.	Service d'alimentation et les responsables des installations matériels.	2023	Pouvoir valoriser 100 % de la matière organique d'ici la fin de l'année 2023.	La quantité de matières organiques récupérée.
Thème 6 : PLATEAUX-REPAS				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
6.1 Trier les plateaux-repas directement dans les départements. - <u>Option 1</u> : Tri partiel (seulement les déchets et les MR) - <u>Option 2</u> : Diviser par type de matière dans de la vaisselle différente (MO dans la grande assiette, MR dans la petite assiette et les déchets dans la tasse). - <u>Option 3</u> : Tri complet	Comité de développement durable et le service d'alimentation.	2023-2024	Valoriser 100 % des matières organiques des plateaux-repas d'ici la fin de l'année 2024.	La quantité de matières organiques récupérée.
6.2 Trier les plateaux-repas des patients en isolement par ceux-ci avec un aide-mémoire et l'option 2 présenter à l'action 6.1.	Comité de développement durable et le service d'alimentation.	2023-2024	Valoriser 50 % des matières organiques des plateaux-repas des patients en isolement sans risque de propagation.	La quantité de matières organiques récupérée.
6.3 Créer un chariot de plateaux-repas comprenant les trois bacs de matières résiduelles.	Comité de développement durable, le service d'hygiène et salubrité et le service d'alimentation.	2024-2025	Faciliter le tri de 100 % des matières résiduelles dans les départements ainsi que la collecte des matières résiduelles d'ici 2025.	Le temps de tri des plateaux-repas.

Tableau 7.1 Mesures et actions du Plan d'action 2022-2026 de l'hôpital Fleurimont (suite)

Thème 7 : COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
7.1 Collecter les MO une fois par jour.	Comité de développement durable et le service d'hygiène et salubrité.	2022	Limiter 90 % des mauvaises odeurs et la présence d'insectes d'ici la fin de l'année 2022.	Le nombre de plaintes d'effets négatifs de la collecte des MO.
7.2 Utiliser le conteneur accessible de l'intérieur pour les matières organiques.	Le service d'hygiène et salubrité.	2022	Réduire le temps de trajet de 20 % pour disposer des sacs de MO d'ici la fin de l'année 2022.	Le temps de trajet pour la collecte des matières résiduelles.
7.3 Installer des bacs flottants sur roulettes près des ascenseurs pour amasser les sacs de MO.	Le service d'hygiène et salubrité.	2023	D'ici la fin de l'année 2023, faciliter le travail de collecte des matières organiques en approchant tous les sacs à un seul endroit par étage.	Le nombre de sacs de matières organiques collectées.
7.4 Engager une personne avec une limitation fonctionnelle pour collecter les matières organiques comme à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke.	Comité de développement durable, le service d'alimentation, le service d'hygiène et salubrité et le service des ressources humaines.	2024	Faciliter la collecte de 100 % des matières organiques avec l'aide d'une personne externe d'ici la fin de l'année 2024.	Le temps de collecte des matières organiques.
7.5 Mandater l'escouade verte pour collecter les matières organiques sur les étages.	Comité de développement durable et le service d'hygiène et salubrité.	2024	Faciliter la collecte de 100 % des matières organiques d'ici la fin de l'année 2024.	Le temps de collecte des matières organiques.

Tableau 7.1 Mesures et actions du Plan d'action 2022-2026 de l'hôpital Fleurimont (suite)

Thème 8 : TRANSPORTEUR				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
8.1 Intégrer la collecte municipale pour les MO à l'aide du projet pilote de la Ville de Sherbrooke.	Comité de développement durable et la Ville de Sherbrooke.	2022-2023	Gérer le transport des matières organiques au plus faible coût d'ici la fin de l'année 2023.	Le montant verser pour le transport des matières organiques vers le centre de compostage.
8.2 Adapter le contrat actuel de transport des MO pour l'augmentation des quantités de MO prévues.	Comité de développement durable et le collecteur privé.	2022-2023	Gérer le transport des matières organiques au plus faible coût d'ici la fin de l'année 2023.	Le montant verser pour le transport des matières organiques vers le centre de compostage.
Thème 9 : SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
9.1 Évaluer le bon fonctionnement de la GMO après 6 mois d'implantation et à chaque année par la suite.	Comité de développement durable	2023 à 2026	Suivi et amélioration du processus à la réalité changeante 6 mois après l'implantation et à chaque année jusqu'en 2026.	Pourcentage des matières résiduelles placés dans les bons bacs (à l'aide d'une caractérisation).
9.2 Évaluer les outils d'ISE et les ajuster après 6 mois d'implantation et à chaque année par la suite.	Comité de développement durable et les responsables des communications.	2023 à 2026	Suivi et amélioration du processus à la réalité changeante 6 mois après l'implantation et à chaque année jusqu'en 2026.	Pourcentage des matières résiduelles placés dans les bons bacs (à l'aide d'une caractérisation).
Thème 10 : AUTRES				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
10.1 Gérer mieux les matières recyclables dans l'ensemble de l'hôpital Fleurimont.	Comité de développement durable.	2022-2023	Améliorer la gestion des matières résiduelles de 75 % dans l'ensemble de l'hôpital Fleurimont.	Le nombre de bacs de matières recyclables d'installer.

Tableau 7.1 Mesures et actions du Plan d'action 2022-2026 de l'hôpital Fleurimont (suite)

Thème 10 : AUTRES (suite)				
Actions	Responsables	Échéance	Objectif	Indicateur de performance
10.2 Gérer mieux les matières recyclables dans l'ensemble de l'hôpital Fleurimont.	Comité de développement durable.	2022-2023	Améliorer la gestion des matières résiduelles de 75 % dans l'ensemble de l'hôpital Fleurimont.	Le nombre de bacs de matières recyclables d'installer.
10.3 Installer un îlot de tri à trois compartiments (déchets, MR et MO) dans les nouvelles installations. Ex. : Centre mère-enfant	Comité de développement durable et les responsables des installations matériels.	2022	Rendre accessible 100 % du tri des matières résiduelles dès la rénovation ou la construction d'un nouveau bâtiment.	Le nombre d'îlots de tri mis en place.
10.3 Acquérir un digesteur aérobique de Wakan environnement.	Comité de développement durable et les responsables des installations matériels.	2025	Réduire le volume de matières organiques de 30 % dans le conteneur en 2025.	Le volume de matières organiques disposées dans le conteneur.

7.4 Suivi des mesures

Le suivi des mesures est primordial pour assurer le bon fonctionnement de la GMO. Pour se faire une évaluation du fonctionnement du processus de collecte des MO devra être réalisé six mois après l'implantation de celui-ci. Selon les constatations, des ajustements dans le processus devront être mis en place. Par la suite, un suivi chaque année sera nécessaire pour assurer un processus adapté à la réalité et à la vie quotidienne de l'hôpital Fleurimont. Il s'agit donc d'assurer une amélioration continue. Il est certain que des ajustements seront à apporter ce qui démontre la bonne volonté des gestionnaires d'implanter une GMO répondant aux besoins et à la réalité des travailleurs et des travailleuses de la santé.

7.5 Description détaillée des mesures

Cette section fournit plus de détails sur chaque action du plan d'action 2022-2026 à l'aide de fiches descriptives se trouvant à l'annexe 10.

RÉFÉRENCES

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke [CIUSSSE-CHUS]. (2019). La nouvelle escouade verte à l'œuvre!
<https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/la-nouvelle-escouade-verte-a-loeuvre/>
- Directions du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke [CIUSSSE-CHUS]. (2021). *Rapport annuel de gestion 2020-2021* (Rapport de gestion).
https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Publications/Rapports/Rapports_annuels/2020-2021/RAG_2020-2021.pdf
- Gouvernement du Québec. (2020). Stratégie de valorisation de la matière organique.
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/organique/strategie-valorisation-matiere-organique.pdf>
- Gouvernement du Québec. (s. d.). Plan d'action 2019-2024. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/plan-action-2019-2024-pqgmr.pdf>
- Lareau, D., Martel, S., Parra Loaiza, M. et Pelletier-Allard, R. (2013). Plan de gestion des matières résiduelles — CHUS — Hôpital Fleurimont (Rapport de recherche — ENV803 Projet intégrateur).
- Léveillé, J-T. (2022, 4 avril). Composter sur place plutôt qu'attendre la collecte. *La Presse plus*.
https://plus.lapresse.ca/screens/6533c258-f9fe-4abf-b8e0-83b380d6ea97%7C_0.html
- Le mag des animaux. (2022). Top 10 des animaux les plus lourds. <https://lemagdesanimaux.ouest-france.fr/dossier-139-top-10-animaux-lourds.html#:~:text=C'est%20un%20mammif%C3%A8re%20aquatique,et%20son%20c%C5%93ur%20600%20kg.>
- Olivier, M. (2015). *Matières résiduelles et 3RV-E : Bâtir l'économie circulaire* (2^e édition). Lab Éditions.
- RECYC-QUÉBEC. (2022). Programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI). <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/aide-financiere-entreprises-organismes/programme-mo-ici>
- Règlement no 1300, Conseil municipal de la Ville de Sherbrooke, règlement no 1300, adopté le 2 juillet 2019, entré en vigueur le 3 juillet 2019.
- Robillard, J-P. (2018, 3 janvier). Peu de compostage dans les hôpitaux et les CHSLD. *Radio-Canada*.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1074810/compostage-hopitaux-chsld-residus-alimentaires>
- Université de Sherbrooke [UdeS]. (2021). Plan Campus de la santé.
<https://www.google.com/url?client=internal-element-cse&cx=010644265103525490864:zs2hi9gl4ro&q=https://www.usherbrooke.ca/a-propos/fileadmin/sites/a-propos/documents/contacter-udes/Plan-Campus-de-la-sante-FR.pdf&sa=U&ved=2ahUKEwjX1PLj49L2AhWUq3IEHTI-CAIQFn0ECAYQAQ&usg=AOvVaw3QPG308AtrnmhtLU570h2W>
- Ville de Sherbrooke. (s. d.). Projet de plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030.
https://www.sherbrooke.ca/Fichiers/3337a882-4a53-e611-80ea-00155d09650f/Sites/333ceda8-915d-e611-80ea-00155d09650f/Documents/Environnement/PGMR/PGMR%202023-2030_Version-longue.pdf
- Wakan Environnement. (2020). <https://fr.wakanenv.com/>

ANNEXE 1 — GUIDE D'ENTREVUE DU SERVICE ALIMENTAIRE

- 1) Présentement, quel est le processus de gestion des matières résiduelles et surtout des matières organiques dans la cuisine de la cafétéria ?
- 2) Qui est responsable de trier les plateaux-repas ? Combien prend cela de temps par jour ?
- 3) Quelle est votre opinion sur l'affichage éducative et de sensibilisation au tri des matières résiduelles ? Sont-elles assez parlantes ? Y en a-t-il trop ou pas assez ?
- 4) Selon vous, qu'est-ce qui devrait être amélioré pour le tri des matières organiques ?
- 5) Selon vous, parmi ces bacs de tri lesquels seraient les plus adéquats et adaptés à l'hôpital Fleurimont ? (voir l'annexe 7 pour les images des bacs)
- 6) D'après vous, quelle serait la fréquence de collecte idéale des matières organiques pour la cafétéria ?
- 7) Selon vous, y aurait-il une personne de votre service pouvant faire partie d'un comité vert pour aider à la bonne gestion du tri des matières résiduelles ?

À VOIR

- L'aménagement des bacs de tri
- L'aménagement de la cuisine

ANNEXE 2 — GUIDE D'ENTREVUE DU CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC

Bonjour,

Je m'appelle Audrey-Maude Sauvé. Je suis étudiante à la Maîtrise en gestion de l'environnement à l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre de mon essai, je réalise un projet intervention en collaboration avec le CIUSSS-de-l'Estrie CHUS.

Le projet consiste à élaborer un plan de gestion des matières organiques pour l'hôpital Fleurimont. Puisque d'ici 2025, toutes les organisations devront collecter les matières organiques dans leurs établissements. Pour réaliser un plan de gestion des matières organiques complet et adapter à la réalité des travailleurs de la santé, je mène des entrevues auprès des personnes qui seront touchées de près par la gestion des matières organiques.

Votre nom m'a été transmis par Marco Lemay, conseiller en développement durable au CIUSSS de l'Estrie et collaborateur dans ce projet. Seriez-vous intéressée à m'accorder une entrevue d'une vingtaine de minutes ? Si oui, veuillez m'envoyer des disponibilités et je vous confirmerai le moment de l'entrevue par la suite.

Questions

- 1) Pouvez-vous me parler de votre gestion des matières organiques et de son implantation au CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec ?
- 2) Savez-vous la quantité de MO généré dans les établissements dont la collecte des MO est en place ?
- 3) Quelle a été la réceptivité des employés lors de l'implantation de la collecte de MO ?
- 4) Avez-vous des documents concernant votre système de collecte qui pourrait m'aider dans la conception du plan d'action pour la collecte des MO à l'hôpital Fleurimont ?
- 5) Sur 10, à combien évaluez-vous la réussite de l'implantation de la collecte des MO et pourquoi ?
- 6) Qu'auriez-vous aimé prendre en considération dès le début du projet ?

ANNEXE 3 — GUIDE D'ENTREVUE PERSONNE-RESSOURCE DU CIUSSSE ET CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Visites

- Installation des conteneurs extérieurs
- Espaces pour l'entreposage des matières résiduelles
- Équipements et infrastructures pour la GMO de l'hôpital

Questions

- 1) En quelle année la collecte des matières organiques à la cafétéria a-t-elle débuté ? (2009)
- 2) Quel a été le processus de mise en place de la collecte des matières organiques ?
- 3) Quelle a été la réceptivité des employés lors de l'implantation de la collecte de MO ?
- 4) Pourquoi la collecte des matières organiques n'a-t-elle pas été installée à l'ensemble des étages de l'hôpital de Fleurimont après la réussite de l'implantation à la cafétéria ?
- 5) Y a-t-il des enjeux d'espaces pour placer les îlots de tri ou pour l'emplacement des bacs extérieurs ?
- 6) Y a-t-il des enjeux de réceptivité des employés concernant la collecte des MO ?
- 7) Y a-t-il des enjeux de coûts ? Et quels sont les coûts de gestion des MO actuellement et ceux prévus ?
- 8) Est-ce qu'un budget est prévu dans les prochaines années pour l'installation de la collecte des matières organiques à l'ensemble de l'hôpital Fleurimont ?
- 9) Quels sont les défis de la collecte des matières organiques à l'hôpital Fleurimont ?
- 10) Quelle est la quantité de matières organiques générée par l'hôpital Fleurimont ? (64 T dans les bacs de MO, mais cela ne compte pas celles placées à la poubelle)
- 11) Y a-t-il une possibilité de contamination des matières organiques par des virus/bactéries ou des maladies qui empêcheraient de mettre certaines matières organiques dans le bac prévu à cet effet puisqu'elles ont été en contact avec des patients malades ?
- 12) Environ quelle proportion de personnes se déplace entre les pavillons de la FMSS et du CIUSSSE ? (Il faudrait peut-être s'assurer que les matières organiques acceptées dans les bacs soient les mêmes pour les deux organisations pour éviter toute confusion.)
- 13) Serait-il possible de former les employés dès l'embauche et de leur remettre un document de référence (aide-mémoire) sur la bonne gestion du tri des matières résiduelles ? Lors de la journée PAO.
- 14) Une personne rencontrée lors des entrevues m'a mentionné que la journée PAO (programme d'accueil organisationnel) serait parfaite pour faire un segment DD. Est-ce que tu as plus d'information sur cette journée, à quoi ressemble-t-elle et à qui pourrais-je parler pour en connaître plus ?

- 15) Serait-il possible de créer un comité vert comprenant des employés volontaires et nommés de tous les cadres d'emploi et de différents services pour aider à éduquer les employés aux bonnes pratiques de tri des matières résiduelles (ou des partenaires généraux par direction) ?
- 16) Quelles sont les démarches déjà mises de l'avant pour la gestion des matières organiques ? (appel d'offre de service, etc.) Entreprises et organismes travaillant en GMO ?
- 17) Quelles sont tes attentes par rapport au résultat final du plan de gestion des matières organiques ? Quels objectifs désirez-vous atteindre ?
- 18) Possibilité de laver les bacs de MO plutôt que d'utiliser des sacs ?
- 19) Sur le site du CIUSSSE, j'ai trouvé une donnée qui mentionne plus de 220 000 jours de stage. Je me demandais si cette donnée était pour une année.
- 20) Est-ce qu'il y a une entente avec la Ville de Sherbrooke concernant la GMO ?
- 21) On a beaucoup regardé la collecte des résidus alimentaires, qu'en est-il des autres MO (feuilles mortes, branches et sapins, papiers bruns à main, litière des animaux, pièces de viande pour les cours, etc.)
- 22) Pour l'implantation et l'amélioration de la collecte des matières résiduelles, est-ce que vous avez déjà des sources de financement ?

Documentation :

- Politique de développement durable du CHUS
- Caractérisation (possibilité de faire une caractérisation ?)
- Données chiffrées de l'hôpital Fleurimont (employés, patients, étages...)

ANNEXE 4 — GUIDE D'ENTREVUE DU PERSONNELS HOSPITALIERS

Bonjour,

Je m'appelle Audrey-Maude Sauvé. Je suis étudiante à la Maîtrise en gestion de l'environnement à l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre de mon essai, je réalise un projet intervention en collaboration avec le CIUSSS-de-l'Estrie CHUS.

Le projet consiste à élaborer un plan de gestion des matières organiques pour l'hôpital Fleurimont. Puisque d'ici 2025, toutes les organisations devront collecter les matières organiques dans leurs établissements. Pour réaliser un plan de gestion des matières organiques complet et adapter à la réalité des travailleurs de la santé, je mène des entrevues auprès des personnes qui seront touchées de près par la gestion des matières organiques.

Votre nom m'a été transmis par mes collègues du Laboratoire de simulation clinique, Caroline Jalbert et Geneviève Lépine. Seriez-vous intéressée à m'accorder une entrevue d'une vingtaine de minutes, préférablement en personne ? Si oui, veuillez m'envoyer des disponibilités et je vous confirmerai le moment de l'entrevue par la suite.

Questions

Situation actuelle

- 1) Présentement, quel est l'aménagement pour les bacs de tri des matières résiduelles dans votre lieu de travail ?
- 2) Quel est le fonctionnement du tri des résidus alimentaires pour les plateaux-repas des patients ?
- 3) Est-ce qu'il y a des éléments qui vous rebutent concernant le tri des matières organiques ?
- 4) D'après votre expérience, y a-t-il un intérêt du personnel médical à participer à la récupération des matières organiques ?

Améliorations futures

- 5) Selon vous, quel serait le meilleur emplacement pour installer une station de tri des matières résiduelles dans votre département ?
- 6) Selon vous, serait-il possible pour un employé de trier les plateaux-repas des patients ? Quel type d'emploi serait plus disposé à le faire ?
- 7) Selon vous, quel type de bacs serait le plus adéquat pour votre département ? (voir l'annexe 7 pour les images des bacs)
- 8) D'après vous, quelle serait la fréquence de collecte idéale des matières organiques sur votre étage/département ?
- 9) Selon vous, de quelles manières seraient-ils plus efficaces de sensibiliser les employés au tri des matières résiduelles ?

ANNEXE 5 — ÉQUIPE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Bonjour,

Je m'appelle Audrey-Maude Sauvé. Je suis étudiante à la Maîtrise en gestion de l'environnement à l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre de mon essai, je réalise un projet intervention en collaboration avec le CIUSSS-de-l'Estrie CHUS.

Le projet consiste à élaborer un plan de gestion des matières organiques pour l'hôpital Fleurimont. Puisque d'ici 2025, toutes les organisations devront collecter les matières organiques dans leurs établissements. Pour réaliser un plan de gestion des matières organiques complet et adapter à la réalité des travailleurs de la santé, je mène des entrevues auprès des personnes qui seront touchées de près par la gestion des matières organiques.

Votre nom m'a été transmis par Marco Lemay. Seriez-vous intéressée à m'accorder une entrevue d'une vingtaine de minutes, préférablement en personne ? Si oui, veuillez m'envoyer des disponibilités et je vous confirmerai le moment de l'entrevue par la suite.

Questions

Situation actuelle

- 1) Quel est votre processus actuel de collecte des matières résiduelles ? (Chariot, collecte)
- 2) Où déposez-vous les sacs de déchets, de recyclage et de compost ? (espace d'entreposage, chute à déchets, bac extérieur directement ?)
- 3) Est-ce qu'il y a des éléments qui vous rebutent concernant le tri des matières organiques ?

Améliorations futures

- 4) Selon vous, quel serait le meilleur emplacement pour installer une station de tri des matières résiduelles ?
- 5) Selon vous, quel type de bacs serait le plus adéquat pour votre travail ? (voir l'annexe 7 pour les images des bacs)
- 6) D'après vous, quelle serait la fréquence de collecte idéale des matières organiques sur les étages ?
- 7) Selon vous, de quelles manières seraient-ils plus efficaces de sensibiliser les employés et les patients au tri des matières résiduelles ?

ANNEXE 6 — GUIDE D'ENTREVUE AVEC UNE REPRÉSENTANTE DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Projet pilote ICI

- 1) Pouvez-vous m'expliquer le projet pilote des ICI ?
- 2) Quel est le rôle de la Ville de Sherbrooke dans le projet ?
- 3) Est-ce que les résultats du projet pilote sont concluants ?
- 4) Quelles sont les entreprises privées de collectes utilisées dans le projet pilote ?
- 5) Quelle est la plus grande quantité de MO d'un ICI collecté avec le projet pilote ?
- 6) Est-ce que l'hôpital Fleurimont pourrait être un bon ICI pour le projet pilote ? (environ 100 Tonnes de MO/année)

Règlements

- 7) Quels sont les règlements touchant la collecte des MO pour les ICI qui sont gérés par la municipalité ?
- 8) Quelles sont les limitations pouvant être mises en place pour la gestion des MO ? (Pour la gestion privée par les ICI)

ANNEXE 7 — IMAGES DES DIFFÉRENTS MODÈLES D'ÎLOTS DE TRI PRÉSENTÉS LORS DES ENTREVUES



Figure 1 Îlot de tri avec ouvertures incitatives (Collège Jean-Eudes, s. d.)



Figure 2 Îlot de tri avec un présentoir de déchets devant les bons bacs (Cégep de Sherbrooke, 2022)



Figure 3 Îlot de récupération à 4 voies de 87 litres (Ni-Corporation, 2022a)



Figure 4 Îlot de tri des matières résiduelles (Hénault-Éthier, 2014b)



Figure 5 Îlot de tri de matières résiduelles avec ouvertures incitatives (Université de Sherbrooke, s. d.)



Figure 6 Îlot de bacs de matières résiduelles avec images seulement (Poubelle direct.fr, 2021)



Figure 7 Îlot de tri 3 voies de 58 litres (Ni-Corporation, 2022b)



Figure 8 Îlot de récupération à cinq ouvertures (DESSAU, 2012)



Figure 9 Bac de tri, petit format pour bureau de travail (Denis, 2019, 1 novembre)

ANNEXE 8 — TABLEAU DES PARTIES PRENANTES POUR LES ENTREVUES

Tableau des parties prenantes pour les entrevues

NOM	FONCTION	RÉPONSE
Alice Bernadet	Conseillère en santé environnementale à SSE	Oui, entrevue téléphonique
Annie Lamontagne	Infirmière SI pédiatrie	Oui, entrevue en personne
Catherine Bélanger	Infirmière clinicienne à l'Urgence	Aucune réponse
David Daniel	Chef de service maternité	Oui, entrevue en personne et visite de l'unité
Dominique Côté	Direction des services techniques (secteur alimentaire)	Oui, entrevue en personne et visite du secteur
Éric Ndandji	Conseiller en développement durable au CISSS de l'Outaouais	Oui, informations transmises par courriel
Flore Béland	Chef unité soins intensifs 3 ^e étage	Oui, entrevue en personne et visite de l'unité
François Jacques	Conseiller en développement durable au CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	Oui, entrevue téléphonique
Geneviève Lagueux	Chimiothérapie	Aucune réponse
Hélène Rodrigue	Chef unité pédiatrie	Aucune réponse
Josée-Anne Fredette	Chef unité urgence	Oui, entrevue en personne et visite de l'unité
Marco Lemay	Conseiller en développement durable au CIUSSSE.	Oui, entrevue par Teams et informations transmises par courriel
Marie-Andrée Charron	Agente de projet en environnement	Oui, entrevue par Teams
Mélanie Fauteux	Chef de service inhalothérapie	Aucune réponse
Myria Audet	Conseillère en soins infirmiers	Oui, entrevue en personne et visite de l'unité
Steve Cabana	Chef de secteur hygiène et salubrité	Oui, entrevue en personne et visite du secteur
Vanessa Labelle	Agente de gestion du personnel	Oui, entrevue par Teams

ANNEXE 9 — TABLEAU DES ANALYSES FFOM PAR DÉPARTEMENT

Tableau Analyse FFOM par département

DÉPARTEMENT : Cafétéria et Cuisine	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 3 fois/jour ; - Bacs de MO présent aux postes de production alimentaire. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement des bacs à déchets ultimes à la laverie des plateaux-repas ; - Seulement des bacs à déchets ultimes à la plonge côté production ; - Doublage des sacs de matières organiques puisqu'ils se déchirent.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacer les bacs de déchets à la laverie par des bacs de MO ; - Gérer les matières résiduelles en amont ; - Ajout de bacs de MO et de recyclage à la plonge du côté de la production. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espaces restreints à la laverie des plateaux-repas ; - Manque de temps.
DÉPARTEMENT : Hygiène et salubrité	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 1-2 fois/jour ; - Beaucoup d'espace dans la salle de pause pour ajouter un îlot de tri. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'employé pour répondre à la demande présentement ; - Conteneur non accessible de l'intérieur ; - Escouade verte : ne vas pas se mélanger aux patients pour aller ramasser la MO ; - Manque d'employés la fin de semaine, donc les MO sont placés dans la poubelle.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un bac de MO dans la salle de pause ; - Distribution d'un aide-mémoire près des îlots de tri ; - Formation d'une quinzaine de minutes sur la GMR de style PowerPoint ou vidéo interactive ; - Installation de bacs flottants près des ascenseurs pour les MO de chaque étage ; - Collecte des MO une fois par jour ; - Conteneur disponible pour les MO accessible par l'intérieur du bâtiment. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'employés pour ajouter la collecte des MO ; - Accès restreints à des formations sur ordinateur ; - Manque de ressources financières ; - Manque d'appui de la direction de l'hôpital.

Tableau Analyse FFOM par département (suite)

DÉPARTEMENT : Maternité	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 1-2 fois/jour ; - Équipe d'hygiène et de salubrité présente dans l'unité de jour et de soir ; - Présence d'un bac de K-cycle 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement un bac de déchets dans la salle de pause ; - Grand département avec 40 patients.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un bac de MO dans la salle de pause et d'un bac de recyclage (local 5632) ; - Distribution d'un aide-mémoire dans la salle de pause pour sensibiliser au tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri ; - Bac de matière organique avec couvercle pour réduire les odeurs et les mouches à fruit ; - Ajout d'un volet DD et GMR dans le PAO ; - Installation de bac de MO dans le corridor devant le local 5643 et dans la cuisinette local 5638. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déménagement du département prévu dans 2 ans ; - Le tri des plateaux-repas dans l'unité impliquerait beaucoup de temps.
DÉPARTEMENT : Pédiatrie	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 2 fois/jour ; - Forte demande de bacs de MO des parents des patients ; - Trois emplacements possibles pour l'installation de bacs de MO. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement des bacs de déchets dans l'unité.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un bac de MO dans la cuisinette ; - Distribution d'un aide-mémoire près des îlots de tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri ; - Bac de matière organique avec couvercle pour réduire les odeurs et les mouches à fruit ; - Installation de bac de MO près de l'unité de suivi ; - Installation de bac de MO près du chariot à linge ; - Petit tri possible (exemple de laisser seulement les MO dans les plateaux) et ce, seulement si les bacs de tri sont sur le chariot des plateaux-repas. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déménagement du département prévu dans 2 ans ; - Le tri des plateaux-repas dans l'unité impliquerait beaucoup de temps.

Tableau Analyse FFOM par département (suite)

DÉPARTEMENT : Soins intensifs chirurgicaux — 3 ^e étage	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 1 fois/jour ; - Présence d'un bac de K-cycle (programme de recyclage et de compostage des <i>cups</i> à café Keurig). 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très peu d'espace dans la salle à café (endroit de tri de plateaux-repas occasionnel) ; - Seulement un bac de déchets dans la salle de pause.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer un bac de MO dans la salle de pause ; - Distribution d'un aide-mémoire dans la salle de pause pour sensibiliser au tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace très restreint pour l'ajout ou la modification de bacs de matières résiduelles dans la salle à café ; - Tri de certains plateaux-repas (ceux manger plus tard) dans la salle à café.
DÉPARTEMENT : Soins intensifs médicaux — 9 ^e étage	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 1 fois/jour ; - Grand espace dans la salle de pause. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement un bac de déchets dans la salle de pause ; - Patients en isolement.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer un bac de MO dans la salle de pause ; - Distribution d'un aide-mémoire dans la salle de pause pour sensibiliser au tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri ; - Possibilité de trier les plateaux-repas dans l'unité par les préposés aux bénéficiaires (PAB) ; - Bac de matière organique avec couvercle pour réduire les odeurs et les mouches à fruit. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le tri des plateaux-repas des patients en isolement est fait par les PAB, il y a un risque de propagation ; - Deux méthodes de fonctionnement pourraient causer de la confusion et à long terme un manque de volonté.

Tableau Analyse FFOM par département (suite)

DÉPARTEMENT : Urgence	
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande volonté d'amélioration du tri des matières résiduelles ; - Grande volonté de participation au tri des matières résiduelles de la direction et des employés ; - Collecte des bacs de déchets ultimes 3 fois/jour ; - Employés du service d'hygiène et salubrité en permanence dans le département. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'espace dans la salle de pause ; - Seulement un bac de déchets dans la salle de pause.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer un bac de MO dans la salle de pause ; - Distribution d'un aide-mémoire dans la salle de pause pour sensibiliser au tri ; - Installation d'affichage clair pour le tri. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace restreint dans la salle de pause ; - Formation non possible.

ANNEXE 10 — FICHES DESCRIPTIVES DE CHAQUE MESURE DU PLAN D'ACTION 2022-2026

Tableaux des fiches descriptives des mesures du plan d'action 2022-2026

Thème 1	IMPLANTATION DU PROCESSUS	
Action 1.1	Établir une gestion des matières résiduelles identique pour le CIUSSSE et la FMSS.	
Contexte		
Les différences entre les fonctionnements de GMR pour le CIUSSSE et la FMSS portent à confusion les employés des deux entités.		
Objectif		
Identifier 100 % des matières résiduelles allant dans chaque bac pour qu'elles soient identiques pour le CIUSSSE et la FMSS dès le début de l'implantation du processus à l'automne 2022.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Consulter l'équipe de développement durable de l'UdeS pour discuter de la gestion des matières organiques des deux organisations ; 2. Établir les bases de la GMR : <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les matières résiduelles acceptées dans chaque bac ; - Déterminer les affichages des bacs. 3. Établir un processus de GMO pour l'hôpital Fleurimont en prenant en compte les bases établies avec l'UdeS. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— L'équipe de développement durable de l'UdeS — Le service des immeubles de l'UdeS	2022

Thème 1	IMPLANTATION DU PROCESSUS	
Action 1.2	Réaliser une caractérisation complète des matières résiduelles de l'hôpital Fleurimont.	
Contexte		
La dernière caractérisation a été effectuée en 2013. Les résultats ne sont plus à jour et ils n'étaient pas complets.		
Objectif		
Connaître la situation actuelle de la GMR en quantifiant et en décrivant les matières résiduelles et leur tri d'ici la fin de l'année 2022.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Pendant une semaine, récupérer les sacs de matières résiduelles de 50 % des bacs de l'hôpital en diversifiant les secteurs d'activités en plus prendre 100 % des sacs de la cafétéria et des cuisines ; 2. Bien identifier les sacs selon le secteur d'activité et le type de bac ; 3. Installer des bacs vides sur des balances pour peser la quantité de chaque type de matière présent dans le sac analysé ; 4. Ouvrir un sac à la fois, diviser les matières résiduelles par catégorie prédéterminer (déchets ultimes, MR, MO, déchets biomédicaux, liquides, etc.) ; 5. Après l'analyse de chaque sac, peser chaque catégorie de matière et les noter ; 6. Faire les étapes 4 et 5 pour tous les sacs ; 7. Analyser les résultats pour repérer quelles sont les matières plus difficiles à trier et dans quel secteur d'activité ; 8. Répéter cet exercice tous les trois ans pour voir l'amélioration et les difficultés à améliorer. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— Le service d'hygiène et salubrité ; — Le service d'alimentation.	2022

Thème 2	3RV-E	
Action 2.1	Favoriser la réduction à la source.	
Contexte		
En 2012, le volume de déchets ultimes s'élevait à 10 687 verges cubes pour l'année. Parmi les déchets ultimes, des quantités de matières recyclables et organiques y sont mélangées. Néanmoins, de grandes quantités de matières résiduelles sont engendrées à l'hôpital Fleurimont.		
Objectif		
Générer 25 % moins de matières résiduelles d'ici 2024.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Prioriser l'achat d'équipement et d'aliments peut emballer (acheter en plus grande quantité) ; 2. Utiliser les quantités nécessaires seulement ; 3. Évaluer les fournisseurs et les quantités utilisées par les départements pour repérer les plus grands générateurs de matières résiduelles. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable ; — Le service d'alimentation.	— Les employés de l'hôpital.	2023-2024

Thème 2	3RV-E	
Action 2.2	Réutiliser les matières avant d'en disposer. (Réemploi)	
Contexte		
En 2012, le volume de déchets ultimes s'élevait à 10 687 verges cubes pour l'année. Parmi les déchets ultimes, des quantités de matières recyclables et organiques y sont mélangées. Néanmoins, de grandes quantités de matières résiduelles sont engendrées à l'hôpital Fleurimont.		
Objectif		
Donner une deuxième vie à 30 % des matières générées d'ici 2024.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Repérer les matières pouvant être réutilisées (particulièrement des MR et des MO), ex. : des feuilles de papier dont le verso est vierge ; 2. Trouver une deuxième vie à ces matières. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable ; — Le service d'alimentation ; — Le service d'hygiène et salubrité.	— Les employés de l'hôpital.	2023-2024

Thème 2	3RV-E	
Action 2.3	Favoriser le recyclage avant la valorisation et l'élimination.	
Contexte		
En 2012, 97 % des matières résiduelles produites à l'hôpital Fleurimont se retrouvent dans le conteneur de déchets ultimes. Pourtant, moins de 50 % de ces matières sont des déchets ultimes. Les autres matières sont soit recyclables ou organiques. Présentement, l'élimination est priorisée.		
Objectif		
Générer 30 % moins de matières résiduelles d'ici 2024.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par d'autres mesures présentées plus bas, informer, sensibiliser et éduquer sur la bonne gestion des matières résiduelles ; 2. Modifier les affichages sur les îlots de tri pour faciliter le tri ; 3. Ajouter des îlots de tri dans des endroits stratégiques dans l'hôpital ; 4. À l'aide de la caractérisation, il sera possible d'évaluer si les changements fonctionnent bien. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— Le secteur d'alimentation ; — Le secteur d'hygiène et salubrité ; — Les employés de l'hôpital.	2024

Thème 2	3RV-E	
Action 2.4	Favoriser la valorisation avant l'élimination.	
Contexte		
En 2012, 97 % des matières résiduelles produites à l'hôpital Fleurimont se retrouvent dans le conteneur de déchets ultimes. Pourtant, moins de 50 % de ces matières sont des déchets ultimes. Les autres matières sont soit recyclables ou organiques. Présentement, l'élimination est priorisée.		
Objectif		
Générer 30 % moins de matières résiduelles d'ici 2024.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par d'autres mesures présentées plus bas, informer, sensibiliser et éduquer sur la bonne gestion des matières résiduelles ; 2. Modifier les affichages sur les îlots de tri pour faciliter le tri ; 3. Ajouter des îlots de tri dans des endroits stratégiques dans l'hôpital ; 4. À l'aide de la caractérisation, il sera possible d'évaluer si les changements fonctionnent bien. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Le secteur d'alimentation ; – Le secteur d'hygiène et salubrité ; – Les employés de l'hôpital. 	2024

Thème 3	INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUIQUER	
Action 3.1	Ajouter un volet développement durable et gestion des matières résiduelles lors de la journée PAO.	
Contexte		
La journée PAO permet de faire connaître le CIUSSSE aux nouveaux employés. C'est une occasion pour faire valoir les initiatives environnementales en place sur le territoire, en plus, de faire un rappel des informations variant d'un territoire à un autre.		
Objectif		
Éduquer les employés, à l'aide d'une présentation de 2-3 minutes et de 2 pages de présentation, sur les pratiques environnementales du CIUSSSE d'ici l'automne 2022.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Communiquer avec les responsables de l'organisation des journées PAO ; 2. Créer une courte présentation de 2-3 minutes pour un format PowerPoint ; 3. Créer une à deux pages de présentation des initiatives de développement durable du CIUSSSE, celles-ci seront annexées au PowerPoint. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— Les responsables des journées PAO.	2022

Thème 3	INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUCER	
Action 3.2	Créer un aide-mémoire sur le tri des matières résiduelles	
Contexte		
En 2012, 97 % des matières résiduelles produites à l'hôpital Fleurimont se retrouvent dans le conteneur de déchets ultimes. Pourtant, moins de 50 % de ces matières sont des déchets ultimes. Les autres matières sont soit recyclables ou organiques. Le tri des matières résiduelles n'est pas une notion acquise par la communauté hospitalière.		
Objectif		
Informé 75 % des employés sur la bonne gestion des matières résiduelles d'ici la fin de l'année 2022.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'aide de l'action 1.1, identifier les matières résiduelles allant dans chacun des bacs ; 2. Créer un aide-mémoire visuellement intéressant sur le tri des matières résiduelles ; 3. Distribuer l'aide-mémoire dans toutes les salles de pause de l'hôpital ; 4. À l'aide d'un sondage, évaluer les connaissances acquises des employés de l'hôpital. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— Les responsables des communications.	2022

Thème 3	INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUCER	
Action 3.3	Installer un affichage plus explicatif au-dessus des bacs de tri à la cafétéria.	
Contexte		
En 2012, 97 % des matières résiduelles produites à l'hôpital Fleurimont se retrouvent dans le conteneur de déchets ultimes. Pourtant, moins de 50 % de ces matières sont des déchets ultimes. Les autres matières sont soit recyclables ou organiques. Le tri des matières résiduelles n'est pas une notion acquise par la communauté hospitalière.		
Objectif		
Identifier 75 % du temps plus rapidement et plus clairement le bon bac à utiliser pour disposer une matière résiduelle d'ici la fin de l'année 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Amasser un exemplaire de chaque matière résiduelle pouvant se retrouver à l'hôpital, surtout celles vendues à la cafétéria (ex. : contenant pour repas à emporter, boîte de jus, canette de liqueur, etc.) ; 2. Créer le nouvel affichage (inspiration de celle de la cafétéria de l'UdeS) ; 3. Trouver le meilleur emplacement pour installer le nouvel affichage ; 4. Installer l'affichage ; 5. À l'aide de la caractérisation, il sera possible d'évaluer si les changements fonctionnent bien. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— Les responsables des installations matériels ; — Les responsables des communications.	2023

Thème 3	INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUQUER	
Action 3.4	Créer des affiches plus claires et intéressantes visuellement pour les bacs de matières résiduelles	
Contexte		
En 2012, 97 % des matières résiduelles produites à l'hôpital Fleurimont se retrouvent dans le conteneur de déchets ultimes. Pourtant, moins de 50 % de ces matières sont des déchets ultimes. Les autres matières sont soit recyclables ou organiques. Le tri des matières résiduelles n'est pas une notion acquise par la communauté hospitalière.		
Objectif		
Identifier 75 % du temps plus rapidement et plus clairement le bon bac à utiliser pour disposer une matière résiduelle d'ici la fin de l'année 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier des affichages de GMR intéressants et clairs ; 2. Créer le nouvel affichage inspiré des recherches effectuées ; 3. Trouver le meilleur emplacement pour installer le nouvel affichage ; 4. Installer l'affichage ; 5. À l'aide de la caractérisation, il sera possible d'évaluer si les changements fonctionnent bien. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Les responsables des installations matériels ; – Les responsables des communications. 	2023

Thème 3	INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUQUER	
Action 3.5	Créer des affiches humoristiques.	
Contexte		
En 2012, 97 % des matières résiduelles produites à l'hôpital Fleurimont se retrouvent dans le conteneur de déchets ultimes. Pourtant, moins de 50 % de ces matières sont des déchets ultimes. Les autres matières sont soit recyclables ou organiques. Le tri des matières résiduelles n'est pas une notion acquise par la communauté hospitalière.		
Objectif		
Sensibiliser 75 % des employés à la bonne gestion des matières résiduelles d'ici 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier des affichages de GMR intéressants, clairs et humoristiques ; 2. Créer le nouvel affichage inspiré des recherches effectuées ; 3. Trouver le meilleur emplacement pour installer le nouvel affichage ; 4. Installer l'affichage ; 5. À l'aide de la caractérisation, il sera possible d'évaluer si les changements fonctionnent bien. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Les responsables des installations matériels ; – Les responsables des communications ; – Les employés de l'hôpital. 	2023

Thème 3	INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUCER	
Action 3.6	Créer des affiches choquantes	
Contexte		
En 2012, 97 % des matières résiduelles produites à l'hôpital Fleurimont se retrouvent dans le conteneur de déchets ultimes. Pourtant, moins de 50 % de ces matières sont des déchets ultimes. Les autres matières sont soit recyclables ou organiques. Le tri des matières résiduelles n'est pas une notion acquise par la communauté hospitalière.		
Objectif		
Sensibiliser 75 % des employés à la bonne gestion des matières résiduelles d'ici 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier des affichages de GMR intéressants et clairs ; 2. Identifier des statistiques choquantes en lien avec l'environnement et la santé ; 3. Créer le nouvel affichage inspiré des recherches effectuées ; 4. Trouver le meilleur emplacement pour installer le nouvel affichage ; 5. Installer l'affichage ; 6. À l'aide de la caractérisation, il sera possible d'évaluer si les changements fonctionnent bien. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Les responsables des installations matériels ; – Les responsables des communications ; – Les employés de l'hôpital. 	2023

Thème 4	SACS DE MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 4.1	Tester les différentes options de sacs de MO.	
Contexte		
Présentement, les sacs de matières organiques sont doublés dans les bacs de la cuisine et de la cafétéria puisqu'ils déchirent à cause du poids et pour éviter qu'ils coulent.		
Objectif		
Optimiser à 100 % la collecte des matières organiques d'ici la fin de l'année 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Pendant une semaine, tester une à la fois les 5 options suivantes pour collecter les MO : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Option 1</u> : Des sacs plus solides ; - <u>Option 2</u> : Des sacs de papier carton plus forts ; - <u>Option 3</u> : Mettre moins de MO dans les sacs ; - <u>Option 4</u> : Changer les sacs plus souvent ; - <u>Option 5</u> : Ne pas utiliser de sacs plutôt lavés les bacs après chaque collecte. 2. Analyser les 5 options selon des critères (coûts, durabilité, temps, etc.) ; 3. Selon les résultats de l'analyse, choisir la meilleure option. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le service d'alimentation.	<ul style="list-style-type: none"> – Le comité de développement durable ; – Le service d'hygiène et salubrité. 	2022-2023

Thème 5	BACS DE MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 5.1	Installer des bacs de MO à la plonge de la cuisine.	
Contexte		
Actuellement, à la plonge de la cuisine, seulement des bacs de déchets ultimes s'y trouvent. Les employés des cuisines n'ont pas l'option de mettre les MR et les MO dans leur bac respectif.		
Objectif		
Avoir la possibilité de bien trier 100 % des matières organiques de la cuisine d'ici la fin de l'année 2022.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Acheter des bacs de matières organiques ; 2. Repérer le meilleur endroit pour les installer à la plonge avec l'aide des employés y travaillant régulièrement ; 3. Installer les bacs de MO à la plonge. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le service d'alimentation.	<ul style="list-style-type: none"> – Le comité de développement durable ; – Le service d'hygiène et salubrité ; — Les employés des cuisines. 	2022

Thème 5	BACS DE MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 5.2	Remplacer les bacs de déchets ultimes par des bacs de MO à la plonge des plateaux-repas.	
Contexte		
En 2012, 97 % des matières résiduelles produites à l'hôpital Fleurimont se retrouvent dans le conteneur de déchets ultimes. Pourtant, moins de 50 % de ces matières sont des déchets ultimes. Les autres matières sont soit recyclables ou organiques. À la plonge des plateaux-repas, il y a seulement des bacs de déchets ultimes.		
Objectif		
Pouvoir valoriser 100 % de la matière organique des plateaux-repas d'ici la fin de l'année 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'aide des actions du thème 6, il devrait seulement rester des MO dans les plateaux-repas ; 2. Remplacer les bacs de déchets ultimes par des bacs de MO ; 3. Conserver un bac de déchet ultime en cas de mauvais tri en amont ; 4. Vider et nettoyer les plateaux-repas comme à l'habitude. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le service d'alimentation.	<ul style="list-style-type: none"> – Le comité de développement durable ; – Le service d'hygiène et salubrité ; — Les employés de la plonge des plateaux-repas. 	2023

Thème 5	BACS DE MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 5.3	Installer des bacs de MO avec couvercle dans chaque salle de pause.	
Contexte		
Actuellement, les salles de pause contiennent seulement un bac de déchet ultime.		
Objectif		
Avoir la possibilité de bien trier 100 % des matières organiques d'ici la fin de l'année 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Acheter des bacs de MO adapter à chaque salle de pause ; 2. Repérer le meilleur endroit pour installer les bacs à l'aide du chef du département ; 3. Installer les bacs de MO. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Les responsables des installations matériels ; — Les employés de l'hôpital. 	2022-2023

Thème 5	BACS DE MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 5.4	Installer des bacs de MO dans les salles de bain.	
Contexte		
Présentement, des bacs de déchets sont installés dans les salles de bain.		
Objectif		
Valoriser 100 % de la matière organique (papier à main) des salles de bain d'ici la fin de l'année 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacer tous les bacs de déchets ultimes par des bacs de MO ; 2. Bien identifier les bacs de MO avec la mention du papier à main brun est acceptée dans ceux-ci. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Les responsables des installations matériels ; – Les employés de l'hôpital. 	2023

Thème 5	BACS DE MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 5.5	Installer un îlot de tri des matières résiduelles dans chaque département.	
Contexte		
Présentement, les départements comportent des bacs de déchets ultimes dans les chambres de chaque patient. Il n'y a pas de bacs accessibles dans les corridors.		
Objectif		
Permettre une meilleure gestion des matières résiduelles pour 100 % des personnes circulant dans les départements d'ici la fin de l'année 2024.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'aide des chefs d'équipe de chaque département, repérer les endroits propices pour l'installation des îlots de tri ; 2. Acheter des îlots de tri adaptés à chaque département ; 3. Installer les îlots de tri. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Les responsables des installations matériels ; – Les employés de l'hôpital ; – Les visiteurs et les patients de l'hôpital. 	2023-2024

Thème 5	BACS DE MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 5.6	Conserver les bacs de matières résiduelles séparer les uns des autres (pas en îlot) pour le secteur de production alimentaire de la cuisine.	
Contexte		
Actuellement, les bacs de MR, MO et déchets ultimes sont séparés les uns des autres dans le secteur de production alimentaire de la cuisine. Ce système est très efficace et apprécié des employés pour faciliter leur travail.		
Objectif		
Faciliter le travail des employés de la cuisine en séparant 100 % les bacs de matières résiduelles (pas en îlot).		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Conserver le statu quo pour le fonctionnement des bacs de matières résiduelles dans le secteur de production alimentaire de la cuisine. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	– Le service d'alimentation.	2022

Thème 5	BACS DE MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 5.7	Installer des bacs de MO près de la machine à café et derrière les comptoirs de service à la cafétéria.	
Contexte		
Actuellement, près de la machine à café et derrière les comptoirs de service à la cafétéria, il y a seulement des bacs de déchets ultimes. Ces secteurs sont propices à générer des matières organiques.		
Objectif		
Pouvoir valoriser 100 % de la matière organique d'ici la fin de l'année 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'aide du chef du secteur alimentaire, repérer les endroits propices pour l'ajout de bacs de MO ; 2. Acheter des bacs de format idéal pour ces emplacements ; 3. Installer les bacs de MO. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le service d'alimentation.	— Les responsables des installations matériels.	2023

Thème 6	PLATEAUX-REPAS	
Action 6.1	Trier les plateaux-repas directement dans les départements.	
Contexte		
Actuellement, les plateaux-repas sont vidés dans les bacs de déchets ultimes à la plonge dédiée à ceux-ci. Les employés de la plonge manquent de temps et d'espace pour trier les matières résiduelles des plateaux-repas, c'est pourquoi tous les résidus alimentaires se retrouvent dans les déchets ultimes.		
Objectif		
Valoriser 100 % des matières organiques des plateaux-repas d'ici la fin de l'année 2024.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Selon des critères (coûts, durabilité, temps, etc.), analyser la meilleure option parmi les trois suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Option 1</u> : Tri partiel (seulement les déchets et les MR) ; - <u>Option 2</u> : Diviser par type de matière dans de la vaisselle différente (MO dans la grande assiette, MR dans la petite assiette et les déchets dans la tasse) ; - <u>Option 3</u> : Tri complet. 2. Selon les résultats de l'évaluation, choisir la meilleure option. 3. Implanter cette option ; 4. Faire un suivi pour améliorer le processus ou complètement changer d'option. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— Le service d'alimentation ; — Les employés des départements.	2023-2024

Thème 6	PLATEAUX-REPAS	
Action 6.2	Trier les plateaux-repas des patients en isolement par ceux-ci avec un aide-mémoire et l'option 2 présenter à l'action 6.1.	
Contexte		
Plusieurs patients sont en isolement dans les différents départements. Les plateaux-repas de ces patients ne peuvent pas être triés par le personnel médical directement après être sortis de la chambre du patient pour risque de propagation de maladie.		
Objectif		
Valoriser 50 % des matières organiques des plateaux-repas des patients en isolement sans risque de propagation.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer un aide-mémoire et des affiches pour la séparation des matières résiduelles dans les plateaux-repas ; 2. Inviter les patients en isolement à suivre l'aide-mémoire pour le tri des matières résiduelles dans son plateau-repas ; 3. Trier les plateaux-repas des patients en isolement à la plonge des plateaux-repas. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Le service d'alimentation ; – Les responsables de communication. 	2023-2024

Thème 6	PLATEAUX-REPAS	
Action 6.3	Créer un chariot de plateaux-repas comprenant les trois bacs de matières résiduelles.	
Contexte		
Une idée innovatrice a été mentionnée lors des entrevues, soit d'avoir (ou de créer) un chariot de plateaux-repas comprenant les trois bacs de matières résiduelles. Le tout permettrait de faciliter le tri des plateaux-repas à un seul endroit. De plus, les bacs de matières résiduelles seraient transportés à un seul endroit avec les plateaux-repas.		
Objectif		
Faciliter le tri de 100 % des matières résiduelles dans les départements ainsi que la collecte des matières résiduelles d'ici 2025.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Rechercher si ce type de chariot existe ; 2. A) Si oui, l'acheter ; B) Sinon, créer un chariot de ce type (voir à une possibilité de faire une collaboration avec un projet étudiant avec l'UdeS). 3. Tester et évaluer le chariot dans un département ; 4. Selon les résultats, mettre le projet à grande échelle ou l'abandonner. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Le service d'hygiène et salubrité ; – Le service d'alimentation ; – Les employés des départements. 	2024-2025

Thème 7	COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 7.1	Collecter les MO une fois par jour.	
Contexte		
Dans chaque département, les déchets ultimes sont amassés au moins une fois par jour.		
Objectif		
Limiter 90 % des mauvaises odeurs et la présence d'insectes d'ici la fin de l'année 2022.		
Étapes de mise en œuvre		
1. Ajuster les trajets de collecte des matières résiduelles pour ajouter la collecte des matières organiques. Au besoin, engager plus d'employés.		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— Le service d'hygiène et salubrité.	2022

Thème 7	COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 7.2	Utiliser le conteneur accessible de l'intérieur pour les matières organiques.	
Contexte		
Il y a un nouveau conteneur accessible de l'intérieur qu'aucune matière ne lui a dédiée.		
Objectif		
Réduire le temps de trajet de 20 % pour disposer des sacs de MO d'ici la fin de l'année 2022.		
Étapes de mise en œuvre		
1. Analyser le temps de trajet que nécessite d'aller porter les sacs de MO dans le conteneur extérieur ;		
2. Analyser le temps de trajet que pourrait nécessiter d'aller porter les sacs de MO dans le conteneur intérieur ;		
3. Choisir l'option la plus rapide.		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le service d'hygiène et salubrité.		2022

Thème 7	COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 7.3	Installer des bacs flottants sur roulettes près des ascenseurs pour amasser les sacs de MO.	
Contexte		
Il y a un manque d'employés de l'hygiène et salubrité. De plus avec l'ajout de la collecte des MO, les employés de l'hygiène et salubrité manquent de temps. Pour faciliter le travail de ceux-ci, un travail de collaboration pourrait être effectué avec les employés des départements de soins.		
Objectif		
D'ici la fin de l'année 2023, faciliter le travail de collecte des matières organiques en approchant tous les sacs à un seul endroit par étage.		
Étapes de mise en œuvre		
1. Acheter des gros chariots roulants ;		
2. Installer les chariots dans un endroit stratégique, comme devant les ascenseurs (1-2 par étage) ;		
3. Déterminer une personne par département de soins responsable d'apporter les sacs de MO dans le chariot une fois par jour ;		
4. Déterminer une période de collecte de 2-3 heures pour éviter la propagation d'odeurs (ex. : 19 h à 21 h) ;		
5. Les employés de l'hygiène et salubrité collectent les chariots juste après la période déterminée (ex. : 21 h 15).		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le service d'hygiène et salubrité.	— Les employés des départements de soins ; — Le comité de développement durable.	2023

Thème 7	COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 7.4	Engager une personne avec une limitation fonctionnelle pour collecter les matières organiques comme à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke.	
Contexte		
À l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke, une personne ayant une limitation fonctionnelle travaille du lundi au vendredi de 9 h 30 à 15 h. Son travail est de collecter les matières organiques et certaines matières recyclables.		
Objectif		
Faciliter la collecte de 100 % des matières organiques avec l'aide d'une personne externe d'ici la fin de l'année 2024.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer les tâches pouvant être attribuées à un employé avec des limitations fonctionnelles ; 2. Engager une personne avec une limitation fonctionnelle comme à l'Hôtel-Dieu ; 3. Montrer et encadrer l'employé dans ses tâches. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Le service d'alimentation ; – Le service d'hygiène et salubrité ; — Le service des ressources humaines. 	2024

Thème 7	COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES	
Action 7.5	Mandater l'escouade verte pour collecter les matières organiques sur les étages.	
Contexte		
Une escouade verte a été mise en place pour aider au tri des matières recyclables. Celle-ci est composée de personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.		
Objectif		
Faciliter la collecte de 100 % des matières organiques d'ici la fin de l'année 2024.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer les nouvelles tâches pouvant être attribuées à l'escouade verte ; 2. Montrer et encadrer l'employé dans ses tâches. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Le service d'hygiène et salubrité ; — Le service des ressources humaines — L'escouade verte. 	2024

Thème 8	TRANSPORTEUR	
Action 8.1	Intégrer la collecte municipale pour les MO à l'aide du projet pilote de la Ville de Sherbrooke.	
Contexte		
La ville de Sherbrooke a mise en place un projet pilote pour les ICI. Celui-ci permet aux ICI de joindre la collecte municipale. Lors de l'entrevue avec Marie-Andrée Charron (14 mars 2022), elle a indiqué la possibilité d'intégrer la collecte municipale pour les MO des deux hôpitaux de Sherbrooke, Fleurimont et Hôtel-Dieu.		
Objectif		
Gérer le transport des matières organiques au plus faible coût d'ici la fin de l'année 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Communiquer avec la Ville de Sherbrooke pour voir les possibilités de joindre le projet pilote. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— La Ville de Sherbrooke.	2022-2023

Thème 8	TRANSPORTEUR	
Action 8.2	Adapter le contrat actuel de transport des MO pour l'augmentation des quantités de MO prévues.	
Contexte		
Présentement, sur le territoire de Sherbrooke, les ICI collectant les matières organiques font majoritairement à faire avec des collecteurs privés, c'est le cas du CIUSSSE. Cette solution fonctionne déjà très bien, elle pourrait donc rester en place.		
Objectif		
Gérer le transport des matières organiques au plus faible coût d'ici la fin de l'année 2023.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'aide de la caractérisation, déterminer les besoins de collecte de MO pour les prochaines années ; 2. Contacter le collecteur privé pour adapter le contrat aux futurs besoins en collecte de MO. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— Le collecteur privé.	2022-2023

Thème 9	SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE	
Action 9.1	Évaluer le bon fonctionnement de la GMO après 6 mois d'implantation et à chaque année par la suite.	
Contexte		
Lorsque la collecte des matières organiques sera installée dans l'ensemble de l'hôpital Fleurimont, les responsables de cette mise en place devront faire le suivi du processus et faire l'amélioration continue pour adapter le processus aux réalités changeantes.		
Objectif		
Suivi et amélioration du processus à la réalité changeante 6 mois après l'implantation et à chaque année jusqu'en 2026.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Six mois après l'implantation du processus de GMO, une analyse du bon fonctionnement devra être effectuée ; 2. Analyser chaque service et département pour voir si tout se passe comme prévu ; 3. Améliorer les étapes du processus qui ne satisfont pas les besoins ; 4. Répéter le tout chaque année. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> – Le service d'alimentation ; – Le service de l'hygiène et salubrité. 	2023 à 2026

Thème 9	SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE	
Action 9.2	Évaluer les outils d'ISE et les ajuster après 6 mois d'implantation et à chaque année par la suite.	
Contexte		
Lorsque les outils d'ISE seront installés dans l'ensemble de l'hôpital Fleurimont, les responsables de cette mise en place devront faire le suivi du processus et faire l'amélioration continue pour adapter le processus aux réalités changeantes.		
Objectif		
Suivi et amélioration du processus à la réalité changeante 6 mois après l'implantation et à chaque année jusqu'en 2026.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Six mois après l'installation des outils d'ISE, une analyse d'efficacité devra être effectuée ; 2. Analyser chaque service et département pour voir si les outils répondent aux besoins ; 3. Améliorer les outils d'ISE qui ne satisfont pas les besoins ; 4. Répéter le tout chaque année. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— Les responsables des communications.	2023 à 2026

Thème 10	AUTRES	
Action 10.1	Gérer mieux les matières recyclables dans l'ensemble de l'hôpital Fleurimont.	
Contexte		
Actuellement, les salles de pause dans chaque unité de santé contiennent seulement un bac de déchet ultime. Les départements de soins ont des bacs de MR pour le papier seulement et un autre pour les gros cartons.		
Objectif		
Améliorer la gestion des matières résiduelles de 75 % dans l'ensemble de l'hôpital Fleurimont.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Acheter des bacs de MR ; 2. Repérer le meilleur endroit pour installer les bacs à l'aide du chef du département ; 3. Installer les bacs de MR. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	– Les chefs de département ; — Le service de l'hygiène et salubrité.	2022-2023

Thème 10	AUTRES	
Action 10.2	Installer un îlot de tri à trois compartiments (déchets, MR et MO) dans les nouvelles installations.	
Contexte		
Lors des entrevues, il a été mentionné que l'installation des îlots de tri dans les nouveaux bâtiments n'était pas assurée. Pourtant, les employés trouvent que c'est impensable de ne pas avoir d'îlots de tri des matières résiduelles dans les nouveaux bâtiments.		
Objectif		
Rendre accessible 100 % du tri des matières résiduelles dès la rénovation ou la construction d'un nouveau bâtiment.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dès le début d'un projet d'une nouvelle construction ou rénovation, prévoir des espaces pour les îlots de tri des matières résiduelles. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	– Les responsables des installations matériels ; — Les entrepreneurs.	2022

Thème 10	AUTRES	
Action 10.3	Acquérir un digesteur aérobique de Wakan environnement.	
Contexte		
L'hôpital de Hull a été le premier au Canada à installer le digesteur aérobique. Il transforme les MO en du digestat s'apparentant à de la terre. Le digestat peut servir d'engrais pour les aménagements paysagers de l'hôpital de Hull. Le digesteur réduit de 70 % la masse de matières organiques. Les matières organiques acceptées dans le digesteur sont les mêmes que celles de la collecte municipale de Sherbrooke. (Léveillé, 2022, 4 avril)		
Objectif		
Réduire le volume de matières organiques de 30 % dans le conteneur en 2025.		
Étapes de mise en œuvre		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Communiquer avec SSE qui aide les organisations dans l'implantation du digesteur ; 2. Communiquer avec Wakan environnement pour connaître les meilleures options pour l'hôpital Fleurimont ; 3. Acheter un digesteur aérobique ; 4. Installer le digesteur aérobique ; 5. Former les employés de la cafétéria et des cuisines sur l'utilisation du digesteur. 		
Responsables	Acteurs	Échéancier
— Le comité de développement durable.	— Les responsables des installations matériels ; — Le service d'alimentation.	2025

